LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57— SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 2 JUILLET 1969 PRIX 10c





Face à la nouvelle [politique] indienne du Fédéral

## Déception et amertume profonde chez les Indiens du Manitoba

"Je reviens d'Ottawa avec des sentiments d'amertume, de frustration et de colère. De nouveau, l'avenir du peuple indien a été traité de façon absolue et arbitraire. Nous n'avons pas été consultés; on nous a avisés de décisions déjà prises."

C'est en ces termes que, dans un communiqué de presse rendu public jeudi dernier, le président de la Manitoba Indian Brotherhood, M. David Courchene, a exprimé le profond désappointement des siens devant la décision du gouvernement fédéral de confier aux provinces la responsabilité des Indiens et de dissoudre d'ici cinq ans, plus ou moins, le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien.

"Je me sens comme un homme à qui on a dit qu'il devait mourir mais que l'on va maintenant consulter sur la façon de l'exécuter!", a ajouté en substance M. Courchene.

**La nouvelle politique fédérale**

Dans un livre blanc déposé aux Communes mercredi dernier, 25 juin, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a fait savoir que le gouvernement fédéral se propose une nouvelle politique en vertu de laquelle les Indiens du Canada seront dorénavant intégrés à la vie politique, économique et sociale du pays.

Cette politique appellerait dans les cinq prochaines années les dispositions suivantes:

— La loi des Indiens serait abolie et les Indiens assumeraient la pleine et entière responsabilité de leurs terres.

— La division du ministère des Affaires indiennes serait dissoute dans cinq ans environ et ses fonctionnaires seraient répartis parmi d'autres ministères.

— Le gouvernement fédéral entrerait en négociation avec les provinces pour qu'elles assument à l'égard des Indiens les responsabilités qu'elles se reconnaissent déjà à l'égard des autres citoyens du pays. Et pour leur permettre de faire sans heurt cette transition, le fédéral effectuerait des virements de fonds au profit des provinces.

— Le gouvernement fédéral créerait un fonds spécial de $50 millions pour assurer le développement économique et culturel des communautés indiennes au cours des cinq prochaines années.

— Le gouvernement fédéral nommerait bientôt un commissaire qui serait chargé, en consultation avec les groupes indiens, de présenter les réclamations de ces derniers.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la déposition du livre blanc en Chambre, le ministre Jean Chrétien a précisé que cette nouvelle politique indienne n'était ni à base de négociation ni une solution à prendre ou à laisser mais plutôt une illustration de la direction dans laquelle le gouvernement fédéral cherche à engager sa politique à l'égard des Indiens du Canada.

**Les réactions des Indiens**

Les Indiens, cependant, ne le voient pas du même oeil que M. Jean Chrétien. S'ils sont d'accord avec les objectifs ultimes de "véritable égalité et de participation complète et égale des Indiens à la vie culturelle, sociale, économique et politique du Canada" tels que proposés dans le livre blanc, les Indiens ne sont pas d'accord avec la façon dont le gouvernement fédéral entend s'y prendre.

"L'intégration doit se faire par choix et non pas être imposée à l'encontre des dispositions actuelles de nos gens", a affirmé M. Courchene au cours d'une interview qu'il accordait samedi dernier à La Liberté et le Patriote.

M. Courchene trouve inconcevable que le gouvernement fédéral ait préparé et publié ce livre blanc sans aucunement tenir compte de la Conférence nationale des Indiens qui s'est tenue à Ottawa du 28 avril au 2 mai dernier et où les Indiens avaient demandé au gouvernement fédéral de traiter avec eux dans un esprit de "partnership", d'élaborer la politique relative à l'avenir de concert avec les Indiens, en association avec eux et non en leur imposant des décisions prises à huis clos, sans une consultation objective et impartiale des Indiens.

"Un sentiment de confiance commençait à exister entre nous et le gouvernement fédéral", de remarquer M. Courchene, "mais pendant tout ce temps on nous trompait".

"Le gouvernement fédéral procède avec une logique froide et sèche, a expliqué de son côté un collaborateur de M. Courchene; mais il ne tient pas du tout compte de l'hu-

(Suite à la cinquième page)



**M. Ed Schreyer, après avoir conduit le NPD à la victoire aux élections de mercredi dernier, sera probablement invité ces jours-ci à former le prochain gouvernement du Manitoba.**

Le NPD assuré de la majorité

## M. Desjardins appuie le NDP comme libéral-démocrate

A une conférence de presse hier soir, en l'édifice législatif du Manitoba, le député de St-Boniface, M. Laurent Desjardins, a annoncé qu'il accordait son appui à M. Ed Schreyer, chef du NPD, tout en demeurant "libéral-démocrate". Cette décision de M. Desjardins assure au NPD 29 sièges, soit la majorité absolue.

A la même occasion, M. Ed Schreyer a annoncé que dès que son parti aura assumé la direction du gouvernement il formera deux comités spéciaux de recherche ("task force") pour examiner à fond deux domaines qui requièrent des solutions immédiates: à savoir les problèmes du Nord et du développement communautaire et ceux de l'unité canadienne et de la bonne entente linguistique et culturelle à l'intérieur de la province.

M. Desjardins serait nommé directeur de ce comité des affaires linguistiques et culturelles qui verrait aussi aux fêtes du Centenaire du Manitoba.

**Déclaration de M. Desjardins**

Voici le texte de la déclaration que M. L. Desjardins a remise aux journalistes hier soir:

"Depuis que les résultats des élections sont connus, j'ai réfléchi beaucoup et j'ai essayé d'évaluer la situation. Je crois toujours à la cause du Libéralisme, dans le sens de ce libéralisme qui se préoccupe du peuple et désire protéger les droits individuels de l'homme.

"Je ne crois pas que le parti conservateur de M. Weir servirait ce genre de Libéralisme. Je ne crois pas au genre de socialisme qui verrait un gouvernement entrer et prendre le contrôle des affaires commerciales.

"Je suis convaincu que M. Schreyer ne veut pas non plus ce genre de socialisme mais plutôt une justice sociale et une plus grande égalité de chance pour tous. Appelez-le un démocrate social — appelez-moi un libéral démocrate, je suis confiant qu'il n'y aura que très peu de différence.

"Je crois que je puis appuyer Ed Schreyer tout en adhérant à mes principes et c'est pourquoi je déclare officiellement que je me propose de siéger à l'Assemblée en tant que libéral démocrate qui appuie le gouvernement Schreyer.

"Je n'ai cherché, je n'ai demandé, et je n'ai été promis aucun poste dans le Cabinet. Je n'ai pas fait de marché qui me serait personnellement avantageux et on ne m'a pas offert un tel marché, mais je suis convaincu qu'en prenant cette décision, je travaille pour mon peuple, ma province et mon pays.

"C'est connu que je place la question de l'unité nationale très haut sur ma liste de priorités. Je suis très intéressé à promouvoir l'harmonie entre tous les peuples du Manitoba. M. Schreyer est prêt, je dirais même anxieux d'affronter la bigoterie et les préjugés si jamais cela se présentait et d'essayer de les effacer. J'aimerais l'aider à atteindre cette ambition courageuse et valable

"Nous en avons discuté et M. Schreyer croit que j'ai une contribution à faire — non seulement à la cause des Canadiens français et anglais mais aussi à la mosaïque manitobaine — à tous les Canadiens.

"Je l'en remercie, j'en suis honoré et j'accepte le défi.

"Je serai un membre du caucus de M. Schreyer et j'aurai sans doute beaucoup à dire dans le caucus, mais je me propose d'être un membre aussi loyal de ce caucus que je l'ai été du caucus précédent.

"Comme je l'ai toujours fait par le passé, j'accepterai les décisions du caucus à moins



**M. Laurent Desjardins**

qu'elles ne soient contraire aux directives de ma conscience.

"Si une telle situation se présentait, alors je n'hésiterais pas à m'y opposer. M. Schreyer comprend ceci et il l'accepte — tout comme il l'accepte de tous les membres de son caucus."

**M. Ed Schreyer**

De son côté, le jeune chef du NPD s'est déclaré heureux de la décision de M. Desjardins en qui il voit un homme de principes, poursuivant avec ténacité ses objectifs politiques et sociaux.

M. Schreyer a affirmé connaitre assez bien M. Desjardins pour savoir qu'il est possible de collaborer harmonieusement sur presque toutes les questions.

"Plusieurs de mes collègues et moi-même sommes d'accord avec M. Desjardins sur beaucoup de programmes politiques. Nous en sommes convaincus au point de croire que

(Suite la dixième page)

Au congrès de la Fédération nationale des Ukrainiens du Canada

## "La troisième force, ciment d'unité canadienne"

— Sénateur Paul Yusyk

Adressant la parole au banquet du 23e congrès de la Fédération nationale des Ukrainiens du Canada, à Winnipeg samedi dernier, le sénateur Paul Yusyk a affirmé en guise de conclusion à son discours que la "troisième force (à savoir le troisième élément de la population canadienne qui n'est ni 'britannique' ni 'français') devrait servir de ciment à l'unité canadienne". M. Yusyk parlait à la place de l'orateur invité, M. Claude Ryan, directeur du Devoir, qui dut contremander son voyage à la dernière minute.

Déclarant que la Commission d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme portait un titre trompeur, le sénateur Yusyk a soutenu que "le Canada n'est pas biculturel mais multiculturel", que, dès les débuts de la Confédération, il a été formé de l'apport de multiples cultures.

Il a en outre affirmé que si cette réalité n'était pas reconnue, le Canada aurait à faire face à de sérieux problèmes de discrimination.

**La troisième force**

Distinguant ensuite les trois éléments qui constituent la population canadienne, à savoir les "britanniques", les "canadiens-français" et la "troisième force" (qui n'est ni britannique ni française), le sénateur Yusyk a déclaré qu'une législation qui n'inclurait pas dans l'identité canadienne le troisième élément, aussi bien que les deux premiers, serait franchement discriminatoire.

Personne n'a dit aux immigrants à leur arrivée au Canada qu'ils avaient à devenir britanniques ou français, a-t-il ajouté tout en expliquant comment les nouveaux venus s'attendaient à être acceptés comme partenaires, dans le respect de leur identité ethnique, sur un même pied d'égalité que les peuples fondateurs, et non comme des inférieurs.

Le troisième élément (dont les Ukrainiens) a été assez longtemps au Canada pour qu'il lui soit permis d'affirmer ses droits", dit-il.

"Le Canada que je connais, le seul Canada que je connaisse et dont je suis fier, c'est un Canada complexe... Je n'ai pas peur d'un Canada complexe! Le monde est complexe aussi!... Pourquoi ne pas accepter un Canada complexe?", s'est demandé le sénateur Yusyk.

**Le bilinguisme officiel**

Sans rejeter le principe des deux langues officielles, le sénateur Yusyk s'est cependant objecté au projet de loi sur les langues officielles parce que celui-ci ne prévoit pas une place au niveau de la culture et de l'éducation, pour les autres langues. Le sénateur voudrait que toute langue puisse être enseignée comme option dès l'école primaire.

Dans une conférence de presse, la veille en l'hôtel Malborough, le sénateur Yusyk avait déjà exposé sa pensée sur le bill des langues. Selon lui, toute politique canadienne relative aux langues doit être multiculturelle. Tout en acceptant le principe de deux langues officielles, M. Yusyk est d'avis que le projet de loi devrait traiter de toutes les langues au lieu de parler seulement des deux langues officielles et d'ignorer complètement les autres, ce qui, selon lui, est une forme de discrimination.

A la même occasion, le président sortant de charge de la Fédération nationale des Ukrainiens, M. Jaroslaw Bilak, a déclaré que les Ukrainiens du Canada n'approuvaient pas la façon dont le gouvernement fédéral avait abordé cette question.

A un journaliste qui lui demandait de préciser sa pensée, M. Bilak a affirmé qu'il n'avait rien contre les langues officielles; qu'elles servaient à distinguer le Canada des Etats-Unis; que les Ukrainiens ne bloqueraient pas le projet de loi à tout prix, même s'ils trouvent que ce n'est que du rapiéçage; qu'ils désirent que la Constitution soit plus explicite au sujet des droits culturels de tous les groupes ethniques.

Lors du banquet de samedi, le maire Edward Turner, de St-Boniface, présenta un certificat de citoyen honoraire à M. Bilak, rendant ainsi hommage, en la personne de leur président national, aux Ukrainiens de St-Boniface.

### Comparaison du vote populaire

| | 1969 | | 1966 | |
|---|---|---|---|---|
| NPD | 127,795 | (39%) | 75,168 | (23%) |
| Conservateurs | 117,379 | (35%) | 127,533 | (39%) |
| Libéraux | 80,295 | (24%) | 113,036 | (34%) |
| Autres | 6,641 | ( 2%) | 15,808 | ( 7%) |
| TOTAL | 332,110 | | 331,545 | |
| Electeurs inscrits | 521,240 | | 508,974 | |
| Pourcentage | 63 | | 65 | |

Note — Les résultats de 1969 ne représentent que 2,015 des 2,039 bureaux de vote.

## Foyer pour personnes âgées à La Broquerie

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. George Johnson, a annoncé la semaine dernière que le gouvernement a accordé une subvention de $11,900 pour la construction d'un foyer pour vieillards à La Broquerie.

Une association sans but lucratif, formée de 1,000 personnes de la localité, a fourni le terrain et défraiera dix pour cent du coût des sept unités estimé à $49,000.

M. Johnson a souligné que la Corporation centrale des Hypothèques et du Logement (Central Mortgage and Housing Corporation) ne pouvait pas financer le projet, car le village n'avait pas de système d'eau et d'égouts. Par ailleurs, le ministre a félicité le village de son attitude progressive en face de ces problèmes. Dans une interview téléphonique accordée à La Liberté et le Patriote, M. Albert Vielfaure a déclaré que l'association avait déjà recueilli au-delà de $14,000 pour la construction du foyer.

Selon M. Vielfaure, un emprunt sera fait pour trouver les autres fonds nécessaires au projet.

La conception architecturale a été confiée à la firme Boyle Shaefer. Il y aura sept unités de logement dans le foyer, dont un appartement à deux pièces. Le foyer aura une salle centrale de récréation et deux des unités de logement seront aménagées de façon à accueillir des personnes en chaise roulante. Chaque unité de logement contiendra une cuisinière électrique et un réfrigérateur tandis qu'une machine à laver et une sécheuse seront mises à la disposition de tous les locataires.

Le prix du loyer sera de $58.50 par mois.

Les soumissions ont déjà été faites pour tous les aspects de cette nouvelle construction. Le nom de l'entrepreneur sera dévoilé au cours d'une réunion qui aura lieu cette semaine. L'immeuble sera prêt à recevoir ses premiers locataires au début du mois d'octobre.

24 jeunes visitent le Canada

## Aventure canadienne 69

Du 7 au 9 juillet, les villes de Winnipeg et de St-Boniface accueilleront 24 jeunes de 18 à 25 ans qui participent à un voyage de deux mois à travers le Canada. Le voyage, connu sous le nom de "Aventure Canadienne 69", est organisé par le YMCA-Centreville de Montréal.

Selon le directeur des programmes du centre d'éducation permanente du YMCA, M. Léon Ouaknine, le voyage a pour but de développer le sens de l'initiative et de la responsabilité chez les jeunes, de leur donner les possibilités d'entreprendre une recherche intéressante sur leur pays, de favoriser une meilleure compréhension entre les deux groupes anglophone et francophone, non seulement au niveau de la langue, mais surtout de la mentalité.

En outre, chaque candidat aura l'occasion de lancer un projet à longue échéance dont profiteront plusieurs autres groupes dans les années à venir. Ces projets sont des plus variés. Une jeune étudiante veut étudier le milieu du cinéma canadien au cours du voyage, tandis qu'un autre veut comparer les différents styles de meubles à travers les provinces. D'autres participants, selon M. Ouaknine, aborderont les questions de folklore, de canadianisation ainsi que les problèmes de disparité régionale.

Les participants viennent du Québec et de l'Ontario et sont de langue française et anglaise. Le périple variera de 6,000 à 9,000 milles et sera accompli avec deux minibus préparés à cet effet. Le groupe se rendra

(suite à la dixième page)

Analyse sommaire du vote rural

# *Les Franco-Manitobains partagent leur vote entre les trois principaux partis*

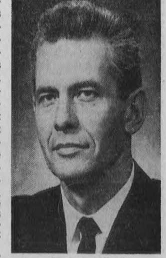
— Gérald Backeland



**M. René Toupin**

L'image politique que présente la carte électorale du Manitoba à la suite des élections provinciales de mercredi dernier est assez claire pour déclarer que la structure politique de la province ne sera plus jamais la même. Le Nouveau Parti Démocratique a remporté la victoire dans 28 circonscriptions, gagnant 16 nouveaux sièges, tandis que les Libéraux ont perdu 8 sièges et les Conservateurs en ont perdu 9. Le NPD a balayé la scène politique manitobaine en remportant les circonscriptions du nord de la province ainsi que la plupart des circonscriptions urbaines de Winnipeg. Plusieurs conclusions s'imposent par la suite:

- Le NPD a reçu le vote populaire urbain et ce ne sont que, dans les circonscriptions, où réside un certain "establishment" que l'on trouve les députés conservateurs.



**M. Jean Allard**

- Le vote ethnique, soit indien, canadien-français ou autres, a amené cette transformation dans l'image politique de la province.
- La province est nettement divisée entre l'Ouest et l'Est de la province. A l'Ouest, les Conservateurs ont conservé leur majorité, tandis que le NPD domine le Nord et l'Est. Dans ce tableau, se trouvent évidemment les îlots libéraux.
- Les Libéraux n'ont pas gagné dans les nouvelles circonscriptions, tandis que les Conservateurs, bien qu'ils aient perdus 9 sièges, ont enlevé Gladstone aux Libéraux.
- Le NPD a remporté six victoires dans les nouvelles circonscriptions, soit Brandon-Est, Thompson, Point Douglas, Rossmere, Crescentwood et Transcona, tandis que les Conservateurs ne l'ont remportée que dans trois, soit Charleswood, Sturgeon Creek et Riel.



**M. Gabriel Girard**

- Il est presque impossible au gouvernement Weir de former une coalition avec des députés libéraux, tels que L. Desjardins, G. Molgat, L. Barkman, S. Patrick et G. Johnson qui, par principe, ne sauraient se plaire avec les vues des C.P. Leurs circonscriptions, selon la tradition politique manitobaine, ont toujours été les châteaux forts du parti libéral et les adversaires du gouvernement conservateur.
- Toutefois, il y a une très grande possibilité que le NPD

(Suite à la dixième page)



**M, Gildas Molgat**

## ÉDITORIAL

# Une nouvelle ère politique

La victoire du Nouveau Parti Démocratique aux élections générales de mercredi dernier ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire politique du Manitoba.

La politique manitobaine a été ces derniers temps plutôt terne. Voici qu'elle prend soudain une nouvelle allure. Plusieurs s'en réjouissent, d'autres s'en inquiètent, mais tous s'y intéressent.

Laissons aux experts d'analyser toutes les causes qui ont entraîné la chute du gouvernement Weir et l'effondrement du parti libéral. A notre avis, les "vieux" partis n'ont qu'eux-mêmes à blâmer. Ils s'étaient constitués depuis trop longtemps en une sorte d'"establishment" bureaucratique et distant. Ils traitaient les choses de haut, loin des gens.

Le NPD est allé aux gens et a cherché à parler leur langage, à discuter des problèmes qui les touchent de près. Réussira-t-il à les résoudre ces problèmes? Cela, c'est une autre question. Le temps le dira. Le NPD devra lui aussi se garder de devenir à son tour un autre "establishment" plus habile à échafauder des programmes qu'à tenir compte des personnes. Toutefois, nous faisons confiance à M. Schreyer.

Une chose que nous trouvons intéressante dans la nouvelle Assemblée législative, c'est la présence de représentants franco-manitobains dans les trois grands partis. Cela révèle chez les nôtres un esprit beaucoup plus ouvert à la réalité complexe de notre monde politique actuel. Toutes les solutions ne sont plus du même côté, dans le même parti; chacun peut apporter un éclairage différent aux questions politiques, économiques et sociales. Il est possible alors, quand la partisanerie ne s'en mêle pas trop, d'arriver à des solutions plus souples, plus réalistes moins rigides.

Un autre point que nous trouvons fort intéressant, c'est le visage multi-ethnique du NPD. D'une certaine façon, le nouveau gouvernement nous apparait beaucoup plus représentatif de la mosaïque manitobaine qu'autrefois. Nous osons même croire qu'il sera moins hésitant que les gouvernements précédents à mettre sur pied des programmes qui permettront aux différentes communautés ethniques de s'épanouir à l'intérieur d'un Canada bilingue.

Enfin, les élections de la semaine dernière nous semblent avoir mis un terme au monopole que le bloc anglo-saxon et agricole du sud-ouest et de l'ouest de la province exerçait depuis très longtemps, sinon depuis les débuts, sur l'ensemble da la politique manitobaine. Quand on sait que la population rurale et agricole (qu'elle vote conservateur ou libéral, cela importe peu) est toujours plus attachée aux traditions et au statu quo que la population urbaine et ouvrière, l'on comprend qu'au Manitoba ses représentants n'étaient pas des plus prompts à adopter des politiques nouvelles et audacieuses.

La semaine dernière, l'électorat urbain, ouvrier et industriel, qui représente tout de même plus de la moitié de la province, a signifié son désir de l'efficience et des résultats concrets. Pour y arriver, il a préféré rompre avec le passé et miser sur un nouveau parti qui n'a pas encore fait ses preuves et qui a un dossier politique encore intact.

Que nous réserve l'avenir? Quelques mois d'hésitation, de tâtonnement, sans aucun doute. Il faut s'y attendre. Un nouveau gouvernement a toujours besoin d'une certaine période de rodage. Mais, contrairement à ce qu'en pense l'"Establishment", l'accession du NPD à la tête de la province n'est pas la fin du monde. C'est le début d'une nouvelle ère avec tous ses risques mais aussi avec tous ses espoirs. Y avait-il une meilleure façon de commencer le second centenaire du Manitoba?

J.-P. A.



Le premier d'une commande de 10 avions citernes CL-215, construits par Canadair pour le compte du service de la "Protection Civile" du gouvernement français, s'est posé à la base de Marignage, près de Marseille, après une longue envolée au-dessus de la mer en provenance du Canada. L'appareil est maintenant en service avec la "Protection Civile" dans les régions fortement boisées du Sud de la France, où il combattra les feux de forêts.

# Sur Diefenbaker et les langues officielles

Les perspectives politiques au Canada ne sont pas brillantes quand un des deux principaux partis politiques du pays est déchiré par des divisions internes.

Le vote sur le projet de loi sur les langues officielles a, une fois de plus, fait apparaître la faille qui s'est produite il y a deux ans quand Robert Stanfield s'est substitué à John Diefenbaker à la tête du parti conservateur, et qui n'a jamais été réparée.

La vieille rancune a, de toute évidence, sapé un peu plus l'autorité du nouveau chef, quand Diefenbaker, refusant de se soumettre à M. Stanfield, a entraîné un groupe de rebelles à voter contre le bill des langues.

Il n'est donc pas surprenant que M. Stanfield exige maintenant la soumission à sa ligne politique. Le bill sur les langues est une des plus importantes questions à être soumises au parlement. Un chef de parti est naturellement en droit de s'attendre à la solidarité...

Seuls les réactionnaires les plus irréductibles s'opposent à une utilisation aussi vaste que possible de la langue française dans toutes les parties du Canada. Cet objectif a bénéficié d'une large tolérance à travers le pays, jusqu'au moment où le bill sur les langues est venu poser le problème sous forme d'un choix entre l'acceptation volontaire ou imposée du bilinguisme. La plupart avaient déjà opté pour la première formule...

Cette législation va imposer aux fonctionnaires fédéraux, hors du Québec et des régions adjacentes, l'étude de la langue française dans les conditions les plus difficiles, s'ils veulent avancer. Les choses deviendront plus dures pour les nouveaux immigrants qui ne connaissent ni l'anglais ni le français. Ils devront devenir trilingues.

La loi sur les langues comporte d'autres implications similaires, susceptibles de décourager les bonnes volontés qui s'étaient fait jour autour du bilinguisme.

The Herald, Calgary, 29-5-69

# Israel s'use à équiper les territoires occupés

par Max LAZEGA

Cisjordanie, Gaza, Sinaï et Plateau du Golan sont un atout important dans la lutte diplomatique, politique et peut-être militaire, dont les phases cruciales n'ont pas encore été atteintes. Cependant, personne ne sait encore à quoi servira ni à qui est destiné cet atout. Israël, quant à lui, agit comme s'il l'avait dans son propre jeu. En attendant de le jouer, il hypothèque son économie que guette l'inflation. Peut-être constate-t-il avec une amère satisfaction que les pays arabes voisins glissent rapidement vers un abîme économique coup plus abyssal que le sien.

### Faillite du Fath

Cette comparaison a peut-être été déterminante dans la faillite des mouvements dits de libération palestinienne plus communément rassemblés sous le nom du plus important d'entre eux, el Fath. Pour réussir, il leur aurait fallu noyauter la population des territoires occupés. On pouvait penser, hier encore, qu'ils allaient vers le succès. Aujourd'hui pourtant, force est de constater un revirement dans cette population assez conservatrice. Le bombardement de Jéricho, ville arabe, par des troupes arabes, et le sabotage du pipeline de l'Aramco sur les hauteurs du Golan y ont probablement contribué.

La politique israélienne commence donc à porter des fruits. Ses lignes maîtresses: assurer tous les services publics en remplaçant les structures antérieures, jordaniennes pour la Cisjordanie, égyptiennes pour Gaza et le Sinaï, syriennes pour le Plateau du Golan; équiper et développer les territoires occupés, grâce aux techniques modernes et, dans la mesure du possible, agglomérer leur économie à celle d'Israël; favoriser dans le pouvoir local une représentativité plus large que celle des notables; enfin, apprendre aux Juifs et aux Arabes à vivre ensemble. Ce dernier point a enregistré un certain succès par le biais économique puisque, sur les 168,000 passages de frontière légaux dans les deux sens en 1968, quelque 80,000 camionneurs et commerçants palestiniens ont franchi le Jourdain, amenant dans le monde arabe des produits israéliens sous des étiquettes fantaisistes, et en ramenant des produits arabes.

Le Fath n'a pu trancher le dilemmne que lui posent ces échanges naturels. Les interrompre par la violence serait porter un préjudice grave à la population locale. Les laisser subsister et même croître consiste à reconnaître de fait la viabilité d'une entente entre Israël et ses voisins.

### Mêmes problèmes que l'Egypte

Encore faut-il avoir des produits à échanger et des intermédiaires palestiniens valables. Or, le gouvernement israélien se heurte dans les territoires occupés à des problèmes qui, au fond, sont les mêmes qu'en Egypte. Les efforts d'équipement doivent faire face à un excédent de natalité de 27 pour mille habitants (Egypte: 23 pour mille) en Cisjordanie par exemple (population: 588,400). La mortalité infantile, déjà considérablement abaissée grâce aux soins prodigués par l'Unrwa et les établissements hospitaliers et charitables chrétiens de Terre Sainte, est encore plus réduite depuis la mise en place progressive du système israélien de sécurité sociale. Ce dernier comprend un réseau de dispensaires et de centres pour la mère et l'enfant. Il n'est donc pas étonnant que l'effort israélien se soit porté sur l'industrialisation rapide de la région et sur la modernisation de l'agriculture palestinienne.

(Suite à la huitième page)

# $1 million par année pour la reine

OTTAWA—Les traitements des représentants de la reine au Canada et dans les provinces ainsi que les dépenses qui leur sont allouées pour leur personnel, leur déplacement et leur services, coûtent aux contribuables canadiens environ un million de dollars par année.

Le traitement annuel du gouverneur général est de l'ordre de $46,504. Une somme additionnelle de $72,000 a été consacrée durant l'exercice 1967-68 à l'administration de Rideau Hall et de la Citadelle les résidences du gouverneur général, aux frais de représentation, aux dons, etc.

Par ailleurs, les dépenses du secrétariat du gouverneur général se sont élevées à plus de $378,000 au cours de cet exercice.

Ce montant couvre le traitement du personnel, les frais de déplacement, communications téléphoniques, télégrammes, matériel, etc.

Le traitement des lieutenants-gouverneurs est de l'ordre de $182,000 pour l'année 1968-69; des subventions additionnelles de $145,000 leur sont consenties.

Ce sont les lieutenants-gouverneurs du Québec et de l'Ontario qui touchent les traitements les plus élevés, soit $20,000 et celui de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui reçoit le plus petit, soit $16,000.

Les lieutenants-gouverneurs des autres provinces touchent un salaire de $18,000 par année.

Ces informations ont été déposées le 28 mai dernier aux Communes par le secrétaire parlementaire du premier ministre, M. J. E. Walker.

### Le président Nixon ne veut pas d'amis à la Cour suprême

WASHINGTON — Le président Nixon a dit le 22 mai dernier qu'il ne nommera jamais un ami personnel ou politique à la Cour suprême des Etats-Unis, et qu'il ne tiendra aucunement compte de l'origine raciale, de la religion ou de l'équilibre géographique.

M. Nixon, qui a rencontré les journalistes dans l'intimité de son bureau oval, entretien qui s'est transformé en conférence, a longuement parlé du plus haut tribunal de la nation, et de sa nomination du juge Warren E. Burger à titre de président de la Cour suprême des Etats-Unis.

M. Nixon a souligné qu'il faut apporter du sang nouveau à la Cour suprême, mais que les nominations ne doivent comporter aucune question d'intérêt personnel ou politique. Le président s'est dit rigoureusement soucieux à ce sujet tout particulièrement par rapport à la récente affaire du juge Abe Fortas, ami personnel et associé de l'ancien président Lyndon Johnson, qui a été forcé de résigner ses fonctions à la Cour suprême.

Avant de décider de nommer M. W. E. Burger, a dit le président, il a écarté un ami personnel et ancien confrère de faculté de droit, Charles E. Rhynes, précisément parce que lui et M. Rhynes étaient des amis de longue date.

$388 millions qu'on pourrait utiliser autrement

# L'usage du tabac est un lourd fardeau pour l'économie canadienne

— John Munro

OTTAWA — L'usage du tabac fait peser un lourd fardeau sur l'économie canadienne, a déclaré, le mercredi 18 juin, M. John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, commentant une étude de l'évaluation du coût de certaines conséquences identifiables de la cigarette sur la santé, la longévité et les biens au Canada en 1966, étude réalisée par la Direction de la recherche et de la statistique de son ministère.

"Ces dernières semaines, au cours des témoignages devant le Comité parlementaire de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, nous avons entendu un grand nombre de remarques sur l'importance économique de la production du tabac, de la fabrication et de la vente des cigarettes. Ces témoignages sont parfaitement normaux", a déclaré M. Munro. "Cependant, il y a plusieurs façons d'envisager le problème et je pense qu'il est souhaitable de voir l'autre aspect de la question, c'est-à-dire le coût de l'usage de la cigarette, en termes économiques et autres, et de publier des chiffres indiquant l'ordre de grandeur de ce coût. Nos estimations suggèrent un coût total de l'ordre de 400 millions de dollars par an".

### Un fardeau de $388,000,000

L'évaluation du coût de certaines conséquences identifiables de la cigarette au Canada en 1966, dans la mesure où un tel coût peut être déterminé au mieux des renseignements du ministère, donne le chiffre de $388,000,000. Le cancer du poumon compte pour $56,000,000 de ce total, les maladies coronariennes pour $201,000,000, la bronchite chronique pour $14,000,000, l'emphysème pour $7,000,000, les autres maladies pour $96,000,000 et les incendies causés par des fumeurs pour $13,500,000. Les quatre maladies, dans la proportion où elles sont attribuées au tabac, ont été responsables en 1966 de 29,000 cas traités médicalement, 755,000 journées d'hôpital et 5,900 décès avant 65 ans.

M. Munro a fait remarquer que toute estimation exige un certain nombre de suppositions, mais il pense que le rapport sous-estime le coût de l'usage de la cigarette. Le ministre a noté également qu'en plus des économies financières, la réduction ou la suppression de l'habitude de fumer libérerait pour d'autres usages les services médicaux et hospitaliers actuellement utilisés pour soigner les maladies attribuables à la cigarette.

Il a encore ajouté que "la valeur potentielle de la réduction ou de l'élimination des conséquences de ce danger, réside également dans le fait que l'on pourrait utiliser autrement l'argent consacré aux cigarettes. Il est raisonnable de conclure qu'une grande partie de cet argent serait utilisé pour acheter d'autres produits imposables et continuerait ainsi à profiter à l'économie nationale. Ces considérations sont évidemment d'importance secondaire par comparaison aux souffrances, aux invalidités et aux décès qui sont entraînés par cette dangereuse habitude".

# Un service professionnel de placement

OTTAWA — Le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et l'Immigration vient d'instituer à titre d'essai un service professionnel de placement durant les congrès importants. Ce service a été en exploitation du 1er au 5 juin, à Montréal, durant le congrès de l'Association des bibliothèques spéciales. De même avait-il servi au mois de mai, à Montréal également, lors du congrès de l'American Pharmaceutical Association.

Ce service devient un élément important de tout congrès puisqu'il tend à aider les membres des associations ou groupements dans leur recherche de personnel. Il permet aux employeurs de passer en revue les aptitudes de leurs employés éventuels et, aux postulants, il offre l'occasion de mieux examiner les offres d'emploi.

L'exploitation du service renferme cinq éléments principaux, notamment: un bureau d'inscription; un échange de messages; une inscription des demandes d'emploi; une inscription des emplois disponibles et un bureau d'administration. Le bureau de l'échange des messages voit à ce que les employeurs et les postulants se rencontrent et exécutent d'autres tâches selon les besoins.

Après avoir évalué les services rendus à ces deux congrès, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration décidera s'il convient d'offrir ce même service à d'autres associations professionnelles canadiennes. L'un des facteurs que le ministère prend en considération, outre le service de placement actuel, est le rôle important qu'il peut jouer pour convaincre les associations internationales à tenir leur congrès au Canada. Si le service de placement réussit, le Canada en tirera des profits importants puisque chaque délégué dépense environ $35 par jour en de telles circonstances, exception faite des épouses et des enfants. Et si l'on tient compte qu'un congrès réunit ordinairement entre deux mille et cinq mille personnes, il va de soi que le montant d'argent ainsi dépensé devient fort appréciable.

Tchécoslovaquie

# *La classe ouvrière se plaint du manque d'informations*

par Jaime Pinto

Le "scandale" Kriegel, l'ex-président du Front national, expulsé récemment du PC pour ses positions "anti-soviétiques et anti-parti", a largement prouvé que, d'ici peu, les Tchèques ne pourront même plus compter sur les textes dactylographiés, circulant sous le manteau, pour être informés du cours des événements, à moins de défier les lois en vigueur dans leur pays.

Comment pourrait-on caractériser la situation politique actuellement? En apparence, la population semble totalement résignée et réfugiée dans un apolitisme absolu. En fait, dans les fabriques et les lieux de travail, les ouvriers se plaignent amèrement du manque complet d'information. Les organisations de base du PC tombent progressivement entre les mains des conservateurs. Les progressistes les plus lucides s'efforcent de convaincre les militants partageant leurs opinions — et ils sont la majorité — de ne pas céder la place à leurs adversaires politiques, mais en vain, semble-t-il.

On constate une situation assez curieuse. La politique devient l'affaire d'une poignée de fonctionnaires aux options attardées parmi lesquels on trouve pas mal de partisans d'une nouvelle direction sans M. Husak.

### Dogmatistes et carriéristes

Ce dernier aurait pu manoeuvrer, dit-on dans certains milieux de la capitale, plus habilement en rassurant les libéraux sur ses intentions les plus profondes. Ces derniers, il y a encore peu de temps, espéraient que le nouveau leader pratiquerait une politique de balance entre les deux extrêmes. En réalité, ils constatent que le cours actuel ne favorise que les plus dogmatiques et les carriéristes avides de prendre leur revanche sur les hommes de "janvier 68".

Au malaise politique s'ajoutent les graves difficultés sur le plan économique. Tant que les Tchèques ont cru qu'ils pourraient disposer d'un certain "espace" libre pour résoudre leurs problèmes économiques, cela pouvait aller. Or, aujourd'hui, il apparait clairement qu'il n'est plus question de procéder à une profonde réforme économique de genre progressiste. Comme solution on propose plutôt aux ouvriers de consentir à de nouveaux sacrifices et de se plier à la "discipline" du travail. Il s'agit là d'une solution bien maigre d'autant plus que les gens, dans ce pays, ne se contentent plus d'appels ou de déclarations si belles soient-elles.

### Husak trop conciliant vis-à-vis de Moscou

Si la presse tchèque accorde une place de choix aux délibérations du Sommet communiste de Moscou, l'opinion s'en moque éperdument tout en notant, avec une certaine satisfaction, les prises de position des contestataires, notamment de la délégation du parti italien. Néanmoins, dans les cercles engagés de la capitale, on attend avec impatience le retour de M. Husak pour savoir si ce dernier a obtenu certaines concessions marquant un assouplissement de la politique soviétique à l'égard de la Tchécoslovaquie.

Les progressistes estiment que M. Husak est allé trop loin dans la voie des concessions. Beaucoup plus loin que nécessaire, se faisant ainsi le prisonnier des tendances les plus rétrogrades qui aspirent à instaurer, pour une longue période, un régime de fer. Il est vrai que jusqu'ici M. Husak, malgré sa réponse indirecte à l'intervention du délégué italien à la Conférence de Moscou, n'a pas encore admis la justification de la tragédie d'août.

Mais au rythme des événements, on se demande à Prague si la légalisation de l'été des tanks, par la partie tchécoslovaque, n'est plus seulement qu'une question de jours. A la rigueur, la population aurait accepté cette importante concession de principe comme une manoeuvre tactique. Cependant, personne, ici, ne se fait plus d'illusions.

### Pas (encore) de procès

En effet, si l'on interroge n'importe quel homme de la rue à ce sujet, il répond "la légalisation de la tragédie d'août reviendrait à permettre l'inauguration d'une ère d'illégalités". A Prague, même dans les cercles où l'on n'éprouve pas une sympathie particulière à l'égard de M. Husak, on continue à soutenir que ce dernier n'acceptera jamais, tant qu'il sera au pouvoir, que l'on traduise des hommes devant la justice pour leurs opinions politiques. Cette opinion il est difficile de la réfuter.

Pourtant on comprend la préoccupation actuelle de la population lorsqu'on assiste à la relève des progressistes par les ultra-conservateurs à tous les échelons de la vie publique. Malgré tous ces faits, il ne serait pas honnête d'affirmer que la Tchécoslovaquie est déjà retournée aux années cinquante, et à ce propos, les multiples déclarations faites ces temps derniers par des dirigeants de ce pays sont sincères. On pourrait citer le récent meeting non orthodoxe tenu ces jours-ci à Sotrava, en présence d'un progressiste aussi peu conformiste que M. Pachman, champion d'échecs, et l'écrivain tchèque Havel. Si les déclarations faites par ces deux personnalités ont fait l'objet d'une attaque sévère du Rude Pravo, organe central du PCT, en fait leurs auteurs n'ont pas été inquiétés sur le plan légal. Il ne reste pas moins qu'un grave malaise politique subsiste dans ce pays et que M. Husak et ses collaborateurs n'ont pas encore trouvé la voie pour gagner l'adhésion progressive ne fût-ce que d'une partie de la population. Sans aucun doute, il sera de plus en plus difficile pour l'opinion publique occidentale, en dehors de ses sentiments profonds de sympathie à l'égard du peuple tchécoslovaque, de se retrouver dans cette évolution. Le plus raisonnable serait que les pays occidentaux s'efforcent de comprendre les difficultés des dirigeants et du peuple tchécoslovaques, tout en maintenant de bonnes relations avec ces derniers notamment dans les domaines économiques et culturels. (17-6-69)

(Copyrigth B.I.P.)

# Le courage de M. Stanfield et l'unité canadienne

Les nouvelles en provenance d'Ottawa considèrent la révolte des Tories de l'Ouest, dirigés par John Diefenbaker, comme un coup porté à l'autorité de Robert Stanfield. Les bons Canadiens de tous bords ne peuvent que souhaiter que M. Stanfield s'en remette le plus vite possible. Il le mérite pour son appel désintéressé à cette politique de "conflit et d'affrontement" représentée par la révolte, dans l'intérêt de l'unité nationale.

Le prestige de l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse monte à mesure que baisse celui de son prédécesseur à la direction nationale du parti conservateur. Dans un discours prononcé à Edmonton et au cours d'une interview accordée à Saskatoon, M. Stanfield a fait preuve de ce courage et de cette fermeté qui élèvent un homme d'Etat. Il a fait preuve de sympathie et de compréhension à l'égard des appréhensions et des problèmes des gens de l'Ouest, mais il a eu la franchise de leur dire qu'ils avaient tort de s'emporter.

M. Stanfield a fait valoir avec fermeté que le bilinguisme et le biculturalisme constituent un domaine dans lequel ils ont tort. Il a invité les Canadiens de toutes les régions de cesser "de se canarder" pour penser à ce qu'ils ont en commun, notamment les objectifs...

On aurait tort de croire qu'il n'y a rien de politique dans les discours et les actes de M. Stanfield en cette matière.

Il n'est pas l'homme de main du gouvernement. A son avis, ce gouvernement a failli à ses obligations envers l'Ouest et les Maritimes, de même qu'envers le Québec. Mais il soutient fermement et sans équivoque la politique de M. Trudeau au sujet des langues et s'oppose à ceux qui voudraient diviser le pays en semant la discorde...

La nation peut s'estimer heureuse d'avoir trouvé deux hommes comme M. Trudeau et M. Stanfield, qui ont assez d'imagination tous les deux pour comprendre l'importance suprême de la question linguistique et sont assez grands pour y faire face.

The Sun, Vancouver, 29-5-69

### Faits de notre histoire

En juin 1871, deux proclamations importantes furent publiées à la résidence vice-royale temporaire située à Silver Heights. La première annonçait la première réunion de la Commission d'éducation provinciale et l'autre donnait les noms de ses membres.

Depuis 1819, l'éducation à la Rivière Rouge était le monopole des autorités religieuses catholiques, anglicanes et presbytérienne. On obtenait une éducation supérieure aux Collèges de St-Boniface et St. John. La Commission d'éducation était divisée en deux sections, catholique et protestante.

**La Liberté et le Patriote**

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage




Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

**ABONNEMENT ANNUEL**
**Canada: $5.00**

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

**Opinion libre**

Les conditions de la vie modrene (22)

# La théologie de l'obsession

La théologie de l'obsession nous enseigne implicitement ou explicitement que le plaisir sensuel est la valeur suprême du mariage.

Peut-on légitimer cette théologie en prêchant la primauté du plaisir? C'est absurde. Nul ne peut vivre pour le plaisir. Un tel but rend nécessairement l'homme malheureux. Socrate, ce philosophe païen, nous disait déjà, il y a plus de 23 siècles, que celui qui ne cherche pas le plaisir est heureux lorsqu'il en est privé et joyeux lorsqu'il le possède, tandis que l'hédoniste est malheureux lorsqu'il n'a point son plaisir — ce qui est fréquent — et n'apprécie pas le plaisir qu'il a, car celui-ci est devenu banal, ordinaire. La seule sagesse humaine nous conseille de ne pas rechercher le plaisir si nous voulons l'apprécier.

D'ailleurs tout plaisir en abondance perd de sa force et devient très tôt un ennui. L'enfant qui reçoit une barre de chocolat par exception l'apprécie intensément. Celui qui a toujours du chocolat s'en désintéresse.

Enfin, le plaisir est à l'opposé de l'effort, et rien de valeur ne se fait sans effort. Fuyant tout effort, l'homme se détériore, n'acquiert aucune compétence, perd sa santé, devient veule et méprisable.

Telle est la loi du plaisir érigé en absolu. La théologie de l'obsession l'ignore. Il est normal qu'elle l'ignore, car c'est le propre d'une obsession d'aveugler l'intelligence.

De plus, la théologie de l'obsession pense à tort que le bonheur fondamental et suprême du mariage réside dans les actes conjugaux. Dans cette ligne de pensée, les époux, au pied de l'autel, durant la cérémonie du mariage, seraient deux personnes distraites ne rêvant qu'à la nuit qui viendra. Cette sorte d'obsession rejette les valeurs réelles de la vie matrimoniale. Il y a bien plus de bonheur dans l'échange des voeux que se font les époux, dans la naissance d'un nouvel homme, dans le premier sourire de l'enfant, dans ses doux gazouillis, dans la communion d'esprit du couple que dans tout acte conjugal. Il s'y trouve moins de passion, c'est entendu, mais plus de bonheur. On oublie trop souvent que "vivre intensément" dans le langage de l'heure ne signifie en réalité que la vie superficielle au niveau des émotions et des passions. — Ceci n'est pas dit pour mépriser les rapports conjugaux. Ils sont au contraire excellents. Ils sont une manifestation correcte et saine de l'amour conjugal. Mais ils ne peuvent être considérés comme les moments suprêmes du mariage! Ils ne sont ni l'unique, ni le premier bonheur de la vie à deux. Si donc les circonstances exigent la continence périodique, ou même indéterminée, on ne peut pas voir là l'échec du mariage, à moins d'être ignare ou obsédé.

En dernier lieu, la théologie de l'obsession méconnait la première caractéristique des actes conjugaux, qui est la caractéristique commune à tous les actes proprement humains: ils sont libres. Bien des gens ont vécu et vivent sans actes conjugaux. Bien des gens s'en sont privés, s'en privent ou s'en priveront pendant un certain temps. Non seulement ces actes ne sont pas nécessaires, mais ils doivent être libres. En effet, même la vie dans le mariage exige des périodes de continence telles celles avant et après la naissance, etc. Ces actes étant libres et non absolus, il faut les vouloir quand il se doit et non autrement. Si donc une nouvelle naissance doit être évitée pour des motifs graves, il s'agit de l'éviter en évitant ce qui la provoque... durant les moments de fécondité naturelle. Il n'y a aucun mal à cela. Au contraire, la liberté que le couple exerce alors permet un approfondissement du respect et donc de l'amour. Cette liberté pratiquée dans la ligne de la moralité conduit au bonheur. L'esclavage des passions qui font dévier de la voie sereine ne peut qu'entraîner le malheur. Le Saint-Père l'a souligné: "l'homme ne peut trouver le vrai bonheur, auquel il aspire de tout son être, que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans sa nature et qu'il doit observer avec intelligence et amour" (31).

Nous pouvons maintenant comprendre que le changement "dans la manière d'apprécier la signification des actes conjugaux par rapport à (l'amour conjugal)" (2b) est normal dans le seul contexte anormal de l'égoïsme et de la luxure. Il est anormal dans le contexte de l'amour conjugal et de l'esprit sain. En effet, les conditions économiques de la vie moderne peuvent, par leur despotisme, contraindre des familles à devoir se priver de la joie d'avoir des enfants, mais ne peuvent les contraindre pour autant à détruire la signification profonde de leur amour. La nouvelle conception de la femme peut en amener certaines à s'engager dans un travail lucratif ou professionnel, mais seul l'égoïsme les amènera à le faire au détriment de l'amour conjugal. Enfin, l'amour conjugal considéré comme un jouet n'est pas un véritable amour conjugal. C'est l'amour égoïste de soi.

Hélas, le contexte d'égoïsme et de luxure est une des "conditions de la vie moderne" (3a). Allons-nous préférer l'égoïsme à l'amour, la "pilule" à la morale?

**Georges Allaire**

Des petits mots d'humour

# Le chapeau qui tourne dans le vent

Les récentes élections provinciales ont surpris beaucoup de gens. Personne, pas même les candidats néo-démocratiques, ne croyait que le peuple manitobain élirait un gouvernement socialiste. Voilà que le mot socialiste était lancé et dans l'espace d'une nuit le peuple manitobain se voyait aussitôt menacé par un gouvernement socialiste et, selon qu'on a plus ou moins d'imagination, un gouvernement fasciste, révolutionnaire et communiste. Il est surprenant que dans l'espace d'une nuit l'électorat ait pu se documenter suffisamment pour qualifier un gouvernement de communiste ou, avant même que le parti n'ait eu la chance de poser un geste, l'accuser de nationaliser toutes les industries privées et de chasser impitoyablement les financiers de la province. Car s'il s'agit de chasser les financiers, on voit que les financiers sont certes dans un état de crise. Si l'on tient compte des deux provinces canadiennes qui ont ou qui ont déjà eu un gouvernement socialiste, du Québec où, dit-on, les financiers sont chassés par la menace du séparatisme, de l'Ontario où le coût de la vie est très élevé, des provinces maritimes où les habitants sont très pauvres, de l'Alberta où les Américains, semble-t-il, contrôlent l'économie, de la Colombie-Britannique où s'amorce actuellement un courant de séparatisme anglais, des îles St-Pierre-et-Miquelon dans le fleuve qui sont des îles françaises et enfin des Territoires du Nord-Ouest qui sont à peine peuplés, on voit que les financiers qui sont actuellement persécutés avec tant d'acharnement n'ont aucune place où se réfugier.

Mais ce qui est encore beaucoup plus surprenant, c'est l'attitude de l'électorat face aux résultats surprenants des élections. Un ami me disait que, le jour des élections, plusieurs personnes s'étaient présentées aux bureaux de scrutin et avaient voté en faveur du Nouveau Parti Démocratique. Mais au lendemain, ces mêmes personnes avaient avoué leur inquiétude devant les résultats. Par un coup du hasard, ils avaient, semble-t-il, gagné leur vote et maintenant ils avaient peur de leur choix. Mais que disaient ces gens avant les dernières élections? C'était des gens fort honnêtes qui, comme tout le monde, critiquaient le système capitaliste en soulignant les injustices sociales. Les grandes compagnies, disait-on, doivent être taxées; le petit contribuable comme moi ne doit pas porter tout le fardeau de la taxation; les travailleurs sont la colonne vertébrale de la nation. Des opinions et des critiques fort intéressantes quand on a un système qui ne représente pas ces idées. Bref, les capitalistes qui étaient critiqués par ces gens étaient ailleurs dans la société et travaillaient sournoisement dans l'ombre à l'aliénation complète du petit contribuable. Au lendemain des élections, ces mêmes petits contribuables soulignaient avec presque autant de ferveur l'erreur qu'avait commise le peuple en élisant un gouvernement socialiste. Du jour au lendemain, ces petits contribuables étaient devenus de grands capitalistes au même titre que les magnats des entreprises privées. Aussitôt leur propriété était menacée, leur petit commerce allait être nationalisé et tout à coup, il y avait moins d'injustice sociale dans le monde. Tout ceci pour dire en fin de compte qu'il y a beaucoup de gens qui parlent à travers leur chapeau ou qui sont du moins coiffés d'un chapeau qui tourne facilement dans le vent.

**Gérald Backeland**

# Vacances écolières 1969

Les ateliers de sciences garderont portes closes
Muettes deviendront les écoles, soudain.
Les villes seront vidées — et dans leurs maillots roses
Les jeunes dans les plages, vivront les jours, au bain.
Ce sera la détente, le voyage, l'aventure,
On aura un moment contemplant la nature
Le temps si bref, hélas! de pouvoir respirer
Et de ses lourds labeurs la chance d'oublier.
Profitez, écoliers, jouissez du bonheur
Deux mois — c'est une vie. Prenez-les à plein coeur.

**Manie Tobie (juin 1969)**

# Fête du Canada 1969

On vient te couronner d'un nouveau diadème,
Pays de mes amours, pour te dire "je t'aime".
Comme tu as grandi, comme tu es puissant
Et avec quelle fierté, te chantes, ton enfant.
Ton glorieux passé, ton présent, l'avenir,
Tout influence en nous le droit de te chérir.
Aussi pour préluder ici un centenaire
Nous exerçons nos voix pour cet anniversaire.
Car le Manitoba, ton enfant jubilaire
Saura te faire honneur, te célébrant, joyeux,
Ajoutant son bouquet aux fleurons glorieux.

**Manie Tobie (juin 1969)**

# Nominations et permutations dans le clergé de St-Boniface

L'archevêché de St-Boniface vient d'annoncer les changements suivants dans le clergé de St-Boniface:

— I —

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, qui a résigné la cure de la paroisse de la Cathédrale, prendra une année sabbatique afin d'étudier plus particulièrement la catéchèse aux adultes.

M. l'abbé Raymond Roy, qui était supérieur au Petit Séminaire depuis le 1er juillet 1966, est nommé curé de la paroisse de la Cathédrale.

M. l'abbé Fernand Desjardins, directeur au Petit Séminaire de St-Boniface, en devient le supérieur.

M. l'abbé Robert Campeau, qui était aux études, redevient directeur au Petit Séminaire de St-Boniface.

Ces nominations prendront effet le 12 août prochain.

— II —

Mgr Charles Desorcy, qui est curé de St. Bernadette depuis 1961, deviendra curé de Somerset.

M. l'abbé Roland Bélanger, qui est curé de Somerset depuis 1966, deviendra curé de St. Joseph the Worker.

M. l'abbé Albert Fréchette, qui est curé de St. Joseph the Worker depuis 1966, deviendra curé de St. Bernadette.

M. l'abbé René Touchette, qui était vicaire et professeur à St-Jean-Baptiste, sera vicaire à St. Bernadette.

M. l'abbé James Scharinger, qui sera ordonné prêtre le 3 août prochain, sera vicaire à St. Bernadette.

Ces nominations prendront effet le 1er septembre prochain.

— III —

M. l'abbé Eugène Hébert, qui était curé de Richer et Ste-Rita, est maintenant curé de Powerview.

M. l'abbé Louis-Philippe Jean, qui était curé de Powerview, est nommé vicaire à la Cathédrale.

M. l'abbé Gérard-Majella Lévesque, qui était vicaire à la Cathédrale, est nommé curé de Richer.

M. l'abbé Georges-M. Svoboda, curé d'Elma et des chapellenies de Hadashville et de Whitemouth, est nommé aussi curé de Ste-Rita.

**Autres nominations**

M. l'abbé Raymond-Marie Ferron, de retour d'une année sabbatique, est nommé curé de St-Léon et de la chapellenie de Manitou, en remplacement de M. l'abbé Paul Carrier, en repos à Montréal.

Cette nomination prendra effet le 1er août.

M. l'abbé Firmin Michiels, qui était professeur à l'école du Précieux-Sang, devient directeur-administrateur du Diocesan High School.

Sur présentation de leur supérieur provincial, le Père Lionel Dumont, O.M.I., est nommé curé de Berens River, en remplacement du Père Albert Jobin, O.M.I.; et le Père Robert Bernardin, O.M.I., est nommé missionnaire à Roseau.

Le Père Maurice Richer, S.J., sur présentation du Conseil des Aviseurs du Collège, devient recteur du Collège de St-Boniface.

**Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine**

**Anniversaires**

M. l'abbé Philippe Perron, Lorette, du 30 juin.

M. Réginale Lacroix, St-Pierre, du 1er juillet.

M. Bernard Bohémier, Lorette, du 3 juillet.

Voyage au Maroc I

# *Péripéties de voyage d'un Canadien errant*

**Tanger**

Après avoir franchi les eaux du détroit de Gibraltar et la distance entre Algerciras et Tanger, le traversier arrive au port africain. Une petite foule d'arabes accueille les voyageurs qui débarquent. Ces arabes sont très pressés de conduire les voyageurs à un hôtel ou à une auberge, ainsi qu'au "changeur d'argent", etc. Il est sage, avant même de débarquer à Tanger, de connaître l'adresse d'un hôtel réputé, car il faut se méfier de ces gens qui peuvent nous conduire n'importe où.

**Le marché "Noir"**

Car Tanger, pendant longtemps une ville et un port international, semble être le quartier général du marché Noir. Une courte promenade dans la ville et voilà que le jeune voyageur est assailli de toutes parts par des arabes qui proposent une variété de choses plus ou moins illicites. Ces gens savent converser en anglais, en allemand, en français et en espagnol. La plupart du temps, ils essayent d'avoir la confiance de l'étranger par leur amabilité. Ils sont rarement vêtus à l'arabe mais préfèrent le costume européen ou "occidental"... Règle générale, il vaut mieux se méfier et de ne prêter sa confiance à personne qui ne se l'est pas méritée par l'honnêteté de ses propositions.

La première chose qu'on propose à l'étranger, c'est de lui changer son argent (sur le marché Noir), ce qui peut être profitable pour ceux qui portent des dollars américains. Les agents de change autorisés, les banques, etc. accordent cinq dirhams pour chaque dollar américain tandis que ce même dollar en achète six sur le marché Noir. Mais la transaction devient dangereuse lorsque l'on considère ceux avec qui l'on doit faire affaire. Le gouvernement marocain interdit de telles transactions aux touristes et les oblige à déclarer le montant d'argent qu'ils ont en entrant au pays sur une petite formule qui doit être présentée et signée par la banque ou autre agent de change autorisé à chaque transaction. La formule doit être présentée une dernière fois avant de quitter le pays. Il est sage de suivre la consigne et d'obéir aux lois du pays qu'on visite.

La seconde proposition qui est faite au jeune touriste, c'est de se procurer de la drogue: plus précisément, du haschish ou du kif, deux dérivés de chanvre indien. A Tanger, la vente de la drogue semble être sous le contrôle du marché Noir en ce qui concerne l'exportation. On sait d'ailleurs que ces produits, de fabrication marocaine, se rendent en Europe et bien souvent en Amérique par voie de Tanger.

Parmi les autres propositions qu'on fait au jeune touriste, il y a les "girls"... Il semblerait que beaucoup de touristes (surtout les américains) qui arrivent à Tanger veulent voir des "danseuses

(Suite à la huitième page)

La Saint-Jean à La Broquerie

# Un après-midi bien passé

par Gérald Backeland

Je m'étais dit en roulant vers La Broquerie, ce dimanche-là, que les organisateurs de la Saint-Jean-Baptiste n'avaient pas bien choisi leur journée pour célébrer la fête nationale du Canada français. C'était peut-être exactement le même sentiment qu'avaient ressenti les autres francophones et anglophones qui s'étaient rendus à La Broquerie. Mais, malgré le temps gris, le 22 juin, nous étions quand même quelque 250 personnes à participer à la fête.

Après la messe de 10 heures et demie, l'après-midi était consacré à un tournoi de baseball. Les gradins étaient remplis de spectateurs, mais c'étaient plutôt les petits groupes de gens rassemblés amicalement à l'arrière des gradins qui ont attiré mon attention. Dans un de ces groupes, j'ai rencontré M. Saint-Hilaire, un des organisateurs de la fête. Nous avons discuté un peu de l'ensemble de la fête de la Saint-Jean et je fus surpris d'apprendre que le village de La Broquerie avait toujours été un des villages canadiens-français à conserver la tradition de la fête de la Saint-Jean. "En 1967, l'année du centenaire, m'a-t-on dit au cours de la discussion, c'était beaucoup plus grand qu'aujourd'hui: on avait eu un défilé avec des chars allégoriques".

Quittant le groupe, je me suis rendu au premier terrain de baseball pour regarder la fin d'une partie bruyante entre les Chevaliers de Colomb et les Enseignants. Si l'entrain et les cris sont les clés d'une réussite, les Chevaliers de Colomb ne pouvaient pas perdre la partie. L'équipe avait un receveur qui pouvait par ses cris et ses gestes remporter à lui seul la victoire. Ses cris ont sans doute porté fruit car les Chevaliers de Colomb ont remporté la victoire par un compte de 7 à 4.

En mangeant un "hot dog" et en buvant un "coke", je me suis rendu près de trois petits kiosques à l'arrière des gradins. C'était le lieu des jeux de hasard. Surveillant minutieusement les trois kiosques, je décidai de tenter ma chance. J'optai pour le troisième kiosque où l'on tentait de jeter de l'argent dans une soucoupe qui flottait dans un baril d'eau. Ce kiosque demandait moins d'adresse que les deux autres où des gens cherchaient à briser des ballons avec des dards et tiraient sur des bouteilles avec une carabine à billes. Invoquant la loi de la gravité comme gage d'une réussite certaine, je m'approchai en me disant que je n'avais qu'à laisser mon argent tomber dans la soucoupe. J'ai commencé par jeter des "cennes". Je frappais évidemment la soucoupe, mais l'argent tombait aussitôt dans l'eau du baril. On mit une autre soucoupe à l'eau et je décidai d'utiliser de plus grosses pièces de monnaie. Mais je perdis toujours. Quand on me promit de mettre une troisième soucoupe à l'eau — geste qui aurait évidemment couvert la surface de l'eau de soucoupes — je décidai que je ne pouvais pas me permettre de subir l'humiliation de manquer mon coup devant un tel étalage de soucoupes. J'abandonnai alors le jeu, me consolant en disant que c'était sans doute une eau spéciale qu'on avait mise dans le baril et que cette eau attirait pour des raisons chimiques mon argent au fond du baril.

Sur le deuxième terrain de baseball, les mères du village affrontaient leurs filles dans une partie qui fut chaudement disputée. Je dis chaudement disputée parce que j'appuyais secrètement les mères du village. Mais en fin de compte, les filles ont écrasé sans merci leurs mères au point qu'on n'a même pas voulu me dire le résultat de la partie.

L'atmosphère de la fête était amicale. Tout le monde se connaissait et tout le monde se saluait. C'est peut-être ce que les spectateurs ont retenu le plus de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. La journée devait être couronnée par un feu de camp et une danse dans la rue, mais ce reporter dut s'absenter — le porte-feuille quelque peu dégarni par les hâbleurs courtois de la petite foire...!

# Au Sacré-Coeur

**Winnipeg**

**Pèlerinage**

Le pèlerinage annuel au sanctuaire de Ste-Anne-des-Chênes, organisé par les Dames de Ste-Anne, aura lieu le mercredi 23 juillet.

Départ du Sacré-Coeur de Winnipeg à 9 h a.m. Retour à 3 h p.m. Adultes, $1.25; enfants, 75c. Les pèlerins des paroisses environnantes sont admis, y compris les messieurs.

Veuillez, s'il vous plait, vous procurer vos billets au plus tôt afin que les organisatrices puissent retenir, le ou les autobus nécessaires.

Pour billets ou autres informations, adressez-vous à Mme Roy, tél.: WH 2-9587, ou à Mme Forcier, tél.: SP 5-1506.

On publie en moyenne 12 timbres commémoratifs par année au Canada.





# Un grand succès dramatique de l'ONF enfin au petit écran: "Un autre pays"

"Go West, young man!", disaient les Américains. Les Canadiens ont eu aussi leur épopée de l'Ouest, et c'est une tranche dramatique de cette histoire moins connue qu'on pourra voir à la télévision de Radio-Canada, Canal 3, le mardi 8 juillet, à 3 h 30, avec la présentation du film "Un autre pays", version française de "Drylanders", un long métrage dramatique en superscope foudroyant depuis sa sortie en 1963.

Ce film, qui met en vedette Frances Hyland et James Douglas, reconstitue un moment pathétique de la conquête de l'Ouest canadien par ces pionniers héroïques qui bâtissaient "un autre pays" à même l'immensité. Saskatchewan, 1907. Les jeunes couples vont s'établir dans l'Ouest avec des appétits de géants: on peut acheter 160 acres de terre pour dix dollars, et on se taille d'invraisemblables domaines. Les voisins se retrouvent distants de dix milles. La mécanisation agricole vient à temps prêter main forte à ces dimensions nouvelles. Et ce sont d'incroyables récoltes, durant nombre d'années. Une nouvelle société nait, une race d'hommes énergiques et tenaces se crée. Même s'il a fallu partir de zéro, ce sont encore les années de vaches grasses.

Et c'est ici que le drame commence. 1929, la crise économique. Mais avant tout, pour l'Ouest, c'est la première année d'une sécheresse qui va en durer neuf. Les pionniers vont être mis à dure épreuve. Les puits s'assèchent, l'humus vaillamment travaillé s'en va en poussière dans les tempêtes de vent. Le pays devient désert, les fermes abandonnées, les machines rouillent au soleil. Mais le pays tient bon, et c'est sous la forme d'un amer souvenir que la catastrophe survivra dans la mémoire des générations à venir.

Lancé en anglais en 1963, en Saskatchewan, "Un autre pays" a connu un succès instantané qui a traversé le pays et les années. On a loué l'interprétation vigoureuse et authentique des vedettes, Frances Hyland et James Douglas, et des co-vedettes Mary Savage et Don Francks. Dès ce moment-là, les critiques ne tarissent pas d'éloges: "Excellent travail de caméra, histoire d'une rude vérité, décors merveilleux, comédiens de tout premier ordre", dit "Time Magazine". Et "McLean's Magazine": "Un film qui a de l'éloquence et de la force, interprété avec vigueur". Moins d'un mois après sa sortie, en 1963, "Un autre pays" avait déjà été montré dans 150 salles et il avait attiré un demi-million de spectateurs. Réalisé par Donald Haldane et produit par Peter Jones, "Un autre pays" procède d'un scénario de Charles Cohen, sur une musique originale d'Eldon Rathburn. C'est une production de l'Office national du film du Canada.

Le même jour à 10 h 30 p.m., on présentera "Swing la Baquaise", autre film de l'ONF, sur la carrière de la "Bolduc" si bien connue par ses disques nombreux.



La célèbre actrice et chanteuse américaine Judy Garland, trouvée morte le 21 juin dernier à son domicile londonien de Chelsea, connut très tôt le succès particulièrement dans le genre comédie musicale où sa voix chaude, puissante, émouvante surtout remuait les foules. Le pinacle de sa carrière mouvementée et même tragique demeurera son rôle de Dorothy dans le "Wizard of Oz". La chanson "Somewhere over the rainbow" qu'elle y exécuta la fit connaitre dans le monde entier. (Photo TTS)

# FILMS à l'écran

- **Les chiffres placés après le troisième alinéa réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquaquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.**
- **A la fin du texte est indiquée, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants, (a) adolescents.**

* * *

**BENJAMIN**

Eastmancolor. Comédie dramatique réalisée par Michel Deville avec Pierre Clémenti, Michèle Morgan et Michel Piccoli.

**Scénario:** Un orphelin de dix-sept ans, Benjamin, élevé loin du monde, arrive chez sa tante, la comtesse, dans le château de Valandry. Il va alors de découverte en découverte dans ce milieu où grandes dames et aristocrates, soubrettes et domestiques s'adonnent aux jeux de l'amour. C'est à qui, de toutes ces jolies femmes, se chargerait, sous la conduite de l'amant de la comtesse, le comte Philippe, de l'éducation sentimentale du nouveau venu. L'adolescent finit par tomber amoureux d'une jeune orpheline, Anne, qui elle s'est éprise du comte. Elle accepte enfin de se donner à Benjamin, mais ce n'est que pour exciter la jalousie de Philippe.

**Commentaires:** On retrouve certes ici plusieurs aspects du talent indiscutable de Michel Deville: technique éprouvée, maitrise de l'image et de la couleur, décors habilement exploités, solide direction d'acteurs. L'ensemble, d'une élégance où perce l'artifice, fait peut-être quelque peu appliqué, mais s'impose par une grâce teintée de mélancolie. Une pléiade d'artistes de renom, au jeu souple et nuancé, ajoute au charme acidulé du film.

Ce marivaudage libertin contient plusieurs scènes et situations scabreuses. A la réflexion, on peut y discerner une certaine amertume engendrée par la façon de vivre des personnages.

**Avec sévères réserves.** Durée: 105 minutes.

* * *

**THE LOVE BUG**

Technicolor. Comédie réalisée par Robert Stevenson. Principaux interprètes: Dean Jones, Michele Lee, David Tomlinson, Buddy Hackett.

**Scénario:** Un amateur de courses d'automobiles, Jim, achète une Volkswagen que son propriétaire, Thorndyke, veut mettre au rancart. Avec un ami mécanicien, Tennessee, qui donne à la Volks le nom d'Herbie, il décide de s'en servir pour prendre part à une épreuve. Mais Herbie n'est pas une voiture comme les autres. Elle se comporte comme un être humain, roule seule sans conducteur, s'attache à son nouveau maitre et lui fait gagner la course contre Thorndyke lui-même qui conduit une grosse voiture. Ce dernier offre alors à Jim le gros prix pour ravoir la Volkswagen. Devant son refus, il s'arrange pour lui créer toutes sortes d'embêtements, mais, dans une épreuve subséquente, Herbie se venge et mène Jim et Tennessee à la victoire.

**Commentaires:** Produite par les studios de Walte Disney, cette comédie a ceci d'original qu'elle personnifie avec humour et fantaisie une petite automobile et la fait agir et réagir comme un personnage doué d'intelligence et de sensibilité. Le scénario, inventif à souhait, est servi par une mise en scène adroite et soignée où s'entremêlent avec bonheur de nombreux gags visuels et des trucages fort bien réussis. Les interprètes jouent avec un entrain communicatif.

Bien réalisée, cette comédie fantaisiste constitue un divertissement de bon aloi.

Général. Durée: 108 minutes.

# Rapport annuel de l'Orchestre symphonique de Winnipeg

L'Orchestre symphonique de Winnipeg vient de compléter sa 21e saison et celle-ci fut sans contredit la meilleure de toutes et à tous les points de vue, selon le rapport présenté par son président, M. W. R. Palmer, à la réunion annuelle tenue récemment. Le fait de jouer dans la magnifique salle de concert du Centenaire contribua certainement à son succès. L'orchestre s'est rendu à Flin Flon et Thompson pour dra peut-être son orchestre symphonique.

M. Ernest J. Smith est le nouveau président de la Symphonie; le vice-président, le Dr M. M. Pierce; la présidente du comité des dames, Mme J. W. Sparling; M. Gabriel-J. Forest, président du comité des finances et trésorier. D'autres Canadiens français qui font partie de la direction sont: MM. Guy Hamel, Raymond-R. Dubois et Etienne Gaboury et, à titre honorifique, l'hon. juge Monnin.

**Artistes invités**

la première fois. Cette année aussi, le nombre des concerts "Fanfares" et de ceux pour les écoliers a été augmenté. Le bureau de direction à la suggestion de M. Cleve, chef de l'orchestre, a accepté de fonder un groupe de base de 62 musiciens. Plus de 100,000 personnes assistèrent aux concerts et la publicité fut excellente de la part de tous les média, pour les musiciens, les artistes invités et pour le directeur.

Le trésorier a rapporté que le déficit pour l'année était le plus considérable que l'organisation n'ait jamais accusé. Il faudra trouver moyen de vendre plus de billets de saison (même si la vente augmente considérablement chaque année), d'obtenir plus d'octrois des gouvernements ou des subventions de grandes sociétés qui exploitent les entreprises dans la province, afin de combler ce déficit, sans cela, dans un an ou deux Winnipeg per-

Les artistes invités qui se présenteront au cours de la prochaine saison avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg sont: Susan Starr, pianiste; Isaac Stern, violoniste; Walter Susskind, pianiste et chef d'orchestre; Richard Goode, pianiste; Gisela Depkat, violoncelliste; Juan Pablo Izquierdo, pianiste et directeur d'orchestre; Andres Segovia, guitariste; Jan Peerce, ténor, et Leon Fleisher, pianiste. Ce choix varié et excellent assure aux amateurs de belle musique un régal qui les attirera en foules, **espérons-le, pour la** Symphonie.

# Chronique de CBWFT

**Finales de soccer**

Durant le mois de juin, la télévision de Radio-Canada a largement satisfait les amateurs de soccer, et le dimanche 6 juillet, à 13 h 30, il y aura une autre partie diffusée dans le cadre de l'émission **L'univers des sports.**

**Une fois de plus,** il s'agit d'une finale de Coupe mais après les finales d'Angleterre et de France, le niveau va encore s'élever. En effet, les téléspectateurs pourront assister à une rencontre de niveau international puisqu'il s'agit de la finale européenne de la Coupe des vainqueurs de Coupes.

Au départ, une quarantaine d'équipes représentant autant de pays étaient en lice. Après de nombreuses éliminatoires, il ne reste plus que deux prétendants et ce sont ceux-ci que nous verrons à l'oeuvre lors d'une rencontre disputée sur la pelouse du stade municipal de Bâle, en Suisse.

**James Baldwin, écrivain**

A partir du 7 juillet, la télévision de Radio-Canada reprendra, chaque lundi à 22 heures, quelques-unes des meilleures émissions du **Sel de la semaine** de ces deux dernières saisons.

Pour commencer cette série, où nous trouverons toute une suite de noms prestigieux, le réalisateur Pierre Castonguay a choisi l'écrivain noir James Baldwin qui avait été le premier invité de Fernand Séguin au début de la saison 1967-68 et plus précisément le 11 septembre 1967.

James Baldwin, qui a vécu de nombreuses années à Paris, parle un français teinté d'argot, et dans sa bouche, toutes les expressions prennent un petit air "exotique".

Peu avant son passage **au Sel de la semaine,** de violentes émeutes raciales s'étaient produites à Detroit, et le réalisateur fit passer quelques séquences pendant que James Baldwin parlait et celui-ci n'hésita pas à déclarer:: "Cela n'est encore rien... le pire est à craindre". Les événements (l'assassinat de Kink) devaient lui donner raison.

Presque deux ans après sa première diffusion, ce **Sel de la semaine** garde toute sa saveur et sa force. James Baldwin n'est pas un invité comme les autres et Fernand Séguin n'a pas conduit son entretien comme d'habitude.



# Au poste CBWFT

**JEUDI 3 JUILLET**

2:30—Cinéma: "Couple idéal". Comédie bouffe réalisée par Bernard Roland avec Raymond Rouleau, Hélène Perdrière. Rivalité entre deux firmes de cinémas en 1912. (Français 1945)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Pirate Maboule (C)
5:00—Francis aux paradis perdus (C)
5:30—Ni oui ni non (C)
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—La Soeur volante
8:00—Les grands films: "Vivre ici" Film tourné à Genève et dans la région par Claude Goretta, avec Maurice Carrel, Anne Perez, Hélène et Alain Vaucher. Production de la télévision suisse romande. Quels sont les problèmes qui pourraient agiter un Suisse? De quelle manière ressentira-t-il une certaine monotonie, une forme de routine? Quel sera l'événement, banal en soi, qui modifiera sa vision des choses et sa tranquillité?
9:45—Atome et Galaxies (C)
10:15—Prenez le volant
11:00—Cinéma: "L'affaire Nina B". Film policier psychologique, réalisé par Robert Diodmak, avec Nadja Tiller et Pierre Brasseur. Nina B tente de se suicider. A quelque temps de là, à sa libération de prison où ses concurrents voulaient le voir confiné, son mari meurt. Pourquoi ce suicide raté? Qui a provoqué cette mort? (Français 1961)

**VENDREDI 4 JUILLET**

2:30—Cinéma: "Madame et son Flirt". Comédie musicale avec Andrez, Gisèle Pascal. Deux jeunes époux qui s'aiment ne sont pas pour autant toujours du même avis. Un jour, Madame prend un flirt ce qui l'entraine dans des complications invraisemblables, mais tout se termine le mieux du monde. (Français 1945)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Les aventures de Chaperonnette à pois (C)
5:30—Oui ou non (C)
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Recettes
8:00—Agence Interim (C)
8:30—Coup de soleil (C)
9:00—Des agents très spéciaux (C)
10:00—La Bohème (C)
10:30—Les Soviétiques (C)
11:00—Cinéma "Les bonnes femmes". Film réalisé par Claude Chabrol, avec Bernadette Lafont et Lucille St-Simon. Quatre jeunes filles sont vendeuses dans un magazine d'appareils ménagers. Le film nous raconte les aventures de chacune d'elles, après la fermeture du magasin. (Français 1960)

**SAMEDI 5 JUILLET**

230—Ciné-jeunesse: "Si j'étais le chevalier blanc". Conte écrit et réalisé par Ion Popescu Gopo. Le fils cadet d'un roi est choisi, après avoir triomphé d'une épreuve, pour aller recevoir la succession de son oncle, l'empereur. (Romain 1965)
4:00—Marionnettes du monde (C)
4:30—M. et Mme Détectives
5:00—Tous les trains du monde
5:30—Les as des quilles (C)
6:00—24 heures avec
6:30—Le téléjournal
6:35—Le Cinéma amateur dans le monde (C)
7:00—Belle et Sébastien (C)
7:30—Les Chevaliers du ciel (C)
8:00—Billet de faveur: "Le moment de la vérité". Drame social de Francesco Rossi, avec Miguel Mateo Miguelin, Jose Gomes Sevillano et Linda Christian. Un jeune homme s'en va travailler à Barcelone où il tombe sous la coupe d'exploitants. Il ne voit de salut que dans l'espoir de devenir un grand matador. Il prend des leçons participe à des corridas de village, puis remporte sa première victoire. Il finit par accéder à la gloire. Mais cette gloire est exigeante. (Italien 1965)
9:30—Souvenirs à Gogo
10:00—Sacha Show
11:00—Cinéma: "Le désert rouge". Drame psychologique écrit et réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Monica Vitti, Richard Harris et Carlo Chionetti. La jeune femme d'un ingénieur souffre de névrose à la suite d'un accident où elle a failli perdre la vie. Elle songe à se distraire de ses angoisses en gérant un commerce. Un ami de son mari s'intéresse à elle. (Franco-Italien 1964. Italien sous-titré)

**DIMANCHE 6 JUILLET**

1:45—Univers des sports (C)
3:00—5 D
3:30—Chemin de Dieu
4:00—D'hier à demain
5:00—Langue vivante
5:30—L'éventail de Séville (C)
6:00—Robinson Crusoé
6:30—Walt Disney présente (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Festival de France
10:30—Vivre en ce pays
11:00—Cinéma: "Par quatre chemins" (3e partie). Film réalisé par Guy Casaryl, avec Francine Bergé et Georges Poujouly. Quatre jeunes français de quatre régions différentes viennent de terminer leur service militaire. Le train les ramène à Paris.

**LUNDI 7 JUILLET**

2:30—Cinéma: "Le masque de fer". Aventures pseudo-historiques de Richard Pottier, avec Andrée Debar et Pierre Cressoy. Henri, frère jumeau de Louis XIV, est jeté en prison sans explication. Une amie d'enfance, aidée d'un maitre d'armes, réussit à le faire évader. (Italien 1954)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Ni oui ni non
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Ballades et chansons
8:00—Monde de Marcel Dubé (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Service des affaires classées (C)
10:00—Le Sel de la semaine
11:00—Cinéma: "Lady Paname". Comédie de moeurs d'Henri Jeanson, avec Suzi Delair et Louis Jouvet. Une jeune chanteuse chante au music-hall la chanson d'un compositeur qu'elle aime en secret. Bien que cette chanson ait toujours porté malheur à ses interprètes, c'est pour elle le succès. Par contre, la malchance s'acharne sur un autre artiste.

**MARDI 8 JUILLET**

2:30—Cinéma: "Un autre pays: Saskatchewan".
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Poly
5:30—Ni oui ni non (C)
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Les portes claquent". Comédie de Michel Fermaux et Jacques Poitrenaud, avec Noël Roquevert, Dany Saval et Michel Lonsdale. L'action se passe dans une famille de farfelus. Le père est un faible, la mère un grand bébé, les filles sont mal élevées, le fils est un libertin et la grand-mère reçoit un amant. (Français 1960)
9:00—Bonjour Canada (C)
10:00—Moi et l'autre (C)
10:30—Swing la baquaise
11:00—Ciné-club: "Au hasard, Balthazar". Drame écrit et réalisé par Robert Bresson avec Anne Wiazemsky, François Lafarge et Philippe Asselin. (Français 1966)

**MERCREDI 9 JUILLET**

2:30—Cinéma: "Le rebelle de Naples". Aventures de Guido Brignone, avec Anne-Maria Ferrero et Massimo Serato. Le chef des Carbonari, le comte de San Elmo, profite de sa séduction auprès de l'amie et de la fille du ministre de la police napolitaine pour subtiliser des documents importants. (Italien 1953)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Robin-Fusée (C)
5:30—Oui ou non
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Les aventures de Tom Sawyer (C)
8:00—Cinéma: à communiquer
10:00—Le grand tournoi
11:00—Festival Pagnol: "Merlusse". Etude psychologique de Marcel Pagnol, avec Henri Poupon. Disgracié par la nature, Merlusse est professeur au Lycée de Marseille. Les élèves, sans pitié, lui font les plus méchantes farces. Cependant, obligé de garder les élèves qui ne partent pas en vacances pour Noël, il met à chacun un petit cadeau dans ses souliers. (Français 1935)



GUIDES CATHOLIQUES

# Sous le trèfle d'or

Un voyage échange de 12 guides entre le diocèse de St-Boniface et Maillardville, C.-B., subventionné par Ottawa, a été organisé par Mme Lucille Dumaine, commissaire à la branche guide.

Le départ pour la Colombie-Britannique se fit le 30 juin et le retour avec les guides de Maillardville aura lieu le 10 juillet. Toutes sont âgées de 12 à 17 ans.

La première visite sera une réception par le maire et quelques échevins de St-Boniface et un luncheon au musée. Ce sera ensuite une visite des ruines de la basilique, de l'église du Précieux-Sang, des édifices du parlement, suivie d'un pique-nique au parc Assiniboine. Le dimanche est libre. Le lundi, un autobus loué les conduira à la ferme agricole de Morden et, si la température le permet, elles iront se baigner dans un lac artificiel à 1 mille et demi de Morden.

Un autre jour sera la visite de l'hôtel de ville de Winnipeg et la réception par le pro-maire, la visite de CBC et une interview par M. Georges Paquin avec Mme Amélie Gareau, cheftaine des guides de Maillardville, et Mme Rosanna Bérubé, cheftaine qui accompagnera les guides de St-Boniface. Une visite au centre d'achat du Parc Polo et le souper à un restaurant de Winnipeg, ensuite au Rainbow Stage pour la comédie musicale "The King and I". Une autre journée libre avant le départ des visiteuses. Bon voyage aux guides qui partent et bienvenue à celles qui arriveront.

Merci à l'organisatrice, Mme Lucille Dumaine qui a travaillé à faire de ce voyage un succès. Bravo! Nous vous donnerons des détails du voyage à la fin de juillet.

**Liste des candidates**

**Manitoba** — Doris Préfontaine, Lorette; Paulette Hébert, St-Boniface; Jocelyne Cloutier, Fort Garry; Denise Morier, St-Boniface; Gisèle Dumontier, St-Boniface; Alice Bérubé, St-Boniface; Gisèle Morier, St-Boniface; Paulette Johnson, Lorette; Yolande Granger, La Broquerie; Michelle Bohémier, La Broquerie; Evelyne Dumaine, St-Boniface; Claire Normandeau, St-Boniface.

**Maillardville, C.-B.** — Chantal Bradley, Marguerite Bradley, Claire Bruneau, Pauline Bruneau, Doris Joly, Yvette Lamothe, Elisabeth Martin, Marie-Paule Moyen, Lorraine Rougeau, Rosalie Rougeau, Rose-Marie Roy et Suzanne Roy.

Mmes Jeannette Heyser et Bérubé accompagneront les guides de St-Boniface.



## $400.00 pour le Tourisme

M. John B. Carroll, ministre du Tourisme et de la Récréation, vient d'octroyer $400.00 à la Chambre de Commerce de St-Boniface pour aider à la promotion du tourisme.

Cet octroi est au nombre de ceux que fait chaque année le gouvernement provincial aux Chambres de Commerce du Manitoba, afin de leur permettre d'administrer les centres d'information touristique. Le ministre a déclaré que le gouvernement était heureux de pouvoir aider ces organisations locales qui apportent une aide si précieuse aux touristes. Grâce à leur connaissance de leur propre région, ils peuvent en faire valoir les sites de sorte que les visiteurs désirent revenir au Manitoba.

Une tête et un coeur bien meublés font pardonner aisément des mains vides.

(Sertillanges)




**Avis aux abonnés**

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

— No 605 —

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | ■ | ■ | | | | | |
| 3 | | | | | ■ | | | ■ | | | | |
| 4 | | | | | ■ | | | ■ | | | | |
| 5 | | | ■ | ■ | | | | | ■ | ■ | | |
| 6 | | ■ | | | | | | | | | ■ | |
| 7 | | ■ | | | | | | | | | ■ | |
| 8 | | | ■ | ■ | | | | | ■ | ■ | | |
| 9 | | | | | ■ | | | ■ | | | | |
| 10 | | | | | ■ | | | ■ | | | | |
| 11 | | | | | | ■ | ■ | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

1—D'une manière qui affecte le coeur.
2—Soutirer. — Acceptée.
3—Mariage. — Terminaison. — Fête.
4—Epoques. — Equerre. — Exister.
5—Consonnes. — Préfixe qui signifie demi. — Phonétiquement: Amplement.
6—Attirée dans une société.
7—Parlons avec peine et en hésitant.
8—Dans le corps. — A toi. — Avant-midi.
9—Fleur. — Très rude. — Jeta de la bave.
10—Transpiras. — Voyelles. — Ainsi soit-il.
11—Inflammation de la muqueuse des gencives. — Répand.
12—Ecole de chants attachée à une paroisse.

**VERTICALEMENT**

1—Qui s'enroule vers la gauche.
2—Fleuve de Bretagne. — Enivra.
3—Niais. — Coup de baguettes. — Non vicié.
4—Arr. d'Alençon. — Dans. — Intente.
5—Terminaison. — Théologien né en Ecosse ou en Irlande. — Ecole catholique.
6—Un temps fort long.
7—Récompensa.
8—Terminaison. — Rivière de France. — Conj.
9—Guide. — Dans. — Personne extrêmement sotte ou ignorante.
10—Tronc d'arbre. — En les. — Pénible.
11—Nuancera. — Avenir sans fin.
12—Commande d'un mécanisme à distance.

**SOLUTION DU PROBLEME No 604**

■ **Horizontalement:** 1. Parader — Bras; 2. Iran — Louve; 3. Rader — Par — In; 4. Ares — Reparla; 5. Ste — Méritait; 6. Os — Ta — Ides; 7. Eure — Es — Ur; 8. Emplette — Ose; 9. Raillée — Aser; 10. Ir — Ils — Emeri; 11. Entée — Orée; 12. Saur — Anesscs.

■ **Verticalement:** 1. Parasoleries; 2. Arts — Marna; 3. Ridée — Epi — Tu; 4. Ares — Tullier; 5. Dar — Marelle; 6. En — Ré — Etés; 7. Péri — Té — Om; 8. Lapidée — Ere; 9. Borates — Ames; 10. Ru — Ras — Osées; 11. Avili — User; 12. Sénatoreries.

Le 21 juillet, deux astronautes américains débarqueront sur la lune. La photo ci-dessus, prise au cours d'un exercice d'entrainement, nous montre comment Neil Armstrong posera le pied sur la lune. Pendant les quelque trois heures que les premiers explorateurs américains passeront à l'extérieur du module lunaire, ils doivent recueillir 50 livres d'échantillons de roc pour fin d'études après le retour sur Terre. (Photo TTS)

## Face à la nouvelle politique...

(suite de la première page)

main! On n'intègre pas les gens par des décrets de loi.

"Ce qui fait mal aux Indiens, a-t-il ajouté, c'est la disparition de l'Acte indien et des traités. C'est la disparition de toute reconnaissance constitutionnelle de leurs droits d'exister comme groupe ethnique distinct."

**Une minorité menacée**

"Ils ont décidé de nous imposer à tous leur solution à l'inégalité, proteste M. Courchene dans son communiqué du 26 juin. Et une de leurs méthodes consiste à enlever toutes distinctions légales, à éliminer de la constitution toutes références particulières aux Indiens comme groupe ethnique distinct."

"Eliminer de la constitution toute mention particulière de l'Indien ne lui assurera pas plus d'égalité que l'élimination de ce qui se rapporte au fait anglais et au fait français enlèverait toute source de mécontentement entre le Canada anglais et le Canada français", de continuer M. Courchene. "De fait, ajoute-t-il, nous nous demandons si le gouvernement aurait l'audace de suggérer que toute référence aux deux nations fondatrices et au bilinguisme fût enlevée de la Constitution afin d'éliminer toute distinction entre le 'Français' et l''Anglais' et les autres groupes ethniques du Canada".

"L'égalité est le fruit du respect mutuel et non d'inclusion ou exclusion législative, déclare le président de la Manitoba Indian Brotherhood. Le respect mutuel est le fruit de la considération et de la compréhension mutuelle. Le geste du gouvernement en présentant ce livre blanc n'a pas créé un climat favorable au respect mutuel."

**Télégramme du cardinal Flahiff**

Entre-temps, les Indiens du Canada cherchent à obtenir de toutes parts l'appui de la population, des associations, des groupes ethniques et des Eglises afin d'amener le gouvernement à reviser ses décisions, à cesser toute application (par des voies détournées au niveau de la fonction publique) de la politique présentée dans le livre blanc et d'entrer en dialogue d'égal à égal avec les représentants reconnus de tous les Indiens du Canada.

Pour sa part, le cardinal George Flahiff, de Winnipeg, agissant en son nom personnel et au nom des évêques du Manitoba, a fait parvenir un télégramme au premier ministre Trudeau et au ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, leur exprimant son inquiétude devant la détérioration des rapports entre le gouvernement et les Indiens et les graves répercussions qui peuvent en résulter.

S'abstenant de porter un jugement sur les mérites de la politique proposée par le fédéral, le cardinal Flahiff se dit convaincu qu'avant de pouvoir réaliser un programme efficace en vue de l'avancement des Indiens il est nécessaire de poursuivre le dialogue dans le but de réconcilier les attitudes et d'établir les bases d'objectifs communs et de respect mutuel.

L'archevêque de Winnipeg termine son télégramme en priant le gouvernement de voir immédiatement à rétablir la bonne entente et élaborer sa politique indienne en se basant davantage sur la compréhension humaine et le respect mutuel.

## 99 ans de service aux Manitobains

Voilà le titre de la brochure qui contenait le rapport annuel de l'hôpital général St-Boniface. L'administratrice, Sr Délia Clermont, S.G.M., qui le présenta, pour la dernière fois, puisque les Soeurs Grises ont décidé de confier cette tâche à un laïc maintenant, déclara qu'en s'approchant de son centenaire l'hôpital avait eu une année très fructueuse.

Le nombre de patients s'est chiffré par 22,557. On a opéré 25,151 patients à la salle d'opération et au département de secours. Les services rendus par ce dernier ont tellement augmenté qu'il est nécessaire de l'agrandir.

L'hôpital général St-Boniface continue à être le centre principal de recherches cardiovasculaires du Manitoba. La complexité des services pour opérations cardiovasculaires requiert un personnel compétent, des appareils modernes, plus de personnel par patient, une augmentation de produits pharmaceutiques et de produits médicaux et chirurgicaux. Le nombre de ces opérations augmente sans cesse.

L'hôpital entretient d'excellentes relations avec l'université de Manitoba dans le domaine de l'enseignement médical. L'école des infirmières améliore sans cesse son programme et 107 étudiantes furent admises en septembre 1968, à un cours de 30 mois qui sera réduit à deux ans pour la rentrée de 1970.

Un immeuble de 40 logis pour loger les résidents et les internes sera complété pour le mois d'août et la construction majeure pour l'agrandissement de l'hôpital commencera en 1970 ou 1971.

Malgré tous ces changements, la philosophie chrétienne de l'hôpital demeure un point capital.








**Billet du mercredi**

## Louis Saint-Laurent, premier ministre à son corps défendant

Quand sir Wilfrid Laurier mourut en 1918, l'idée se répandit qu'il était le dernier Canadien français à devenir premier ministre de son pays.

On ne voyait nulle part, il y a un demi-siècle, la possibilité pour un autre d'accéder au poste suprême.

Les années se suivirent, avec une succession ininterrompue de premiers ministres de langue anglaise, chez les libéraux comme chez les conservateurs, chez les libéraux surtout, car M. William Lyon Mackenzie King n'en finissait plus de se succéder à lui-même.

Quand il décida enfin de se retirer, M. Louis-Stephen Saint-Laurent, qui faisait partie de son cabinet depuis quelques années, le remplaça à l'automne de 1948.

Ce dernier fut premier ministre pendant près de dix ans, de 1948 à 1957, après quoi il fut remplacé par M. John G. Diefenbaker, chef du parti conservateur, qui réussit à se maintenir à la tête de l'administration fédérale jusqu'en 1968.

Son successeur fut un autre Canadien de langue française: Pierre Elliott-Trudeau.

La légende ne tenait pas, qui interdisait l'entrée au Parlement d'un Canadien français, avec les titre et fonctions de premier ministre.

• • •

Si l'on résume en vitesse, on arrive à ces constatations: après Laurier, qui fut premier ministre de 1896 à 1911, il fallut attendre jusqu'en 1948 — pendant 37 ans — pour qu'un de ses compatriotes dirigeât à Ottawa les affaires publiques; vint Saint-Laurent, qui fut premier ministre de 1948 à 1957; vint ensuite Trudeau, qui l'est depuis une année.

Les circonstances le voulurent ainsi, mais il faut savoir que le parti libéral tomba assez bas dans l'opinion, avant Saint-Laurent comme avant Trudeau, et ses dirigeants se montrèrent assez souples pour accepter un Canadien français comme chef, en 1948 comme en 1968, prévenant ainsi la débandade générale qui menaçait.

Non seulement les anglophones se dirent que nécessité fait loi, mais c'est sur les instances de Mackenzie King que Saint-Laurent, après des hésitations qui l'honorent, montrant son peu d'ambition personnelle, permit qu'on le hissât au sommet, assumant les fonctions de premier ministre.

On n'est pas sans savoir que, chez les Anglo-Saxons, ses meilleurs amis ne le voyaient là que pour un mandat, disant qu'il ne serait pas réélu et qu'un anglophone lui succéderait.

Nombre de gens se trompèrent là-dessus, car Saint-Laurent se piqua au jeu, termina son premier mandat, en sollicita un second et fut réélu.

M. Pierre Elliott-Trudeau vint plus tard, mais c'est là une autre histoire.

Une excellente biographie de M. Saint-Laurent, analytique et détaillée, tenant compte des idées qui l'animèrent sa vie durant avant et pendant les années passées à Ottawa, vient de paraître à Montréal. (1)

Elle a pour auteur Dale C. Thompson, s'intitule **Louis St-Laurent, Canadien,** fut d'abord publiée en anglais, puis traduite en français par F. Dufau-Labeyrie.

Illustrée de nombreuses photographies, elle compte près de 600 pages, y compris un Index minutieux qui en fait un excellent outil de travail.

Elle raconte par le menu la vie de M. Saint-Laurent, qui aborda la politique sur le tard, au moment où il achevait à Québec une brillante carrière d'avocat.

M. Saint-Laurent fut poussé vers la politique, sans qu'il y ait eu de sa part un désir profond de s'y plonger, et c'est à son corps défendant, pour ainsi parler, qu'il devint tour à tour député, ministre du Gouvernement fédéral, premier ministre du pays.

Ce fut son lot d'être premier ministre quand il ne le désirait pas, et de subir une retentissante défaite aux élections de 1957, quand il entendait le demeurer.

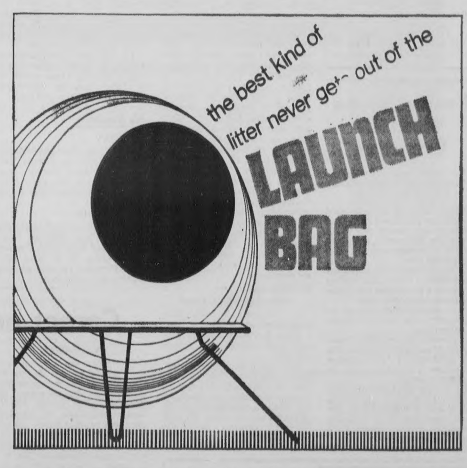
Ce fut son lot de parvenir à la tête du parti libéral sur le plan national, alors que la plupart de ses intimes rejetaient jusqu'à l'idée de le voir entrer dans l'arène politique, redoutant à la fois son inexpérience de la vie publique, son passé d'avocat mêlé aux affaires, son manque de contact avec le peuple, ses manières de grand seigneur d'un autre âge.

Aujourd'hui à sa retraite, âgé de 87 ans, M. Saint-Laurent doit se rappeler ces choses avec une sagesse doublée d'amusement.

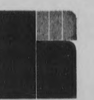
**L'Illettré**

(1) Au Cercle du Livre de France.







# Mariages

## Au Manitoba

**HAYWOOD —**

**Barylski-Dheilly**

Le samedi 14 juin, en la cathédrale St-Vladimir de Winnipeg, avait lieu le mariage, avec échange d'anneaux, de Mlle Dianne-Yvonne Dheilly, fille de M. et Mme Albert Dheilly, de Haywood, à M. Ted Barylski, fils de M. et Mme Mike Barylski, de Winnipeg.

La mariée, au bras de son père, revêtait une longue robe blanche en taffetas de rayonne avec corsage ajusté, col roulé et manches longues en dentelle de nylon. La jupe de ligne A était rehaussée d'une traîne en organza doublée de tulle et bordée de dentelle. Son voile bouffant était retenu par une couronne de perles. Elle portait une cascade d'oeillets orange.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Beverly Barylski et Lorraine Dheilly, ainsi que la bouquetière, Bonnie Barylski, portaient de longues robes identiques en tulle rose garnies de dentelle argentée, des tiares de couleur argent comme coiffures et des bouquets d'oeillets roses et blancs. M. Maurice Barylski, frère du marié, était garçon d'honneur et M. Robert Dheilly agissait comme huissier. Le petit page, Raymond Dheilly, frère de la mariée, portait les anneaux.

La mère de la mariée portait un ensemble robe-manteau avec accessoires assortis et un bouquet de corsage d'oeillets blancs. La mère du marié avait choisi un ensemble robe-manteau beige et un bouquet de corsage d'oeillets blancs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les nouveaux mariés se rendirent au studio Charles pour se faire photographier. Un souper, genre ukrainien, fut servi à quelque 250 invités au "Polish Society Hall" et fut suivi d'une soirée dansante au son de l'orchestre "His Polka Drifters".

Au retour de leur voyage de noces à Vancouver, le nouveau couple résidera à Winnipeg.

**Carrière-Dagesse**

Le samedi 14 juin, Mlle Odile Dagesse, fille de M. et Mme Roméo Dagesse, épousa M. Robert Carrière, d'Otterburne, en l'église St-Ignace de Winnipeg.

* * *

**ILE-DES-CHENES —**

**Brûlé-Ellinoy**

Le samedi 14 juin, Mlle Sylvia Ann Ellinoy, fille de M. et Mme Steven Ellinoy, unissait sa destinée à celle de M. Fernand Brûlé, fils de M. et Mme Honoré Brûlé. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R. P. Thibault, O.M.I., en l'église St-Emile de St-Vital.

Mme Doreen Brûlé agissait comme dame d'honneur, accompagnée de M. Jérôme Brûlé, frère du marié, tandis que Mlle Germaine Brûlé et Mme Paul Brûlé étaient demoiselles d'honneur, escortées respectivement par M. Richard Tremboth et Paul Brûlé. Les dames portaient de jolies robes longues identiques en crêpe bleu ciel.

M. Robert Laflèche exécuta l'Ave Maria, le Panis Angelicus et Our Father. Mme Pauline Durand touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les nouveaux époux et leur cortège nuptial vinrent embrasser Mme Honoré Brûlé, mère du marié, retenue à la maison par la maladie. Ils se rendirent ensuite à la salle "Christ The King" pour déguster un bon repas familial. Une foule de parents et d'amis les rejoignirent plus tard pour offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux et la fête se termina par une belle soirée dansante.

M. et Mme Fernand Brûlé ont choisi résidence à St-Vital en attendant de venir demeurer sur leur propriété au village.

# Décès

## En Saskatchewan

**RADVILLE —**

**M. Napoléon Fradette**

Le 8 juin, un ancien pionnier, M. Napoléon Fradette, a rendu son âme à Dieu à l'hôpital général de Regina, à l'âge de 75 ans, après une longue maladie.

M. l'abbé N. Marcotte chanta la messe de Requiem en l'église Ste-Famille et l'inhumation se fit au cimetière local. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, MM. Louis et Eugène Fradette, Raymond Rivière, Garry Verhelst, Ronald Corbin et Rickie Kines.

M. Fradette est né à St-Lazare, Québec, en 1893. Il vint à Radville en 1910 et s'installa sur un homestead à Soda Lake en 1919. Il épousa Mlle Clara Galorneau et 13 enfants naquirent de cette union. En 1956 il laissa sa ferme à son fils, Lucien, et se retira avec son épouse à Radville. Il était très actif pour les oeuvres paroissiales et fut syndic de la paroisse de Radville, président du Club 4-H et commissaire d'école du district de Soda Lake.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils et six filles, tous mariés; cinq frères; trois soeurs et 44 petits-enfants. Deux enfants le précédèrent dans la tombe.

* * *

**SASKATOON —**

**Mme Paul St-Arnaud**

Mme Paul St-Arnaud est décédée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon le 18 juin, à l'âge de 78 ans.

Les prières furent récitées le jeudi soir 20 juin en l'église des Sts-Marytrs-Canadiens. Les funérailles eurent lieu à cette même église le samedi à 2 h p.m. Le R. P. Bernard de Marjorie, curé de la paroisse, chanta le service. L'inhumation se fit dans le cimetière catholique. Les porteurs étaient MM. Emile Desaulniers, Marcel Côté, Victor Préfontaine, Michel Blondeau, H. Comeau et J. Ellis.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre fils, Edmond, de Prince Rupert, C.-B., Emile, d'Ottawa, Ont., Roland, de Saskatoon, et Jules, de Red Deer, Alta; trois filles, Mme Emery Trann (Lucille), d'Alliance, Alta, Mme Renaud Côté (Pauline), de Sherbrooke, Qué., et Mme Claude Côté (Thérèse), de Montréal, Qué.; deux frères, Odilon Desaulniers, de St-Jean-Baptiste, Man., et Exaverie, de St-Pierre, Man.; trois soeurs, Mme J. Bissonnette (Albertine), de la Maison Ste-Thérèse d'Otterburne, Man., Mme Georges Renuart, de St-Boniface, Man., et Soeur Marie-Maximilla, S.N.J.M., de St-Boniface; 33 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Mme St-Arnaud était membre de la Ligue des Femmes Catholiques. Mère de famille accomplie, elle se faisait remarquer par sa constante gaieté et sa grande charité qu'elle prodiguait à tous ceux qui étaient dans le besoin.

* * *

**ST-ISIDORE DE BELLEVUE —**

**Mme Graziella Gareau**

Le vendredi 6 juin, Mme Graziella Gareau rendait l'âme à Dieu à l'hôpital St-Paul de Saskatoon après une longue maladie.

Elle laisse dans le deuil son époux, Médéric; huit fils, Robert et Euclide, de Gravelbourg, Germain, Aurèle, David, Rosaire, Anatole et Gérald, de Bellevue; six filles, Mme H. Gervais (Isabelle), de la Colombie-Britannique, Mme R. Plante (Mariette), du Manitoba, Mme R. Patoine (Réjeanne), de Courval, Mme N. Magnin (Marie-Anna), de St-Louis, Mme J.-P. Magnin (Antoinette), d'Edmonton, Alta, et Florida, de Bellevue; 18 petits-enfants; sa mère, Mme Lumina Gaudet, de Duck Lake; sept frères, M. l'abbé Roland Gaudet, Paul-Emile, Adonias, Adolphe, Aurélien, Adelmar et Marcel; quatre soeurs, Sr Flore Gaudet, Mme Irène Lavigne, Mme Claire Gareau, Mme Sarah Topping.

* * *

**ST-DENIS —**

**Adams-Deauvin**

Le 31 mai, Mlle Evelyne Deauvin unissait sa destinée à M. Edward Adams en la cathédrale St-Paul de Saskatoon. Les nouveaux époux résident à Saskatoon.

* * *

## Au Manitoba

**HAYWOOD —**

**M. Emile Dubé**

M. Emile Dubé est décédé accidentellement le mardi 17 juin, à l'âge de 49 ans. Son épouse, Mélina, l'avait précédé dans la tombe depuis cinq ans.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Charles Dubé; deux soeurs, Mmes Marguerite Lacourse et Arthur Marchand (Joséphine); deux frères, Paul et Charles. Deux autres frères l'ont précédé dans la tombe: Lorenzo, mort au champ d'honneur en Hollande, et Roméo, mort en Colombie-Britannique il y a environ quatre ans. Il laisse aussi un bon nombre de neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 19 juin. Le salon funéraire Doyle, de Carman, était en charge des arrangements.

# Naissances

## En Saskatchewan

**VONDA —**

Le 30 avril: Brian, fils de M. et Mme Louis Flouzorie. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Duquenes, de Prince-Albert, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 mai: Louise-Marie, fille de M. et Mme Raymond [illegible]. Parrain et marraine, M. et Mme Wally Hyska.

Le 10 mai: Simone-Marie, fille de M. et Mme Albert Marchand. Parrain et marraine, M. et Mme Ronaldo Marchand, grands-parents de l'enfant.

* * *

## Au Manitoba

**AUBIGNY —**

Le 13 juin: Louanne-Laurette-Marie, fille de Claude Vermette et d'Adèle Nadeau, baptisée le 22 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Sorin.

* * *

**STE-AGATHE —**

Le 18 juin: Léo-Daniel, fils de M. et Mme Maurice Gratton, baptisé le 29 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Chartier, grands-parents maternels de l'enfant.





Je désire remercier tous ceux qui m'ont donné leur appui lors des dernières élections provinciales et exprimer ma vive gratitude envers ceux qui ont travaillé pour moi avec tant de diligence.

Laissez-moi vous assurer que comme votre membre élu, je représenterai tous les résidents de ma circonscription.

Laurent Desjardins, M. A. L.
St-Boniface, Manitoba

# — RÉSULTATS DES ÉLECTIONS —

## RADISSON
(Parc Windsor)

| Bureau de vote | Henderson (CP) | Kotowich (L) | Shafransky (NPD) |
|---|---|---|---|
| Blackberry | 20 | 35 | 66 |
| Kent Rd Sc | 9 | 3 | 22 |
| Kent Rd Sc | 48 | 41 | 186 |
| Kent Rd Sc | 22 | 53 | 149 |
| Kent Rd Sc | 22 | 36 | 126 |
| Kent Rd Sc | 27 | 30 | 179 |
| Steel Sc | 37 | 31 | 133 |
| Steel Sc | 21 | 33 | 163 |
| Steel Sc | 23 | 33 | 141 |
| St Fam Hall | 8 | 61 | 142 |
| Howden Sc | 10 | 49 | 86 |
| St. Barth | 31 | 85 | 105 |
| St. Barth | 24 | 56 | 85 |
| Front Sch | 57 | 85 | 105 |
| Front Sch | 69 | 116 | 136 |
| Front Sch | 46 | 114 | 101 |
| St. Barth | 58 | 86 | 156 |
| St. Barth | 34 | 125 | 152 |
| Howden Sc | 40 | 105 | 119 |
| Howden Sc | 36 | 100 | 137 |
| Prend Sc | 64 | 117 | 135 |
| Prender | 38 | 89 | 97 |
| Prender | 30 | 65 | 87 |
| Russel Sc | 38 | 93 | 118 |
| Russel Sc | 20 | 61 | 75 |
| Vanier Sc | 48 | 148 | 125 |
| Vanier Sc | 46 | 107 | 133 |
| Winakwa Cl | 30 | 41 | 87 |
| Winakwa Cl | 38 | 134 | 161 |
| Vanier | 19 | 76 | 112 |
| St. Barth | 35 | 70 | 73 |
| TOTAL | 1043 | 1807 | 3642 |

## RHINELAND

| Bureau de vote | Forrester (L) | Froese (CS) | Heinrichs (NPD) | Hildebrand (CP) |
|---|---|---|---|---|
| Wkler | 4 | 4 | 1 | 10 |
| Altona | 8 | 9 | 1 | 11 |
| Marais | 22 | 6 | 5 | 24 |
| Hlbst | 14 | 32 | 12 | 110 |
| Gretna | 21 | 62 | 7 | 80 |
| Rsnort | 11 | 50 | 1 | 62 |
| Hbert | 6 | 94 | 2 | 23 |
| Hbert | 8 | 82 | 0 | 19 |
| Enns | 10 | 92 | 0 | 19 |
| Gdnthal | 13 | 30 | 3 | 24 |
| Toews | 18 | 48 | 4 | 35 |
| Altona | 40 | 152 | 17 | 100 |
| Altona | 36 | 100 | 13 | 155 |
| Altona | 24 | 62 | 9 | 73 |
| Altona | 14 | 39 | 5 | 73 |
| Altona | 14 | 50 | 9 | 106 |
| St Joseph | 45 | 18 | 9 | 28 |
| Letellier | 77 | 19 | 12 | 37 |
| St Jean | 64 | 52 | 7 | 20 |
| St Jean | 82 | 38 | 5 | 22 |
| Rsnfeld | 19 | 79 | 6 | 111 |
| Horndn | 10 | 87 | 4 | 65 |
| Pl Coul | 22 | 88 | 1 | 61 |
| Pl Coul | 28 | 62 | 5 | 83 |
| Wkler | 10 | 61 | 2 | 35 |
| Wkler | 10 | 64 | 3 | 28 |
| Wkler | 23 | 67 | 5 | 57 |
| Wkler | 23 | 73 | 5 | 70 |
| Wkler | 24 | 87 | 2 | 60 |
| Wkler | 23 | 73 | 5 | 70 |
| Wkler | 3 | 7 | 0 | 10 |
| Wkler | 7 | 44 | 1 | 27 |
| Wkler | 16 | 55 | 4 | 39 |
| Wkler | 14 | 63 | 2 | 46 |
| Marion | 24 | 23 | 6 | 19 |
| TOTAL | 777 | 1963 | 181 | 1837 |

## ROCK LAKE

| Bureau de vote | De Pape (L) | Einarson (CP) | Leonard (NPD) |
|---|---|---|---|
| McCoy | 3 | 5 | 3 |
| Baldur | 0 | 4 | 0 |
| Treh | 5 | 8 | 0 |
| Ctwright | 26 | 107 | 34 |
| Ctwright | 24 | 86 | 37 |
| Mather | 49 | 114 | 28 |
| Clrwater | 51 | 86 | 20 |
| Park Leg | 54 | 118 | 35 |
| Pkland Leg | 46 | 105 | 26 |
| Purves | 30 | 55 | 7 |
| Plt Mound | 60 | 77 | 16 |
| Plt Mound | 19 | 92 | 22 |
| Plt Mound | 39 | 100 | 26 |
| Plt Mound | 43 | 73 | 31 |
| Fraser Res | 21 | 54 | 1 |
| Mariapolis | 63 | 81 | 19 |
| Glenora | 30 | 64 | 22 |
| Neelin | 22 | 55 | 9 |
| Baldur | 37 | 97 | 16 |
| Baldur | 42 | 91 | 15 |
| Johnson Res | 13 | 36 | 8 |
| Bru Hall | 8 | 58 | 6 |
| St Alphonse | 20 | 51 | 7 |
| Bruxelles | 91 | 71 | 11 |
| Swan Lake | 39 | 182 | 32 |
| Somerset | 99 | 48 | 6 |
| Somerset A-K | 99 | 48 | 6 |
| Somerset L-Z | 183 | 43 | 15 |
| St Leon | 60 | 27 | 14 |
| Altamont | 48 | 61 | 10 |
| Cardinal | 24 | 32 | 13 |
| St Lupicin | 16 | 21 | 3 |
| Notre Dame | 68 | 61 | 34 |
| Notre Dame | 70 | 56 | 33 |
| Rathwell | 41 | 103 | 24 |
| Treherne | 50 | 116 | 31 |
| Treherne | 63 | 128 | 39 |
| Holland | 62 | 82 | 31 |
| Holland | 58 | 111 | 24 |
| Cypress Rv | 52 | 92 | 21 |
| Wilson | 8 | 40 | 7 |
| Lavenham | 13 | 49 | 6 |
| Greenway | 21 | 51 | 6 |
| Holland | 14 | 31 | 8 |
| Notre Dame | 15 | 23 | 1 |
| TOTAL | 1800 | 3045 | 759 |

## SPRINGFIELD

| Bureau de vote | Bahuaud (L) | Mulder (CP) | Toupin (NPD) |
|---|---|---|---|
| Whitemouth H | 0 | 1 | 0 |
| Oakbank H | 0 | 5 | 4 |
| Lorette Hall | 1 | 4 | 2 |
| Ste Agathe | 119 | 19 | 52 |
| Ste Agathe | 24 | 36 | 19 |
| Glenlea Garage | 11 | 35 | 12 |
| St Adolphe | 66 | 53 | 105 |
| Ile des Chenes | 19 | 38 | 43 |
| Landmark | 16 | 60 | 20 |
| St Norbert | 22 | 39 | 46 |
| Lasko Res | 13 | 8 | 11 |
| Koorman Res | 7 | 23 | 52 |
| Cournoyer Res | 28 | 52 | 129 |
| Lorette | 36 | 41 | 166 |
| Dufresne | 16 | 17 | 41 |
| Ste Genevieve | 16 | 13 | 65 |
| Rosa Chapel | 20 | 11 | 41 |
| Rivers Hills | 22 | 152 | 127 |
| Medika Hall | 2 | 17 | 46 |
| West Hawk Lake | 5 | 20 | 19 |
| Rennie Hall | 6 | 33 | 36 |
| Elma Hall | 9 | 44 | 104 |
| Lewis | 4 | 4 | 9 |
| Ste Rita | 6 | 1 | 34 |
| Vivian | 2 | 10 | 53 |
| Monominto Rd | 14 | 13 | 43 |
| Belsham Res | 13 | 42 | 41 |
| Dugald | 31 | 87 | 149 |
| Beniot Res | 31 | 56 | 75 |
| Springfield | 13 | 53 | 75 |
| Le Hall, E. St. P | 30 | 82 | 185 |
| Hamilton Sc | 13 | 72 | 139 |
| St Catherines | 15 | 34 | 103 |
| St Catherines | 25 | 48 | 134 |
| Oak Bank | 40 | 105 | 125 |
| Hazelridge | 12 | 49 | 77 |
| Anola | 12 | 41 | 79 |
| East Dale | 2 | 4 | 61 |
| Hughes R Anola | 3 | 21 | 38 |
| Molson Sc | 2 | 7 | 48 |
| Whitemouth | 37 | 94 | 97 |
| TOTAL | 763 | 1544 | 2705 |

## MORRIS

| Bureau de vote | Funk (CS) | Jorgenson (CP) | Legault (L) | Loftus (NPD) |
|---|---|---|---|---|
| Morris | 34 | 397 | 38 | 60 |
| Sewell | 16 | 50 | 11 | 3 |
| Lowe F | 62 | 171 | 11 | 31 |
| Stan's | 6 | 58 | 9 | 2 |
| Sil Pl | 0 | 35 | 19 | 5 |
| Rosent | 0 | 109 | 3 | 0 |
| Spring | 1 | 119 | 12 | 12 |
| Brunk | 10 | 70 | 17 | 46 |
| Sanfrd | 3 | 114 | 24 | 43 |
| Domain | 0 | 105 | 19 | 8 |
| La Salle | 0 | 45 | 39 | 75 |
| Oak Bl | 5 | 94 | 11 | 56 |
| Fndale | 1 | 62 | 17 | 17 |
| Starbk | 5 | 123 | 36 | 37 |
| Swnsn | 0 | 36 | 42 | 6 |
| Elie | 2 | 41 | 153 | 9 |
| St Eustache | 8 | 97 | 140 | 27 |
| Dacotah | 1 | 33 | 23 | 5 |
| Sprgstn | 8 | 42 | 12 | 1 |
| Lavallee Res | 4 | 25 | 66 | 19 |
| Com Ranny. | 4 | 104 | 45 | 12 |
| Elm Crk | 13 | 168 | 68 | 56 |
| Shearer | 7 | 48 | 17 | 11 |
| Haywood | 4 | 59 | 69 | 41 |
| Lorette Hall | | 1 | 4 | 2 |
| Slessor | 28 | 12 | 3 | 7 |
| Strlg Sc | 2 | 37 | 8 | 3 |
| TOTAL | 241 | 2332 | 1222 | 670 |

## LA VERENDRYE

| Bureau de vote | Barkman (L) | Blatz (CP) | Reimer (NPD) |
|---|---|---|---|
| Niverville | 95 | 139 | 27 |
| New Bothwell | 27 | 41 | 12 |
| Randolph | 51 | 12 | 6 |
| Kleefeld | 98 | 48 | 23 |
| Grienke | 58 | 44 | 18 |
| Steinbach | 138 | 78 | 41 |
| Stein Utl Bldg | 61 | 53 | 19 |
| Stein Utl Bldg | 155 | 73 | 27 |
| Stein Rink | 139 | 29 | 15 |
| Stein Rink | 108 | 71 | 24 |
| Stein Rink | 119 | 50 | 25 |
| Stein Rink | 167 | 61 | 31 |
| Blemenort | 44 | 19 | 25 |
| Fillion Res | 25 | 9 | 16 |
| Ste Anne Res | 96 | 30 | 70 |
| Ste Anne Hall | 109 | 46 | 31 |
| Richer | 47 | 35 | 65 |
| Giroux Hall | 67 | 46 | 35 |
| Oswald | 28 | 27 | 26 |
| La Broquerie | 143 | 38 | 37 |
| Marchand | 39 | 4 | 9 |
| Richer | 9 | 13 | 3 |
| Hadash | 29 | 10 | 55 |
| Prawda | 15 | 14 | 21 |
| McMunn | 20 | 8 | 7 |
| East Brain | 12 | 6 | 17 |
| Indian Bay | 1 | 2 | 1 |
| Falcon Lake | 10 | 27 | 26 |
| Resh Hn Stein | 10 | 6 | 0 |
| TOTAL | 1928 | 1044 | 713 |

## ST-BONIFACE

| Bureau de vote | Arpin (CP) | Desjardins (L) | Gadjdosik (NPD) |
|---|---|---|---|
| 463 Des Meur | 28 | 75 | 25 |
| 221 Ya Veren | 10 | 71 | 60 |
| Tache Sc | 23 | 166 | 92 |
| Tache Sc | 33 | 199 | 117 |
| 167 Masson | 25 | 265 | 45 |
| Louis Riel C | 12 | 196 | 53 |
| Tache Hos | 37 | 159 | 23 |
| Scouts Hall | 22 | 180 | 54 |
| Louis Riel C | 50 | 261 | 105 |
| 467 De la Mor | 58 | 276 | 105 |
| 155 Bertrand | 30 | 139 | 68 |
| Queen Eliz. Sc | 44 | 170 | 93 |
| Queen Eliz. Sc | 27 | 114 | 66 |
| 312 Des Meur | 73 | 162 | 119 |
| 138 Horace | 57 | 91 | 114 |
| Prec Blood | 50 | 153 | 112 |
| Prec Blood | 43 | 166 | 138 |
| King Geo Sc | 39 | 106 | 98 |
| 387 La Riviere | 64 | 122 | 157 |
| Sac Heart Ch | 30 | 132 | 108 |
| Club St Mich | 20 | 75 | 124 |
| 560 St. Cather | 39 | 62 | 163 |
| TOTAL | 812 | 3240 | 2029 |

## STE-ROSE

| Bureau de vote | Hoefer (NPD) | Marohn (CP) | Molgat (L) | Oswald (CS) |
|---|---|---|---|---|
| Rdg Mt | 10 | 57 | 56 | 20 |
| Glen | 26 | 118 | 67 | 2 |
| Wald | 1 | 80 | 18 | 21 |
| Amar | 3 | 27 | 4 | 9 |
| Amar | 8 | 32 | 119 | 33 |
| West | 7 | 11 | 50 | 14 |
| Alons | 24 | 70 | 120 | 8 |
| Kel | 37 | 44 | 136 | 18 |
| McCr | 113 | 216 | 197 | 27 |
| Laur | 21 | 30 | 116 | 24 |
| Kinos | 0 | 19 | 28 | 0 |
| Hillr | 1 | 16 | 33 | 2 |
| Ebb & Fl | 6 | 19 | 61 | 2 |
| Wrhse | 2 | 0 | 18 | 0 |
| Ranch | 1 | 7 | 34 | 4 |
| Eddy | 2 | 0 | 40 | 0 |
| Ste Rose | 50 | 67 | 477 | 31 |
| Methl | 4 | 9 | 8 | 2 |
| Rorke | 86 | 88 | 108 | 12 |
| Magnet | 28 | 8 | 11 | 0 |
| Cayer | 8 | 12 | 33 | 0 |
| E Bay | 8 | 3 | 12 | 0 |
| Crane R | 1 | 11 | 16 | 1 |
| Crane R | 7 | 38 | 49 | 4 |
| T Aides | 24 | 17 | 61 | 6 |
| Volga | 19 | 6 | 23 | 1 |
| Fork R | 160 | 40 | 67 | 21 |
| Wpgosis | 42 | 63 | 111 | 16 |
| Wpgosis | 59 | 46 | 95 | 25 |
| Mdw Ptge | 9 | 3 | 14 | 3 |
| TOTAL | 745 | 1157 | 2182 | 306 |

## EMERSON

| Bureau de vote | Girard (CP) | Tanchak (L) | Wall (CS) | Zaretski (NPD) |
|---|---|---|---|---|
| Anticipation | 6 | 6 | 0 | 1 |
| Anticipation | 12 | 6 | 0 | 2 |
| Anticipation | 19 | 18 | 0 | 1 |
| Emerson | 19 | 18 | 0 | 1 |
| Emerson | 118 | 65 | 6 | 6 |
| Emerson | 116 | 60 | 3 | 8 |
| Friedthl | 32 | 9 | 0 | 7 |
| Domin City | 91 | 59 | 13 | 20 |
| Domin City | 92 | 55 | 8 | 24 |
| Roseau R | 22 | 1 | 0 | 4 |
| Arnaud | 68 | 27 | 1 | 13 |
| Dufrost | 54 | 23 | 4 | 14 |
| Aubigny | 69 | 48 | 9 | 12 |
| Otterburne | 41 | 63 | 6 | 7 |
| Otterburne | 23 | 23 | 2 | 2 |
| St Pierre | 148 | 119 | 12 | 23 |
| St Pierre | 75 | 67 | 2 | 14 |
| St Malo | 104 | 64 | 14 | 20 |
| St Malo | 50 | 40 | 1 | 15 |
| Carlowrie | 22 | 27 | 3 | 19 |
| Greenrge | 46 | 27 | 0 | 3 |
| Ridgeville | 49 | 91 | 1 | 1 |
| Tolstoi | 92 | 86 | 1 | 14 |
| Woodmore | 36 | 11 | 7 | 13 |
| Roseau R | 10 | 19 | 1 | 38 |
| Rosa | 22 | 30 | 4 | 25 |
| Grunthal | 128 | 43 | 8 | 5 |
| Grunthal | 92 | 27 | 8 | 13 |
| Sarto | 32 | 33 | 23 | 44 |
| Pansy | 16 | 16 | 11 | 6 |
| Stuartbn | 48 | 27 | 3 | 10 |
| Gardenton | 57 | 47 | 1 | 56 |
| Arbakka | 19 | 44 | 7 | 4 |
| Vita | 43 | 84 | 2 | 12 |
| Vita | 53 | 69 | 4 | 10 |
| Caliento | 22 | 22 | 1 | 7 |
| Zhoda | 24 | 35 | 10 | 6 |
| Marchand | 15 | 18 | 1 | 6 |
| Sandilds | 15 | 24 | 0 | 2 |
| Lonesand | 15 | 9 | 6 | 4 |
| Sundown | 99 | 67 | 5 | 18 |
| Menisino | 5 | 8 | 0 | 2 |
| Aarhus | 28 | 13 | 3 | 7 |
| Woodridge | 23 | 47 | 9 | 23 |
| St Labre | 9 | 39 | 1 | 14 |
| Carrick | 15 | 14 | 1 | 6 |
| Piney | 88 | 63 | 7 | 16 |
| S Junction | 25 | 36 | 8 | 12 |
| Vassar | 46 | 53 | 2 | 8 |
| Sprague | 64 | 79 | 7 | 52 |
| Middlebro | 35 | 20 | 1 | 30 |
| TOTAL | 2448 | 1996 | 228 | 697 |











# Carnet universitaire

**Nominations**

Le bureau des gouverneurs de l'université de Manitoba vient d'annoncer les noms des officiers et des membres de l'exécutif pour l'année 1969-70 (entre parenthèse, la manière dont on a procédé à leur choix).

Les officiers seront: M. F. O.Meighen, président (nommé par le gouvernement); Me M.-J. Arpin, vice-président (nommé par le gouvernement); le Dr Peter D. Curry, chancelier (à titre d'office); le Dr Hugh H. Saunderson, président (à titre d'office).

Les membres de l'exécutif seront: M. Peter A. Cain, de Flin Flon (nommé par le gouvernement); le doyen C. H. C. Edwards (élu par le sénat); le Dr Alan A. Klas (élu par les diplômés); M. M. R. Smith (élu par les diplômés) et le professeur S. Standil (élu par le sénat).

M. W. J. Condo continuera de servir comme secrétaire du bureau des gouverneurs.

**Cours de perfectionnement**

En collaboration avec la Société des comptables industriels du Manitoba et celle des comptables agréés, l'université offrira cet automne trois cours de vingt semaines chacun et neuf colloques durant de deux à cinq jours afin d'aider aux personnes travaillant dans ces domaines à se perfectionner.

Si cette initiative s'avère un succès, les sociétés nationales de ces professions entreprendront des cours semblables afin d'assurer la compétence de leurs membres dans l'administration des entreprises.

Une brochure a déjà été publiée donnant tous les détails des cours et on peut l'obtenir en s'adressant à Paul Roy, Department of Management Studies, Extension Division, Room 208, Tier Building, The University of Manitoba, Winnipeg 19, Manitoba.

# Ste-Agathe

**Çà et là**

M. et Mme Ligouri Dorge, d'Oakville, Ont., sont en visite au Manitoba depuis le mercredi 25 juin. Ils sont venus pour assister au mariage de leur nièce, Mlle Paulette Dorge, de St-Boniface, le samedi 28 juin. Ils ont profité de l'occasion pour visiter leurs parents et amis de Ste-Agathe.

Bienvenue dans leur famille et complet rétablissement à Mme Emmanuel Lemoine et M. Télesphore Courcelles, de retour de l'hôpital.

Mme J.-A. Courcelles a dû retourner à l'hôpital le samedi 28 juin.

Merci aux électeurs de la Circonscription de Springfield et aux Comités d'élection ★

Permettez-moi de vous exprimer mes plus vifs remerciements, à vous qui m'avez appuyé au cours de la récente campagne électorale.

Soyez assurés que je m'efforcerai en tout temps de rester digne de la confiance que vous m'avez manifestée.



RENÉ TOUPIN ★

# Amicale Valérie à St-Adolphe

ST-ADOLPHE — Le grand jour du 14 juin dernier s'est levé radieux, si bien que la plume savoureuse de Mme de Sévigny l'eut volontiers qualifié "ni trop chaud, ni trop froid", et cela entre deux vagues d'une telle froidure (le mercure lisait 40F.) que nous devons bénir le défi jamais démenti jusqu'ici: le Sacré-Coeur donne à son couvent les conditions atmosphériques voulues pour "telle circonstance". Oui, un beau soleil souriait aux chers anciens élèves accourus par centaines à leur Alma Mater.

Dès neuf heures avant-midi, une file d'autos s'alignaient face au couvent, et leurs occupants épanouis, dirigés à la table d'inscription y rencontrèrent leurs maitresses accourues aussi de tout le Manitoba et des frontières de la Saskatchewan. Les jeunes dames de la Ligue s'empressaient à leur remettre le billet jaune où le nom de chaque invité révélait l'identité que les ans auraient pu tenté de nous dissimuler après 10, 20, 30 et 40 années de séparation.

Comment exprimer ce retour si cordial. Avec l'ampleur imprévue de cette foule d'amis, heureux de se reconnaitre, une joie profonde éclata bientôt de toute part, créant une ambiance de bonheur que dès les jours suivants lettres et téléphones soulignaient à l'envi: "Eager faces, anticipation, happy smiles and pleasant reminiscing filled the air. Yes, the hours that grew into months of preparation for this Amicale proved that all was not in vain", me confiait une ancienne qui jubilait de l'affluence d'anciens élèves dont le bonheur communicatif s'accroissait de celui qu'elle ressentait et rayonnait. Que de souvenirs renaissaient dans toute leur fraicheur en parcourant les couloirs et les salles, du réfectoire au dortor; à la chapelle, un groupe s'attarda à chanter les cantiques de jadis. "Objets inanimés avez-vous donc une âme qui s'attache à votre âme et la force d'aimer?" — Oui, redisent encore avec Lamartine les témoins d'une telle Alma Mater.

Quand les groupes se formèrent sur la pelouse pour l'agapé de midi un programme de chants réalisés sur ruban magnétique par nos élèves de jadis, rappelait aux âges divers les temps forts de leur éducation et des loisirs d'antan: concerts de Noël, festivals, graduation, soirées impressionnantes des Quarante Heures et du Jeudi saint... Ce programme bilingue diffusé par haut-parleur, nous le devons à la courtoisie de Jean Brodeur, ancien artiste en "fret-work", évolué en expert en stéréo T.V. et en électricien accompli.

Ce fut bientôt deux heures et M. l'abbé Henri Perron, invité à nous adresser la parole au micro, rappela avec bonheur les jours et les jeunes années de scolarité vécu dans ce couvent. Il souligna le message qu'offre à ses lecteurs "Vie de S. Valérie St-Jean" que cette Amicale magnifie éloquemment dans le retour d'une telle affluence d'anciens élèves. Ils se souviennent de celle qu'ils vénéraient comme une Apôtre, à l'âge d'or de la fondation, de 1906 à 1929, date où l'obéissance rappelait en France cette éminente éducatrice de chez nous, pendant vingt-cinq ans.

M. Stanley Roberts fit avec un à propos et une distinction parfaite l'éloge de ce couvent qu'il fréquenta les douze années de sa scolarité. Sa parole fut un émouvant témoignage à l'honneur de son Alma Mater "qui ne fit jamais acception des personnes (de croyances autres que celle de ce milieu canadien-français). Couvent où nul préjugé n'assombrit jamais l'ambiance d'une bienveillance qui s'intéressait à tous et à chacun, dans l'ordre et la discipline voulue pour marquer virilement chaque personnalité dans la dignité et l'épanouissement intégral de son être".

Soeur Agnès Noélie fut invitée "à improviser son message" en cette rencontre si familiale qui comptait tant de ses élèves, voire même de ses compagnes de classe de jadis. Quelques télégrammes de Los Angeles, de Hawaii, de Vancouver, la présence si attachante de ce magnifique auditoire, l'absence ressentie si douloureusement par plusieurs anciens qui contemplaient ce jour depuis des mois et que la maladie clouait sur un lit de douleur, tous ces thèmes tissés de douleur, d'amour et de reconnaissance inspirèrent l'humble conférencière et l'invitèrent à laisser discourir son coeur d'éducatrice et de mère pour souligner la joie, l'ambiance si pathétique de cette Amicale Valérie dont la présence remplissait d'un avant-goût céleste toutes les maitresses si heureuses de l'accueillir. Aussi, faisant écho à Stanley Roberts qui souhaita que ce couvent demeure à jamais "monument immortel de St-Adolphe", ainsi qu'à plusieurs anciennes pensionnaires qui désirent ardemment sa survivance en dépit des organisations scolaires actuelles, j'ai la joie de vous assurer que le pensionnat s'ouvrira en septembre, bien que pour un nombre restreint de pensionnaires, étant donné les circonstances actuelles. Il accueillera les élèves des 7e, 8e et 9e années à $50.00 par mois. Chers anciens élèves, votre désir exprimé avec chaleur reçoit ici l'assurance de la survie de cette oasis de bonheur et d'éducation chrétienne dont la journée du 14 n'a pas peu contribué à rayonner à longues ondes, la joie profonde quasi inconcevable de notre Amicale Valérie.

C'est à quatre heures de l'après-midi qu'elle s'exhala dans un geste de foi qui couronne en vérité l'Alléluia qui sourd au fond des âmes. Une messe en plein air fut concélébrée par M. l'abbé Choiselat, curé de St-Adolphe, M. l'abbé Perron, curé de Lorette, mais notre ancien élève du couvent, et le R. P. Laurent Alarie, frères de deux Filles de la Croix. Sous les chênes qui encadrent la grotte de Lourdes, se recueillit alors l'assistance qui participa aux chants exécutés par les nombreuses Filles de la Croix jadis élèves ou juvénistes de cette Alma Mater. C'était par excellence l'heure du Sursum Corda, devise de Mère Valérie St-Jean, réalisée en plénitude dans cette Eucharistie qui reliait à la Maison du Père l'Amicale d'ici-bas, aux chers disparus de leur Alma Mater, par le Christ Notre-Seigneur.

### L.F.C.

Notre association a terminé son année d'activités d'une manière vraiment typique en joignant les buts mêmes de la Ligue, soit la spiritualité et la rencontre.

Tout d'abord, le jeudi 20 juin, une vingtaine de dames de Transcona sont venues souper et s'amuser chez nous. Ce fut une veillée vraiment agréable où les chants vieux de 100 ans et fraichement inventés se sont mêlés à des jeux variés. Nos deux aumôniers, MM. les abbés A. St-Laurent et J. Choiselat ont été de la fête, eux aussi. Et le défi pour la balle molle, c'est pour quand?

Le dimanche 22 juin, communion de groupe et déjeuner communautaire auquel chaque dame de la Ligue devait avoir une invitée non-membre. M. l'abbé A. Pageau, responsable de la liturgie dans le diocèse, célébra la messe et sut nous intéresser par une causerie sur les moyens de communications à notre portée, les manques de communications entre le peuple de Dieu et Dieu, et le manque de communication entre nous-mêmes qui formons le peuple de Dieu. Je crois que ses bonnes paroles nous rappelerons tout au cours de la saison des vacances comment faire notre petite part pour réaliser "un monde meilleur", un monde d'amour.

Un gros merci aux Chevaliers de Colomb qui nous ont servi le déjeuner. On se souviendra qu'il y a de bons cuisiniers à St-Adolphe.

### Félicitations

Félicitations à M. Joseph Brodeur qui a passé avec succès les examens du cours de droit municipal à l'université de Manitoba. S'il n'y eut que six Canadiens français sur 110 et que nous en avons un chez nous, n'avons-nous pas raison d'être fiers?

### Départ d'un principal

Parents et élèves se sont réunis le 23 juin pour souligner le départ de M. L. Tessier, principal de l'école et qui enseignait dans la paroisse depuis neuf ans. On a aussi en même temps fêté les autres professeurs qui quitteront l'école de St-Adolphe pour aller ailleurs: M. Udo Fuith (cinq ans parmi nous, qui retourne en Europe); Sr Emma St-Gabriel; Mmes Sylvia Brûlé, Rosanne de Marco et Denise Rabu et Mlle Heather Phelps. Bonne chance à ceux qui partent et merci.

## Haywood

### Malades

M. Arthur Rouire est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital.

Mmes L. Grouette et J. Souque, MM. Thuribe Perreault et Omer Lévesque sont patients à l'hôpital de St-Claude.

### Visiteurs

M. et Mme Paul Bazin, de Montréal, ainsi que les frère et soeur de cette dernière, M. Vallée et Mme Lefebvre, étaient en visite chez M. Romain Bazin.

### Remerciements

Les familles Dubé, Lacourse et Marchand remercient pour toute marque de sympathie reçue à l'occasion de leur récent deuil.

## Letellier

### Invitation

A l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Xavier Jubinville, leur famille invite très cordialement les parents, amis et connaissances des jubilaires à s'unir à eux pour célébrer cette heureuse fête le dimanche 6 juillet, à 7 h p.m., à la salle Mémoriale de Letellier.

## Aubigny

### Shower

Le dimanche après-midi 22 juin eut lieu un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Rolande Ritchot dont le mariage aura lieu prochainement. De nombreux et jolis cadeaux lui furent offerts. L'héroïne de la fête remercia gentiment ses amies et parentes présentes.

### L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont voulu offrir un cadeau-souvenir aux enfants confirmés le 16 mai dernier. Une courte cérémonie eut lieu à cet effet après la messe du dimanche. Voici les noms des confirmés: Brigitte et Maryse Bouchard, David, Edmond et Gilles Chartier, Roger Clément, Douglas Landry, Anita Nolette, Norbert Pelland, Camille, Donald et Léa Ritchot, Diane, Liliane, Nicole et Rose Robert, Jean-Paul Roy, Simone Saurette et Bernard St-Hilaire.

### Va-et-vient

M. et Mme Georges Saurette ont eu le plaisir de recevoir leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jacques Saurette, de Calgary. Ces derniers visitèrent aussi leur mère et belle-mère au Paradis des Pionniers à St-Jean-Baptiste.

M. et Mme Louis Guillou, accompagnés de MM. et Mmes Paul Guillou et Norman Kroaker, passèrent la fin de semaine du 15 juin au terrain de camping à Round Lake, Sask. La réunion de famille se compléta lorsque M. et Mme Gérald Guillou, de Saskatoon, se joignirent à leurs parents, frères et soeurs à l'occasion de la fête des Pères.

### Clôture des classes

La gent écolière se réjouie à l'idée de se détendre les ailes durant les deux prochains mois. Tandis que les ainés de 12e année étaient aux prises avec de difficiles examens, les plus jeunes ont fini l'année en s'amusant par des fêtes, pistes et pelouse, défilés, pique-nique, etc.

L'institutrice de 4e année, Mme Isabelle Ritchot, eut l'heureuse idée de terminer l'année scolaire par la célébration d'une messe rythmée dans sa classe même. Les élèves ont pu voir de près et se faire expliquer la signification des vêtements et ornements sacrés.

Mme Alice St-Onge désire remercier tous ses anciens élèves qui lui ont si gentiment exprimé leur reconnaissance en lui faisant une fête-surprise à l'occasion de son départ après sept ans d'enseignement au même endroit.

## N.-D.-de-Lourdes

### Bingo

Au bingo du 22 juin, les résultats furent comme suit: gros lot de $500.00, M. Raymond Bérard, de Notre-Dame-de-Lourdes; $15.00, Mmes A. Lodwick, de Treherne, Effie Clark, de Carman, et Antoinette Brouzes, de Lourdes; $10.00, Mmes Eona McKenzie, de Carman, M. Campbell, de Miami, Hélène Brouzes, J.-B. Comte et Suzanne Augert, de Lourdes, MM. Gordon Blatz, de Morden, Lawrence Blank, de Carman, et Jean-B. Comte, de Lourdes; $8.00, Mme Laurent Dubois, de St-Claude, et M. Bert Campbell, de Miami; $5.00, Mmes A. Lodwick, de Treherne, L. Mitchell, de Rathwell, H. Knibbs, de Holland, Albert Labossière, de St-Léon, et Juliette Mabon, de Lourdes, et M. Jack Morrey, de Miami; $5.00 (prix d'entrée), M. Joseph Lapointe, de St-Claude.

Le prochain bingo aura lieu le 6 juillet, à 8 h p.m., avec un gros lot de $350.00.

### Ligue de baseball

M. André Dacquay, secrétaire, désire laisser savoir à tous les amateurs de baseball que les parties de Ligue Sud-Centrale s'achèvent et que les éliminatoires commenceront dans quelques jours. L'équipe Notre-Dame s'annonce bien. Nous pourrions mentionner qu'au tournoi ouvert à Cypress River qui eut lieu le 22 juin, l'équipe Notre-Dame a remporté le 1er prix. Félicitations.

La date du grand tournoi est le dimanche 20 juillet. Une équipe de Dakota Nord, E.-U., s'est déjà inscrite.

## Lorette

### Les Guides

Durant la fête qui a eu lieu après la promesse de plusieurs guides, l'insigne du Comité Protecteur fut présenté par la compagnie Elisabeth Bergeron à Mme A. Degagné, qui a donné beaucoup de son temps aux guides et aux scouts. Nous remercions Mme Degagné pour son aide.

Le vendredi 6 juin, les guides partirent pour une nuit en dehors du village. Elles montèrent les tentes, creusèrent des tranchées et firent des feux, puisque le but de l'excursion était de préparer les guides, surtout les aspirantes, au premier camp d'été. Ce camp d'été aura lieu du 4 au 11 juillet à St-Malo.

Doris Préfontaine et Paulette Johnson, deux guides de notre compagnie, partirent le mardi 2 juillet pour Vancouver où elles demeureront avec des guides et leurs familles. Elles visiteront plusieurs édifices et attractions dans cette ville. Bonne chance à nos guides de la compagnie!

Roxane Sarrasin et Denise Jolicoeur, deux guides ainées de Lorette, passeront quelques jours dans un camp à Reditt, Ont.

Mona Gauthier

## La guerre "aux fous du volant"

QUEBEC — Le ministre des Transports et des Communications du Québec a déclaré la guerre "aux fous du volant" et a promis de tout mettre en oeuvre pour que cessent, dans cette province, les "tueries hebdomadaires".

"Je ferai appel aux autorités compétentes pour que les policiers soient plus nombreux sur nos routes et qu'ils soient extrêmement sévères envers les fous du volant. J'avertis ces fous, déclare le ministre, que leur permis de conduire leur sera enlevé s'il est prouvé qu'ils ont été des inconséquents, des meurtriers en instance ou simplement des dangers publics".

Ces déclarations du ministre, le Dr Fernand Lizotte, ont été motivées par le bilan des accidents mortels survenus dans sa province la première fin de semaine de mai, soit 25, comparativement à neuf pour la même période, l'année précédente.

"C'est inconcevable, déclare le Dr Lizotte. Vingt-cinq victimes de la route en fin de semaine. Ce qui veut dire 25 drames familiaux: veuves, orphelins, sans compter les nombreux blessés graves qui demeureront infirmes pour le reste de leur vie.

"Il faut absolument mettre un frein à ces hécatombes hebdomadaires".

## Livres reçus à la Rédaction

**La philosophie dans la cité technique**
(Essai sur la philosophie bergsonienne des techniques)
par Roger Ebacher
Québec, Les Presses de l'université Laval
6 x 9½, 242 pages, broché, $5.25

Le philosophe a-t-il encore un rôle à jouer dans la cité technique et lequel? C'est par cette question posée à Bergson que l'auteur découvre dans cet ouvrage un aspect inhabituel de l'inépuisable pensée bergsonienne et donne un nouvel éclairage à la position du philosophe dans la civilisation contemporaine.

Dans son étude, Roger Ebacher suit d'abord les cheminements de Bergson afin de détecter ses diverses prises de contact avec le monde technique. Il montre combien Bergson a été influencé par des expériences telles que son contact admiratif avec la civilisation américaine en 1912 ou la guerre de 1914-1918, au cours de laquelle il a exercé plusieurs missions diplomatiques. Il présente ensuite une analyse doctrinale des **Deux sources.** C'est là que Bergson, après avoir cherché les sources diverses des forces qui jouent sur l'homme, présente une synthèse de sa pensée sur la société actuelle, son sens, ses problèmes, ses possibilités d'avenir. Enfin, considérant les enracinements métaphysiques de Bergson, il explique comment sa doctrine sur la technique implique une vision particulière de la nature, de la place de l'homme et du sens de la vie.

De cette réflexion sur la place du philosophe dans notre monde actuel, il se dégage que nous vivons encore des idées de Bergson, ce penseur qui a semé dans notre culture une "théorie de la vie des machines dans le génie humain" dont les fruits sont toujours précieux.

* * *

**Le mariage rencontre avec Dieu**
par Joseph de Baciocchi, S.M.
Editions Xavier Mappus, Lyon

En une plaquette de 48 pages seulement, l'auteur, théologien très averti, tente "d'exposer brièvement ... ce que le mariage signifie dans nos rapports avec Dieu et, plus précisément, ce qu'est dans l'Eglise, "sacrement universel", le sacrement de mariage".

L'exposé peut être bref mais il est loin d'être superficiel. Il invite à une réflexion prolongée sur les dimensions profondes du mariage chrétien.

## Troisième Festival annuel des Arts à Neepawa, Man.

NEEPAWA — C'est du 6 au 12 juillet qu'aura lieu cette année le Holiday Festival of Arts. D'un seul cours offert il y a trois ans, il a progressé au point d'en offrir plusieurs: la peinture, l'art dramatique, la danse et trois cours de musique.

Ce programme est quelque chose de très rare dans un milieu rural, offert sous le patronage du sous-comité du "Manitoba Holiday Festival of Arts"; du comité de continuité en éducation de Neepawa; du département des études communautaires de l'université de Manitoba avec la coopération des écoles des beaux-arts et de musique, ainsi que des départements d'anglais et d'éducation physique.

Contribueront aussi à ces cours: l'Office national du Film, la Galerie des Beaux-arts de Winnipeg, la Bibliothèque publique de Winnipeg et celle d'Elizabeth Dafoe, de l'université de Manitoba et l'école de musique de l'université de Brandon.

Il y aura des cours de jour et du soir, donnés par des professeurs de ces institutions. Pour tous renseignements on doit communiquer immédiatement avec: The Department of Community Studies, Extension Division, The University of Manitoba, Winnipeg 19, Manitoba.

S'il est trop tard pour l'inscription de cette année, on peut conserver ces informations pour le Festival de l'an prochain.











## Remerciements

Les élections du 25 juin sont terminées mais il reste beaucoup à faire pour que le Manitoba entre allègrement dans son deuxième siècle.

Je désire exprimer ma gratitude et mon appréciation à tous ceux qui m'ont prêté leur appui aux bureaux de scrutin et qui ont travaillé si consciencieusement à mon élection.

Comme je l'ai répété souvent au cours de la campagne électorale, je ferai tout en mon pouvoir pour mériter la confiance que vous m'avez témoignée et je promets de travailler pour le plus grand bien des résidents de ma circonscription et du Manitoba tout entier.

**Henry J. Einarson, M.A.L.,**
**Rock Lake, Manitoba.**

**Au Manitoba**

# M. et Mme Joseph-S. Boulet, de Dunrea, célèbrent 25 ans de vie conjugale

DUNREA — Le samedi 21 juin, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, M. et Mme Joseph-S. Boulet fêtaient leurs noces d'argent.

Pendant la messe célébrée à leurs intentions à huit heures du soir, M. et Mme N. Boulet, M. Aurèle Désaulniers et Mme Fernand Paquin rendirent de touchants cantiques, accompagnés à l'orgue par le jeune Bernard Boulet. Pendant la cérémonie, M. l'abbé P. Morand récita des prières avec bénédiction spéciale à l'adresse des jubilaires qui eurent le privilège de communier sous les deux espèces, suivis de toute la parenté et des amis qui offrirent leur communion aux intentions des héros du jour.

On remarquait parmi l'assistance, en plus des deux filles des jubilaires, Pauline et Yvette, accompagnés de leurs époux, les frères et soeurs, beaux - frères et belles - soeurs, plusieurs membres des familles Châtelain et Paquin, y compris Mme J. Châtelain, venant de St-Boniface, Flin Flon, Portage-la-Prairie, St-Norbert, Fargo, E.-U., etc. Il ne manquait à la fête qu'Antoinette (Sr Marie-Joseph), de St-Boniface, puis les frères Lucien, René et Dominique, de Québec et Montréal, mais tous étaient certainement présents en esprit.

A l'issue de la messe, une veillée du bon vieux temps eut lieu à la salle paroissiale rassemblant tous et chacun. Après les félicitations usuelles, les présentations de plusieurs jolis souvenirs, la fanfare de M. Denis Rondeau, de Rivers, par ses accords enlevants, conduisit la danse. MM. N. Boulet A. Désaulniers rendirent avec entrain et conviction des chansons de circonstance; de gais propos s'échangèrent parmi les groupes joyeux, puis un bon goûter fut servi.

Tous souhaitent aux heureux jubilaires encore au moins 25 autres années de vie conjugale pour avoir le plaisir de célébrer leurs noces d'or!

**Messe au cimetière**

Malgré la crainte d'une température plutôt maussade, on eut le bonheur d'avoir cette messe du dimanche 22 juin au cimetière local, à midi juste, pour la première fois. Le ciel fut favorable, le soleil un peu avare de ses rayons, mais pas de pluie, ni trop de vent, ni de moustiques. Une table servant d'autel était aménagée dans l'entrée du charnier et les syndics avaient placé des chaises en demi-cercle tout autour.

Ce fut une scène vraiment touchante de voir le grand nombre de personnes et plusieurs venues de loin pour assister à la messe paroissiale dans ce champ des morts où les pionniers de la paroisse, après avoir oeuvré, aimé, prié et servi fidèlement leur Dieu, reposent maintenant à l'ombre de la croix. C'était vraiment l'endroit idéal pour une profonde méditation sur la brièveté de la vie à comparer avec l'éternité bienheureuse. Dans ce champ des morts en lisant sur les épitaphes, on en voit de tout âge, de très jeunes, d'autres dans la fleur de l'âge, puis les chers ancêtres. L'esprit de tous ces disparus devait survoler la scène et tressaillir de joie en constatant que leurs descendants conservaient toujours "la foi des anciens jours".

M. le curé, qui avait eu l'heureuse idée de cette messe au cimetière, fit un éloquent sermon de circonstance. Quelques cantiques furent chantés par la foule et les communions furent nombreuses. Tous espèrent que cette cérémonie se renouvelle chaque année.

**Pique-nique**

Pour terminer cette journée du dimanche, si bien commencée, et profitant de la présence de nombreux anciens, il y eut un rassemblement sur le terrain de la salle paroissiale. Les jeunes jouèrent à la balle au camp et, tout en jouissant du spectacle, les autres causaient à qui mieux mieux. On remarquait, outre les nombreux visiteurs du Manitoba, beaucoup d'autres de l'extérieur y compris Mme Ernest Bernard, de Prince-Albert, Sask., revenant d'un voyage dans la belle province. Les Frères Denis et Eugène Boulet, O.M.I., de Marieval et St-Norbert, étaient aussi venus pour cette cérémonie.

Pour terminer en beauté cette journée si bien commencée, il y eut à l'église, à 5 h 30, des dévotions au Sacré-Coeur et la bénédiction du T. S. Sacrement.

## Saint-Isidore de Bellevue

**Noces d'or**

Le dimanche 25 mai, M. et Mme Hervé Grenier fêtaient leurs noces d'or. M. l'abbé Paradis célébra une messe spéciale à 4 h p.m. Celle-ci fut suivie d'un souper à la salle, servi par les neveux et nièces des jubilaires.

Les enfants, gendres et brus, étaient présents, à l'exception de M. Amédée Leblanc et de Mme Ulric Grenier. On remarquait Florent Grenier, de Duck Lake, Donalda Topping et Angèle Gaudet, de Bellevue, Désilda Leblanc, de Bellsite, Man., Gisèle Gaudet, de Bellevue, Laurianne Ovide, de Duck Lake, Ulric et Rosaire, de North Surrey, C.-B., Dolorès Carrière, de St-Boniface, Man., Claudette Andréas et Michel Grenier, de Maillardville, C.-B., ainsi que de nombreux parents dont Srs Rosida et Dorraine, soeur et petite-fille des jubilaires.

M. et Mme Grenier reçurent un divan de la part de leurs enfants; une assiette dorée marquée du chiffre 50, des petits-enfants; un sucrier et pot à lait, de leurs filleuls; deux bourses de $50.00 et plusieurs autres cadeaux.

M. et Mme Hervé Grenier remercient chaleureusement tous ceux et celles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire de cette fête un jour mémorable.

## Debden

**Va-et-vient**

M. et Mme Georges Chabot, de Montréal, sont en visite dans la paroisse où ils ont plusieurs parents.

M. et Mme Louis Jean, ainsi que M. Théophile Leclerc, ont eu la joie de recevoir M. l'abbé René Veret, de Ste-Anne-de-Beaupré, M. et Mme Omer Veret, de St-Basile, et M. et Mme A. Frenette, de Pont-Rouge, Qué.

M. et Mme Samuel Bujold, autrefois de Debden et maintenant de Duncan, C.-B., ont passé quelques jours chez M. Pamphile Bujold.

MM. et Mmes Louis et Victor Jean, ainsi que Mlle Dianne Jean, sont allés à Penhold, Alta, où ils ont assisté à la graduation de M. Daniel Jean, fils de M. Louis Jean, membre de la Gendarmerie royale.

Le samedi 21 juin, M. et Mme Charles Cyr et leur famille sont allés à Prince-Albert à l'occasion de la profession de leur fille, Marthe, chez les Filles de la Providence.

## Ferland

**Çà et là**

M. et Mme René Couture ont eu la visite de M. et Mme Eric Pedersen et leur famille, d'Astra, Ont.

Mlle Lorraine Couture, fille de M. René Couture, a gagné une bourse de $100.00 au concours oratoire du poste de radio CFNS.

M. et Mme Sylvio Clermont sont allés au mariage de leur fils, Maurice, à Kingston, Ont.

M. Wilfrid Morin, d'Edmonton, a rendu une courte visite à ses frères, Joseph et Paul, et leurs familles.

M. et Mme Jack Lynch (Rita) et leur famille, de Winnipeg, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Aristide Fournier, et les familles Alfred et Robert Chabot.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés chez Mme Larose, à Ponteix, où ils ont rencontré des parents de St-Henri, Qué.

M. et Mme Paul Morin et leur fille, Emilienne, sont partis pour Lac Labiche où ils assistèrent au mariage de leur nièce et au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Hervé Marchildon.

Mme Antonia Bouffard tient à remercier tous ceux et celles qui lui ont envoyé cartes, lettres, bouquets et requêtes pendant son séjour à l'hôpital de Regina.

## Gravelbourg

**Ancien à l'honneur**

M. le Dr Léon L'Heureux, âgé de 50 ans, né à Gravelbourg et vice-président du Conseil de recherche pour la défense nationale depuis mars 1967, a été nommé président du conseil remplaçant M. le Dr R. J. Uffen. La nomination a été annoncée par le ministre de la Défense, M. Cadieux.

Le Dr Uffen a été nommé conseiller en sciences au gouvernement national. Le Dr L'Heureux est devenu membre de la défense nationale en 1947 après la 2e grande guerre. Il eut plusieurs promotions à Valcartier et autres endroits. Sa nouvelle position commença le 5 juin dernier. Le Dr L'Heureux fut choisi parce qu'il est un spécialiste en armements et sciences nucléaires.

Le Dr Léon L'Heureux est né à Gravelbourg en 1919 et a fait des études au Collège Mathieu. Il est gradué des universités d'Ottawa, de Saskatoon et John Hopkins de Baltimore, Maryland.

## Zenon Park

**Enseignants**

Quelques changements s'annoncent dans le personnel enseignant des 15 classes des écoles du village pour le prochain terme scolaire. Soeur Albertine Bureau ira à Vermillon; Soeur Louise Ladouceur, à Le-Goff, Alberta; Mlle Lucille Fortier, MM. Henri Block et Walter Kostur suivront des cours à l'université de Saskatoon.

Se sont inscrits pour enseigner: Soeur H. Beaudoin, MM. Glen Delisle, Antoine Hanna et Paul Miezianko.

**Malades**

MM. Gérard Chabot et Albert Favreau (fils), qui avaient été transportés d'urgence à un hôpital de Saskatoon pour interventions chirurgicales, sont de retour dans leurs familles en bonne voie de guérison.

**Jeunes étudiants**

Les jeunes gens de la localité qui ont suivi des cours au collège St-Louis, dirigés par M. l'abbé Henri Renaud, sont: Norbert Carpentier, Richard Valois, Gilles Favreau et Roger Chabot.

**Sécheresse**

Une sécheresse, comme il ne s'en est pas encore vue depuis nombre d'années, sévit dans le district et ses environs depuis la fonte des neiges. Il n'y eut que deux averses de courte durée en mai. Toutes les semences de grains et légumes n'ont qu'environ 50 pour cent de leur apparence ordinaire. Cependant, les fermiers ne se découragent pas. Lorsque les quota seront permis pour la récolte de l'automne prochain, les fermiers pourront écouler le surplus des grains qu'ils n'ont pu vendre depuis un an.

Malgré cette absence de pluies, l'établissement nouveau pour la manufacture de briques de luzerne commence ses opérations. La partie ouest de la localité, qui a reçu une plus forte averse, peut fournir une quantité raisonnable de ce fourrage pour un fonctionnement quelque peu limité de la manufacture.

## *Péripéties de voyage . . .*

(Suite de la troisième page)

arabes", ou comme on dit moins élégamment en américain "belly dancers"... Cela vient d'une vision fausse qu'ont perpétrée les films et les émissions sensationnelles à la télévision. Un jeune marocain me disait que pour répondre à la demande de "danseuses arabes", les exploiteurs engagent des danseuses d'origine espagnole, puisque les filles marocaines s'y refusent!

Enfin, et c'est bien la seule proposition honnête qu'on fait au jeune touriste, c'est de lui acheter ses vêtements "américains": il semble y avoir une grande demande pour les "blue jeans" au Maroc.

**La "Casbah"**

A peu près toutes les villes du Maroc sont divisées en deux parties. La ville ancienne ou la "médina", souvent entourée de vieux murs, contient les marchés (les "souks"). Il y a la nouvelle ville, de construction plus récente et d'aspect plus élégant, qu'on désigne par l'expression "quartier européen", car ces quartiers étaient habités surtout par les européens à l'époque de l'exploitation coloniale. En général, ces quartiers n'ont pas tellement d'attrait ou d'intérêt pour le touriste.

La "médina" de Tanger, qu'on appella la "Casbah", est très pittoresque comme toutes les médinas marocaines. (Nous explorerons celle de Marakesh dans un prochain article.) La médina de Tanger est un véritable labyrinthe de couloirs, de rues et de ruelles, enfin de passages très étroits. Si étroits que l'accès en est interdit aux automobiles, ce qui conserve le cachet antique de l'endroit. Pour pénétrer dans la "Casbah", il est nécessaire d'engager un jeune guide qui s'y connait, car sans un guide, on s'y perd inévitablement. Il n'existe pas de plan de cette partie de la ville; un plan est d'ailleurs inutile, car on a perdu tout sens de direction après un quart d'heure. Pour sa propre sécurité, on n'entre pas dans la médina de Tanger seul le soir!

**Rabat et Casablanca**

Tanger n'est pas une très grande ville et, à part sa Casbah et ses souks, n'est pas tellement intéressante. Par ailleurs, il y a une très belle plage à Tanger qui s'étend du port et ne s'achève que bien après les limites de la ville. Quand on voyage ailleurs au Maroc, quand on visite d'autres villes, on se rend compte que Tanger n'est pas le vrai visage du Maroc. Dès qu'on quitte Tanger, les arabes deviennent plus gentils et plus hospitaliers. C'est à Rabat, au sud de Tanger sur le littoral de l'Atlantique, qu'on constate le visage contemporain du Maroc. Rabat est la capitale, le siège du gouvernement: la ville où réside le roi. C'est une ville élégante, à moitié entourée de grands murs, qui contient de magnifiques jardins, mais dont la médina est quelque peu décevante.

Quant à Casablanca, c'est la plus grande ville du Maroc, et probablement la ville la plus moderne. Ici, il y a autant de gratte-ciel qu'à Montréal. C'est le centre industriel et commercial du Maroc. Cette ville, douée du port le plus important du pays, est habitée par plus de deux millions d'habitants.

C'est sur la côte de l'Atlantique entre Mohammédia (au nord de Casablanca) et Agadir qu'on trouve les plus belles plages du Maroc, un autre des nombreux éléments qui font du Maroc un endroit de plus en plus fréquenté par les touristes européens. Aussi, on constate que les routes du Maroc sont excellentes: meilleures que les routes de l'Espagne.

Si les habitants de Rabat et de Casablanca ont un mode de vie plutôt "européen", il y a tout de même une différence. Et c'est la présence des médinas, des vieux quartiers arabes, qui fait toute cette différence. Car ces quartiers sont l'âme du Maroc. On y voit un mode de vie un peu spécial, un mode de vie qui n'a guère changé au fur et à mesure des siècles. Et c'est là la principale attraction touristique.

Dans un prochain article, je tâcherai de vous décrire un peu ce mode de vie que j'ai vu et que j'ai partagé dans la mesure du possible.

**Roger-H. Boulet**

## Regina

**Çà et là**

Mme Phyllis Begrand est en voyage en Grande-Bretagne. Elle visite aussi l'Irlande et l'Ecosse. Avant son retour elle ira visiter sa famille à Bruxelles, Belgique.

Aurèle Duperreault a reçu une bourse du gouvernement de France afin de l'aider à poursuivre ses études à Caen, France, où il fera un stage d'un an.

Michel Dubé est parti le 30 juin pour l'Europe. Il passera deux semaines à Paris et ensuite fera un stage d'études à l'école supérieure de commerce à Lausanne, Suisse. Il visitera aussi l'Italie, l'Autriche, la Holalnde, l'Allemagne et la Belgique. Il fait partie d'un groupe de jeunes "Les Coureurs Canadiens". Il sera de retour le 29 août.

## Les territoires occupés . . .

(Suite de la deuxième page)

**Un trou permanent dans le budget israélien**

Grâce à un alignement douanier sur les tarifs extrêmement élevés pratiqués en Israël, ce qui n'a pas manqué de provoquer une profonde amertume dans les territoires occupés, les Palestiniens ont dû se résoudre à acheter les produits manufacturés israéliens. Les importations cisjordaniennes en provenance du monde arabe se chiffraient à quelque 80 millions de dollars en 1966. En 1968, elles ne se montaient plus qu'à 9 millions de dollars alors que les importations en provenance d'Israël atteignaient 55 millions de dollars. Cependant, si ce nouveau marché devrait en principe enrichir l'industrie israélienne, elle en appauvrit d'autant le trésor de l'Etat hébreu qui, en fait, subventionne l'achat du matériel d'équipement nécessaire au développement de la Cisjordanie.

Par contre-coup, le contribuable israélien, qui supporte les frais de cet effort, est l'homme le plus imposé du monde. L'impôt, s'il est mieux perçu en Cisjordanie qu'au temps du royaume hachémite de Jordanie, n'en est pas moins par la force des choses beaucoup plus bas et moins féroce qu'en Israël où le budget militaire tient par ailleurs une si grande place. Les exportations cisjordaniennes vers le monde arabe se montant à 30 millions de dollars, on peut raisonnablement calculer que les subsides israéliens s'élèvent au moins, de l'apport de leurs homologues dans la ville sainte et ses environs.

**Gaza change d'aspect**

Mais le résultat le plus frappant de l'occupation israélienne est enregistré à Gaza. Depuis que les habitants y sentent que leur ville ne retournera pas à l'administration égyptienne, et ce, depuis un mois à peu près, les explosions de mines et de grenades se raréfient. Ils n'ont plus besoin de se dédouaner en prévision d'un départ éventuel des Israéliens. L'industrie, pratiquement inexistante en 1967, employait déjà 500 ouvriers en avril 1968 et 4,000 en avril 1969. Les pêcheries ont, en 1968, vendu 3,900 tonnes de poisson contre 860 en 1967. Quant à l'équipement, un détail: les garages employaient en 1968 44 ouvriers qui sont 400 en 1969.

Ces faits et chiffres ne reflètent pas, cependant, un amour profond entre Juifs et Arabes. Le canon tonne toujours aux frontières où chaque jour amène la mort de deux ou trois soldats israéliens. Mais, dans les territoires occupés, un tournant structurel favorable à Israël semble se dessiner... (17-6-69)



## Radville

**Remerciements**

La famille Fradette remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

**Assemblée annuelle**

MM. et Mmes Etienne Bourassa et Paul Rivière ont participé à l'assemblée annuelle du Conseil de la Coopération, tenue dans la salle Mathieu de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina. MM. Raymond Marcotte et Théodore Préfontaine ont été choisis comme délégués pour représenter la Saskatchewan au Conseil national qui aura lieu à Caraquet, N.-E. M. Paul Rivière fut élu l'un des administrateurs pour un terme de deux ans.

# L'été ça donne de la bourgeotte!

L'été, ça donne la bougeotte! D'une part, les astronautes s'apprêtent à débarquer sur la lune. De l'autre, nombre de familles se préparent, d'une façon beaucoup moins spectaculaire, à jouir de la belle saison et à prendre d'assaut les routes de notre pays.

A l'arrivée de l'été, plusieurs familles rêvent d'évasion, d'aventures et de liberté. Ah! ces vacances à la romanichel où, au fil des grand-routes, on profite vraiment de la vie et du soleil! Bientôt, votre rêve deviendra réalité. En attendant, il importe de s'y bien préparer! Car la voiture doit être en parfait état de marche et les valises bouclées à temps.

Avant de partir, veillez d'abord à votre sécurité. Qu'il s'agisse d'un long périple ou simplement d'une courte randonnée, il appartient au conducteur de faire vérifier l'état de sa voiture et de la préparer à affronter la route. La mise au point de la voiture et la maîtrise du volant restent de son domaine!

C'est la mère qui doit voir au reste. En plus de faire les valises, il lui faut encore vérifier si tout son monde est bien en place et si chacun a bouclé sa ceinture de sécurité. Cette simple mesure de prudence peut signifier beaucoup, lors d'accidents.

En voulant surcharger la voiture, on risque de semer la confusion en rangeant tout pêle-mêle. Une planification soignée s'impose d'elle-même pour mettre rapidement la main sur ce dont on pourrait avoir besoin en cours de route. De plus, il faut tenir compte de la température, des haltes nocturnes, du lieu de destination et du genre de vie qu'on y mènera.

Il est pratique, au cours des longs voyages, de préparer deux valises, une grande et une petite, contenant tout ce qu'il faut à une famille moyenne pour passer la nuit. Par exemple, on mettra dans la grande les vêtements de voyage et, dans la plus petite, les vêtements de nuit et les accessoires de toilette. Quant aux habits qu'on portera plus tard, ils trouveront place dans les autres valises. Et on prendra soin de ranger ces dernières au fond du coffre à bagages.

Pour se sentir complètement à l'aise, le conducteur a besoin d'au moins deux pantalons, de plusieurs chemises sport, d'un blouson de laine et de chaussures confortables. Sa garde-robe de sorties comprendra un costume léger, des chemises sans repassage, des chaussures foncées, des cravates et des chaussettes. Et pour être dans le vent, il lui faut aussi des tricots à col roulé. Son rasoir et sa trousse de toilette se rangeront à portée de la main.

Les cotons sans souci ajoutent aux plaisirs du voyage des petits et des grands. Ils n'ont pas leur pareil car ils se lavent facilement, sèchent vite et ne demandent que peu ou pas de repassage. Et c'est vraiment le moment de porter des vêtements gais, amusants. Les robes amples, les tailleurs-pantalons et les chandails aux couleurs vibrantes sont à la fois de tout confort et très en vogue. Et que dire des tricots de coton et de soie pour les tenues habillées! A l'abri des faux-plis, ils sont parfaits pour la voiture.

Pour préserver les autres vêtements de l'humidité les maillots de bain se rangent à part. Les imperméables et les parapluies sont, même en vacances, d'un grand secours. Les objets d'utilité courante, comme la trousse de premiers soins, le fer de voyage, les cartes routières, les produits antimoustiques, les jumelles, la torche électrique et les piles de rechange ainsi que les rince-doigts se glissent dans un grand fourre-tout. Les essuie-tout, de même que la balayette, ne sont jamais de trop en voyage.

L'enchantement des vacances sur quatre roues n'a pas d'égal que les paysages merveilleux qui se déroulent sous vos yeux, la découverte de nouveaux coins et de nouveaux visages! Pour passer des vacances sereines, rien de mieux qu'une bonne préparation.

## Bijoux et bibelots

# Coffret de Rosette

Vous avez sans doute un tiroir où vous rangez toutes vos petites bricoles. Hélas c'est un tiroir dans lequel règne souvent le plus parfait des désordres. Pour vous éviter de chercher le bouton, l'aiguille, le bout de ruban, la boucle d'oreille ou le bouton de manchette, lorsque vous en avez besoin en vitesse, tapissez des boites de carton, et fixez-les au fond du tiroir à l'aide de punaises afin de les tenir bien en place. Ces boites deviendront des compartiments bien pratiques pour séparer chacun de ces petits éléments qui servent à tous moments de la journée.

✦ ❊ ✦

**Il paraitrait que les lois de l'Inde autorisent le mensonge dans deux cas seulement: quand il s'agit de sauver une vie humaine et quand on fait un compliment à une femme.**

✦ ❊ ✦

Les légumes contestent... ils se refusent à être servis toujours de la même manière. Ils veulent être présentés agréablement de façon à aiguiser les appétits les plus exigeants. Ils fourniront toute la valeur alimentaire si on s'applique à les préparer avec attention, selon les règles de la cuisson. La préparation accélérée des repas est souvent un problème pour la femme moderne active. Les légumes viennent à son secours en toute saison. Elle en fait des soupes, des salades. Elle les accompagne de sauce... bref les légumes sont sur la table chaque jour au fil des saisons...

✦ ❊ ✦

Chacun de nous doit jouer son rôle dans la guerre contre la maladie. Votre tâche est tout aussi importante que celle des docteurs et des dentistes. — Vous ne devez pas leur abandonner entièrement cette lutte. "Votre santé est entre vos mains".

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Montant en cash.

Ce qu'on doit dire: En espèce, en numéraire.

✦ ❊ ✦

**"Cher grand-père", écrit Toto. J'ai été premier en calcul...**

**La mère lit la lettre et gronde:**

**— Pourquoi écris-tu que tu as été premier alors que tu étais deuxième?**

**— J'sais pas écrire "deuxième".**

✦ ❊ ✦

Vous utilisez une lame pour découdre vos vêtements? Vous éviterez bien des accidents, si vous avez soin de la déposer — lorsque vous ne l'utilisez pas — dans une petite boite vide de comprimés contre le mal de tête par exemple.

✦ ❊ ✦

Veux-tu savoir le prix de l'argent? Essaie d'en emprunter.

✦ ❊ ✦

Vous voulez paraître plus grande? Lorsque vous marchez, tenez votre tête bien haute, non en pointant le menton vers le ciel, mais en tenant la nuque le plus haut possible, sans raideur. Coiffez vos cheveux en hauteur, en massant quelques boucles sur le sommet de la tête et dégagez vos oreilles. Celles qui sont petites de taille devraient éviter les maquillages trop vifs, même si les joues, très rougies de fard, sont à la mode.

✦ ❊ ✦

**Une définition du cercueil — futur porte-poussière.**

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

**Conservez les timbres usagés et aidez aux missions**

Bureau des timbres pour missions, postez à: Mlle R. A. KORNE, 718, avenue Taché, Saint-Boniface 6, Man.

# Faire de l'heure du bain un véritable plaisir

Le bain est amusant pour bébé à la condition qu'il le soit également pour maman. Vous savez le bien que vous fait un bain de détente dans de l'eau chaude; bébé ressent la même sensation de détente, de bien-être après son bain seulement si vous êtes détendue et que vous vous plaisez à le lui donner.

Le bain de bébé, plus particulièrement le premier, peut-être très difficile pour bébé et maman. Par votre désir de bien faire les choses et votre anxiété, vous pouvez rendre cet exercice très fatigant et malheureux. La planification et la préparation en sont le secret. Vous aurez bientôt plus d'assurance et vous et votre bébé verront venir l'heure du bain avec beaucoup de joie.

Placez tout ce dont vous avez besoin près de la baignoire sans oublier les vêtements propres. Enlevez vos bijoux pour ne pas égratigner la peau de bébé et passez un tablier. Tout ce qu'il vous manque maintenant est bébé, un pain de bon savon antibactéries et environ deux pouces d'eau tiède.

N'oublier jamais de jouer, de chanter, de rire et de parler tout le long du bain. Si votre bébé montre des signes de crainte au début, votre attitude de calme et joyeuse le rassurera et bientôt il jouera aussi. C'est son premier contact avec l'eau et le savon; une routine qu'il devra observer durant toute son enfance. En vieillissant, ce contact se fera plus souvent chaque jour.

Les habitudes et le ton que vous établissez dès le départ prendront de l'importance à mesure que votre enfant grandira pour atteindre l'adolescence. Les mesures d'hygiène que vous établissez dans le moment lui serviront plus tard. La façon de vous y prendre vous aidera à réduire le problème des irritations dues aux couches et à neutraliser les germes qui pourraient se tenir près des coupures, des égratignures ou des éraflures quand bébé commencera à se trainer, à explorer un peu partout.

Un bon choix de sauces à "sundae" maison fera d'une simple boule de crème glacée, un dessert de roi.

# Faites provision de sauces à "sundae"

Vous ne serez jamais prise au dépourvu si vous prenez soin de toujours garder sous la main une bonne variété de sauces à "sundae".

La coupe glacée ou sundae n'est qu'une des nombreuses variations des entremets à base de crème glacée. Voici une rétrospective qui vous rappellera combien il est facile de faire d'une simple boule de crème glacée un dessert de roi. Vous avez les "sundae" classiques: au chocolat, au caramel, à la guimauve, etc.

Il y a aussi celui qu'à l'occasion d'une réception intime ou d'une partie les invités composent eux-mêmes à partir d'un choix d'ingrédients tels fruits, noix, sauces diverses: le sundae "smorgasbord". Et, pour souligner un événement spécial, le sundae des sundae: celui que l'on sert nappé d'une sauce aux fruits flambée.

Avant de vous faire part des nouvelles recettes du Bureau canadien des produits du lait, permettez-nous de vous donner quelques conseils relatifs à la conservation de la crème glacée. Ne laissez pas la crème glacée à la température de la pièce plus longtemps qu'il ne faut. Avant de remettre le contenant au congélateur, recouvrez la surface d'une feuille de papier d'aluminium ou remplissez l'espace libéré d'une grande feuille de papier "saran" chiffonnée en boule. Cette dernière a pour effet de chasser l'air chaud accumulé dans le contenant et ainsi diminuer la dessication et la cristallisation. Profiter des ventes de crème glacée pour la stocker au congélateur n'est pas une aubaine.

L'air chaud qui envahit l'appareil chaque fois que l'on ouvre la porte provoque graduellement la formation des cristaux de glace; il est donc plus économique de n'acheter que la quantité nécessaire pour l'utilisation immédiate ou très prochaine. En mettant à profit ces quelques conseils, vous serez en mesure d'offrir cet été des coupes glacées délicieuses, à base de crème glacée ferme et crémeuse.

**Sauce chaude au chocolat**

3 carrés de chocolat non sucré
¾ tasse d'eau
1 tasse de sucre
¼ c. à thé de sel
¼ tasse de beurre
½ c. à thé de vanille

Dans une petite casserole, mélanger le chocolat et l'eau. Cuire à feu doux en remuant sans arrêt jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et que la préparation épaississe. Ajouter le sucre et le sel. Continuer la cuisson en remuant jusqu'à ce que le sucre soit fondu et la préparation épaisse, soit 3 minutes environ. Incorporer le beurre et la vanille. (1½ tasse de sauce)

**Sauce au caramel**

⅓ tasse de beurre
1 tasse de cassonade légèrement pressée
⅔ tasse de crème à fouetter
2 c. à table de sirop de maïs

Faire fondre le beurre dans une petite casserole. Incorporer la cassonade, la crème à fouetter et le sirop de maïs. Cuire à feu doux en remuant sans arrêt jusqu'à ce que la préparation commence à mijoter. (1¾ tasse)

**Sauce aux fraises**

¾ tasse de gelée de groseilles
1 c. à thé de jus de citron
¼ tasse d'eau
½ bâton de cannelle
2 tasses (environ 1 chopine) de fraises fraîches tranchées

Faire fondre la gelée dans une petite casserole. Ajouter le jus de citron, l'eau et le morceau de cannelle. Cuire à feu doux en remuant sans arrêt jusqu'à ce que la préparation commence à mijoter. Retirer du feu et laisser tiédir. Enlever le morceau de cannelle et incorporer les fraises. (1½ tasse)

**Sauce épicée aux raisins**

⅓ tasse de sucre
2 c. à table de fécule de maïs
¼ c. à thé de muscade
⅛ c. à thé de cannelle ou 1 bâton de cannelle
2 tasses de jus de raisin pur
1 c. à table de jus de citron

Dans une petite casserole, bien mêler le sucre, la fécule de maïs, la muscade et la cannelle; incorporer le jus de raisin. Cuire en remuant sans arrêt jusqu'à ce que la préparation soit épaisse et translucide. (Enlever le bâton de cannelle, s'il y a lieu). Ajouter le jus de citron et faire refroidir. (2 tasses)

# La mode et le métal

NEW YORK — Le métal constitue l'un des éléments de mode actuelle, avec la présentation d'un grand nombre de ceintures en formes d'anneaux, ainsi que les chaines d'orfèvrerie et pendentifs.

Le modéliste américain Jack Larsen emploie même le métal pour la confection de tissus, lesquels peuvent servir comme décorations murales ou tentures.

Larsen a conçu cette idée en songeant que les édifices modernes comportent maintenant une plus grande proportion de verre transparent, lequel doit être recouvert si l'on veut garder l'intimité à l'intérieur de ces immeubles.

Le métal apporte une heureuse solution par le jeu d'infiltration de la lumière qui ajoute une autre dimension à ses qualités décoratives.

Selon Jack Larsen, le tissu métallique enrichit le décor comportant des meubles modernes à la manière des tapisseries ou tissus damassés dans l'ambiance de pièces d'antiquité.

# Une jeune fille de 20 ans élève ses frères et soeurs

LACOMBE, Alberta — Une jeune fille de 20 ans, Mary Ann Galarneau, s'est donné pour tâche d'élever ses six frères et soeurs, jusqu'à ce que le plus jeune soit en âge de commencer une carrière.

Le 30 novembre dernier, leurs parents partaient en vacances, les premières en quatre ans. Le voyage s'est terminé près de Stettler, en Alberta, où ils furent tués dans un accident de la route.

Mary Ann devint alors chef de famille, et tous les enfants décidèrent de résoudre ensemble leurs problèmes.

M. Galarneau avait légué ses biens à sa femme, et cette dernière n'avait pas fait de testament. En pareil cas, c'est le curateur de l'Etat aux successions qui devint exécuteur testamentaire, et attribue des allocations.

Mary Ann s'occupe des achats et de l'administration du budget familial, et travaille à temps partiel comme sténographe au ministère de la Jeunesse à Lacombe, en Alberta, à 75 milles au sud d'Edmonton.

Ses jeunes soeurs s'occupent de la cuisine et des soins ménagers, et chacun fait sa part pour assurer une bonne organisation, et permettant à tous de s'instruire en vue de pouvoir subvenir éventuellement à leurs besoins.

Des membres de leur famille, habitant en Alberta et en Colombie-Britannique viennent les visiter et leur donner des conseils, les encourageant aussi dans leurs efforts.




Q. — Je suis une célibataire qui travaille depuis assez longtemps et j'habite avec mes parents. Nous sommes heureux ensemble et menons une vie très confortable. Une personne de mon âge qui est nouvellement employée dans notre bureau fait circuler des rumeurs malveillantes (pour dire le moins) sur mon compte. Mes patrons qui me connaissent bien ne les écouteront pas, du moins je l'espère, mais certains compagnons et compagnes commencent à me regarder d'un "drôle d'air". Que puis-je faire pour faire taire cette mauvaise langue? Je me demande pourquoi elle cherche tellement à salir ma réputation. Quand on a toujours été honnête, il est très pénible de se faire traiter de la sorte. — **Blessée.**

R. — Vous pourriez demander à cette personne pourquoi elle vous calomnie? Elle le niera sans doute. Vous pourriez la menacer d'action légale, mais je crois que c'est en demeurant très calme et en ignorant ses propos que vous réussirez le mieux à la faire taire. C'est à elle-même qu'elle nuit le plus et, à la longue, ceux qui vous entourent la jugeront pour ce qu'elle est: une vilaine jalouse et envieuse. Ne vous abaissez pas à son niveau. Marchez dignement et la tête haute. C'est une épreuve qui passera.

☆ ☆ ☆

Q. — Un petit groupe d'amis a organisé une très belle fête en notre honneur à l'occasion de notre vingt-cinquième anniversaire de mariage. Nous avons exprimé nos remerciements à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs, le soir même de la fête, mais il me semble que nous devrions leur dire notre appréciation d'une manière plus tangible. Qu'en pensez-vous? — **Heureux.**

R. — Vous devriez envoyer des cartes, soit imprimées ou écrites à la main à toutes les personnes qui ont contribué pour le cadeau, même si elles n'ont pas assisté à la fête. Les jubilaires reçoivent généralement les organisateurs dans l'intimité: un dîner ou une soirée serait certainement de mise.

☆ ☆ ☆

Q. — On m'a volé un manteau presque neuf dans un assez grand restaurant qui n'a pas de vestiaire, seulement un endroit où l'on peut pendre ses vêtements et où les messieurs déposent leurs chapeaux. Ne croyez-vous pas que l'administration de ce restaurant devrait se rendre responsable de ma perte? On m'a tout simplement dit que ce malheur était fort regrettable, mais que la maison n'était pas responsable. — **Désolée.**

R. — En général, là où il n'y a pas de vestiaire proprement dit dont une ou un employé est responsable, et où on donne des jetons pour réclamer son vêtement, les vêtements sont déposés aux seuls risques du client. La maison serait responsable, s'ils étaient au vestiaire. Vous avez toute ma sympathie, chère Madame, mais il est préférable de garder son manteau sur sa chaise que de risquer de le perdre de cette façon.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis amoureuse d'un veuf plus âgé que moi de vingt ans. J'ai trente-huit ans et n'ai jamais été mariée. Cet homme est jeune de caractère et est en excellente santé. Il n'a pas d'enfant et occupe une situation assez enviable. Il désire se remarier et me dit qu'il craint qu'il ne soit trop âgé pour moi. Il dit m'aimer. Un conseil, s'il vous plaît. — **Amoureuse.**

R. — A votre âge, vous devez être assez sérieuse pour réaliser que les vingt années qui vous séparent peuvent compter beaucoup plus tard. Si vous savez vous adapter au genre de vie que votre ami mène et que vous aimez votre foyer, il me semble que vous avez d'excellentes chances d'être heureuse. Je connais plusieurs couples dans votre cas et ils semblent faire très bon ménage. Tout dépend, comme à tout âge, du caractère des personnes concernées.

**LOUISE**

*Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"*

# QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

**NUMERO 27**

— Parce que vous trouvez cela très bien? Où avez-vous été élevée? Parmi les dames de la Halle? Ne savez-vous pas que les personnes de notre rang ne peuvent travailler que la terre ou le verre sans déchoir?

— Calmez-vous, Stanislas, je vous en prie, dit la marquise, suppliante. Songez que cette petite aime Germain: il est normal qu'elle le défende. En émigration vous vous êtes trouvé dans le même cas, mais vous étiez un homme fait et votre culture vous permettait d'effectuer un travail intellectuel.

Le marquis se radoucit et vint vers sa femme.

— Evidemment, à dix-sept ans on peut perdre la tête au milieu d'une pareille catastrophe.

— Que lui est-il donc arrivé? demanda Virginie. Je n'ai jamais réussi à le lui faire dire. J'ai l'impression qu'il redoute d'en parler.

— Ma pauvre enfant, c'est compréhensible. C'est un souvenir terrible. Et puis, il déteste qu'on le plaigne. Pendant la guerre de Saint-Domingue, la plantation des Baumilly, une des plus belles de l'île, a été attaquée par leurs anciens esclaves qui leur reprochaient de ne pas avoir été vraiment libres. Prévenus à temps, les Baumilly ont fortifié leur maison et se sont défendus, avec une douzaine de domestiques restés fidèles. Le deuxième soir, la maison a été prise. Ils ont tous été tués. Germain a été sauvé par son valet de chambre qui l'a étourdi d'un coup de crosse et fait passer pour mort: il l'a emmené en barque — ils étaient au bord de la mer — jusqu'à un petit port voisin. De là, ils se sont embarqués clandestinement pour Porto Rico, et l'aventure a commencé, avec la déchéance.

Virginie demeura immobile, le regard fixe et elle ne dit pas un mot. Elle n'avait jamais imaginé une semblable horreur. Elle qui avait trouvé affreux d'être momentanément séparée des siens, qu'était son abandon en regard de ce drame? Maintenant elle comprenait mieux Germain, sa haine de la guerre, des aventures politiques, des ambitions qui ruinent et désolent un pays; son mépris des conventions, sa manière de juger les gens sur le fond et non sur l'apparence, la fortune ou la naissance. Pendant des années, il avait côtoyé des personnes qui n'avaient que leur coeur et leur âme à présenter.

Alors, Virginie fut prise de colère. Elle se leva d'un bond, écartant le bras de sa mère, et fit face à ses parents.

— Vous osez lui faire grief d'avoir travaillé! Mais que vouliez-vous qu'il fit?

— Il avait des cousins dans l'île. Il aurait dû aller les trouver.

— Et vivre à leurs dépens, en parent pauvre, subir toutes les avanies de cette situation! Ç'aurait été plus honorable, n'est-ce pas?

— Insolente! Je vous interdis de parler sur ce ton! s'écria son père.

— Eh bien! moi, je l'admire d'avoir fait ce qu'il a fait, parce que cela exigeait mille fois plus de courage que le respect de vos principes qui sont dépassés de nos jours. Maintenant, que mon idiot de frère le sache bien, le premier qui fera une allusion blessante au passé de Germain aura affaire à moi.

Ce n'étaient pas des paroles en l'air. Deux jours plus tard, Louis, pourtant prévenu, lança quelque phrase désobligeante sur Germain. Virginie vint à lui d'un pas tranquille et, sans dire un mot, lui donna une gifle, sous le regard de douze invités médusés, après quoi elle refusa de lui demander pardon.

**CHAPITRE IX**

Contrairement aux espoirs de Virginie, à la mi-février la guerre durait toujours et elle prenait un caractère franchement atroce, dans les deux camps. Les armées espagnoles n'y allaient pas de main morte. En outre, les lieutenants de Boves avaient repris la guérilla aux environs de Villa-de-Cura; leurs bandes pouvaient être comparées à celles des Huns, parce qu'elles étaient formées de demi-sauvages perpétuellement à cheval et qu'il ne restait rien après leur passage. Les royalistes les craignaient autant que les républicains, car elles se moquaient des étiquettes politiques et, pour elles, tout ce qui était blanc était bon pour le massacre et le pillage. Bolivar, malgré ses imprudences, avait su éviter la guerre raciale; ce fut Boves qui la fit, Jose Boves y de la Iglesia, pur Espagnol, né dans les Asturies. Après la mort de Yanez, il avait hérité de ses troupes et ainsi tout le pays, à l'est et au sud de la Cordillère, lui appartenait, hormis la bande côtière occupée par Marino. L'étendue de son territoire commençait à lui tourner la tête; il se nomma général.

Du côté républicain, les moeurs n'étaient pas plus douces. On pratiquait la méthode de la terre brûlée quand on abandonnait une région. Dans les combats on ne faisait plus de prisonniers; on fusilla ceux qui étaient incarcérés.

Un calme trompeur régnait en bordure des llanos, où vivaient les Saint-Clair. On pouvait y discuter de la guerre, la juger en théorie. Ceux qui, tel Germain, y voyaient plus clair étaient taxés de pessimisme, de mauvais esprit et d'imagination.

Un matin, Virginie avait accompagné Baumilly à la plantation. Cela n'arrivait plus très souvent maintenant; on aurait dit que le jeune homme évitait les tête-à-tête et voulait oublier leur intimité de naguère. Peut-être Mlle Leonor était-elle jalouse?

Virginie songeait avec tristesse que lorsqu'il serait marié elle ne le verrait plus que de temps en temps. Elle le suivait des yeux et, le voyant revenir, se leva pour lui faire un signe amical. Il s'opposait toujours à ce qu'elle se mêlât aux esclaves. Elle maudissait sa prudence excessive, car elle aurait voulu voir de près comment on replantait dans les sillons les têtes des cannes fraîchement moissonnées pour obtenir de nouvelles pousses. D'où elle était, elle ne distinguait rien sauf le dos des travailleurs à genoux sur la terre fraîche irriguée.

Un galop retentit derrière elle. Elle se retourna et reconnut le petit cheval gris de Paco. Elle s'écarta vivement, non sans inquiétude, mais il modifia sa trajectoire dans le même sens et s'arrêta net à un mètre d'elle. Elle se précipita sur lui.

— Grande brute! Vous n'en faites que de pareilles!

Le petit cheval farouche fit un bond de côté et elle un autre en arrière. Le llanero éclata de rire et mit pied à terre.

— Si vous n'êtes pas gentille avec moi, je ne vous dirai pas que Cristobal est rentré lui aussi et qu'il désire vous voir après déjeuner.

— Oh! Paco, vous êtes un ange! s'écria-t-elle, rose de plaisir et d'émotion.

— Je me vois avec deux petites ailes; je serais charmant.

Elle le regarda, intriguée. Il y avait une expression heureuse dans les yeux du llanero.

— Qu'est-ce que vous avez, aujourd'hui?

— C'est la joie de vous revoir. Je m'ennuyais de vous, dona Virginia.

Elle lui tapota le bras d'un air protecteur.

— Taisez-vous, vous allez dire des sottises.

• • •

Pour rencontrer Cristobal, Virginie mit une robe de linon blanc brodé d'un semis de fleurettes lavande. Elle ne l'avait encore jamais portée. Elle se réjouit en se mirant de la trouver si seyante.

Dans son impatience, Cristobal s'approcha jusqu'au bord de la palmeraie. C'était imprudent mais il n'y prit pas garde. La jeune fille se précipita vers lui. Il arrêta son élan et la tint un instant à bout de bras pour la contempler avant de la serrer contre lui.

— Vous êtes ravissante. Que cette robe vous va bien!

Le regard de Virginie s'attarda, compatissant, sur une cicatrice encore rouge qui barrait en biais le front de Cristobal. Heureusement, la coupure avait été franche et n'altérait en rien les beaux traits du jeune homme.

— Mon pauvre amour, vous avez été blessé?

— Vous voyez, répondit-il avec un sourire. Je suis défiguré.

— Comment osez-vous parler ainsi? Vous êtes toujours aussi beau. Et puis, quand bien même vous seriez vraiment dé-

(à suivre)



**Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443**

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

**TARIF** 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 57—No 14

**TOUS TRAVAUX** de plâtre, ciment, stuc. Appeler St-Pierre 433-7648. 9-822-T.F.

**ON DEMANDE**

Instituteur ou institutrice pour les classes élémentaires. **S'adresser par écrit à Mme M. A. Havens, secrétaire, Commission scolaire du Sacré-Coeur, 597, avenue Bannatyne, Winnipeg 2.** 13-860-14C.

**ON DEMANDE**

Instituteur ou institutrice bilingue pour les années 7 et 8 à l'école élémentaire St-Léon no 1425. La position de principale est libre à $150 par classe pour cette même personne. L'échelle de salaire:

| | | |
|---|---|---|
| Classe I | 4500-5800 | 6x200 |
| Classe II | 5000-6900 | 7x250 |
| Classe III | 5600-8000 | 7x300 |

**S'adresser par écrit en donnant qualifications à: Mme Edith Rondeau, sec., St-Léon, Man.** 12-859-14C.

**ON DEMANDE** — Servante canadienne-française, catholique, pouvant conduire voiture. Maison moderne. 1 mille du village de St-Lazare, Man. **Ecrire à Boite 866, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 13-866-15C.

**A VENDRE** — Fauteuil inclinable, berceuse hôtesse, table de cuisine chrôme et jaune. **Composer CEdar 3-3583.** 13-871-T.F.

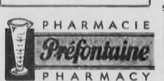
**KLEM'S CATERING**
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F

**Pas de cheveux gris . . .**
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
**C. C. Jamieson**
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

**PIANOS et ORGUES A VENDRE**
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
**J. J. H. McLean Co. Ltd.**
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
**Affilié à la Procure Générale**

**GUERTIN Frères**
**MARCHANDS DE PEINTURE**
**— Gros et détail —**
Accessoires pour peintres
**270, ave Assiniboine, Wpg**
**Téléphone: 947-0491**

**St. Boniface 'ESSO'**
**Provencher et Taché**
**Téléphone: 233-4654**
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.




**243, rue Marion, Norwood**
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
**Téléphone: 247-3533**
Nous livrons à domicile

**A VENDRE** — Maison: 5 pièces, centre du village de McCreary, Man. Près église et de tout. Meublée. Chauffage: huile. Poêle électrique. Beaucoup d'armoires. Grand jardin. Le tout pour $1,200 comptant. Cause de vente: santé. **S'adresser à Mlle Marie Cantin, McCreary, Man. Téléphone: 25.** 14-869-17P.

**A VENDRE** — Deux lessiveuses usagées. **Composer 233-1923.** 14-874-14C.

**A VENDRE** — Lots en bordure du lac St-Malo, à 40 milles de Winnipeg. Termes si désiré. **Pour informations composer 233-2685 après 6 h. ou écrire à R.-J. Bertrand, 276, rue Taché, Norwood, Man.** 5-770-T.F.

**A VENDRE** — Norwood, 56, rue Lawndale. Maison: 3 chambres à coucher, grand salon, salle à dîner. Sous-sol: salles de jeux, de toilette et douche. Près église et école. 13-870-T.F.

**A VENDRE** — Deux lots au cimetière Green Acres. **Composer 233-6419.** 3-750-T.F.

**A VENDRE** — St-Pierre, au centre du village bâtiment: 30' x 80'. Pourrait servir pour entreprise. Avec ou sans le lot de 50' x 135'. Prix très raisonnable. **Appelez Albert Turenne: 433-7419.** 3-754-T.F.

**ON DEMANDE**

Jeune homme ambitieux pouvant obtenir cautionnement pour prendre gérance d'une épicerie à Treherne, Man. Excellente occasion pour couple marié. Contacter Glen Cryderman, Tél. 106-3 ou 291, Treherne.

**A VENDRE**

**ST-BONIFACE, rue Bertrand**
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. $14,500. Comptant: $2,000.

Appelez
**J.-R. POIRIER REALTY**
**Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9**
**Téléphone: 475-1876**
10-836-T.F.

**GEORGE DEMARE AGENCIES**
247-7604 — 247-3079

**A VENDRE**

**Norwood.** 3 chambres à coucher. $11,900. Ce bungalow complètement rénové a aussi une salle de récréation au 1er étage et une autre au sous-sol. Gaz. Patio pavé et garage.

**Maison de rapport, Norwood**
Cette maison pratique: 8 pièces a un logis de soit 3, 4 ou 5 pièces pour propriétaire, le reste se louant $75 à $150 par mois. Prix: $15,900. Bon montant comptant requis. Termes négociables.

**Norwood** — $16,900
1½ étage, stuc. 4 chambres à coucher. Bonne maison de famille sur lot boisé. Cuves, conections pour lessiveuse et séchoir. Service 100 amp.

**Norwood** — Braemar
Semi-duplexe: 5 et 3. Salles de bains privées. Nouveau service électrique, garage. ½ rue de l'autobus. Prix: $13,900 ou meilleure offre.

**Norwood** — 1er juillet — $11,500
Bungalow très propre: 2 chambres à coucher, véranda vitrée, garage et magnifique lot paysagé.

**St-Boniface** — Duplexe — $18,000
2 logis: 4 pièces, chauffage et compteurs électriques séparés. Revenu: $160 par mois. Grand lot.

**St-Vital** — $13,900
Bungalow de choix: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Lot: 50'.

**Echanges considérés sur toutes les propriétés ci-dessus**

**GEORGE DEMARE**
247-7604 — 247-3079
13-863-14C.

**McKEAG HARRIS Realty Co.**
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
**Georges Guertin**
Téléphones:
**774-2505 — le soir 774-6461**

# 209,000 avions sont identifiés chaque jour

COLORADO SPRINGS — Chaque jour, quelque 209,000 avions survolent les Etats-Unis et le Canada. De ce nombre, entre 800 et 1,200 viennent d'outre-mer.

Tous ces vols intéressent au plus haut point le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, car chacun doit être identifié. En effet, certains d'entre eux pourraient fort bien être des appareils ennemis.

Afin d'aider à identifier de façon certaine ces avions, on a établi des zones d'identification aux fins de la défense, appelées ADIZ, qui entourent le continent nord-américain.

Tous les pilotes d'avion qui pénètrent dans ces zones doivent soumettre un plan de vol, indiquant l'heure et le lieu approximatifs de leur pénétration.

Au moment où un avion pénètre dans une zone ADIZ, l'heure et le lieu de sa pénétration sont enregistrés par l'une des unités terrestres de radar ou par des avions en vol de pré-alerte qui forment une ceinture de détection autour de notre continent. Si le plan de vol du pilote ne coïncide pas avec la position de son avion, compte tenu de certaines tolérances, le Centre des opérations de combat du NORAD, logé sous le mont Cheyenne près de Colorado Springs (Colorado), est aussitôt alerté.

L'appareil en question est qualifié comme étant "inconnu" et doit être identifié. Ce pourrait fort bien être identifié. Ce pourrait fort bien être un aérobus commercial dévié de sa route à cause d'une tempête, mais ce pourrait fort bien être aussi un bombardier ennemi. L'écran radar ne fait aucune distinction entre ces deux catégories d'appareils.

Le NORAD communique alors avec les autres commandements et les organismes de contrôle du trafic aérien de l'Administration fédérale de l'aviation, afin de déterminer s'ils ont des renseignements sur un appareil en vol dans cette région en particulier.

Si toutes les tentatives visant à identifier ou contacter l'appareil inconnu par radio échouent en moins de deux minutes, des chasseurs décollent aussitôt pour intercepter l'intrus.

Des unités canadiennes et américaines de chasseurs sont établies autour de l'Amérique du Nord, formant ainsi la première ligne de défense contre toute attaque aérienne ennemie. Des intercepteurs sont constamment en état d'alerte, et peuvent décoller en cinq minutes au plus.

Ces intercepteurs doivent identifier visuellement l'appareil inconnu. Fréquemment, on établit un contact radio et l'identification se fait avant l'interception. En pareil cas, les chasseurs retournent à leurs bases pour se remettre en état d'alerte.

La plupart des appareils qui pénètrent chez nous sont identifiés comme "amis" avant le décollage des chasseurs-intercepteurs sont également bien armés et prêts à détruire toute force d'agression.

**A VENDRE ou A LOUER** — Ile-des-Chênes, Man. Maison neuve sur un lot et demi. 8 pièces, 1,600 pieds carrés, salle de récréation et double garage attenant. Tous conforts modernes à prix d'aubaine. Propriétaire transféré.
**Composer 1-878-2993.**

***AGENCE LUMEN* Realty**
Edifice CKSB
607, rue Langevin
St-Boniface, Man.

**BOUL. PROVENCHER**
Terrain commercial de 66' de front avec bonne maison. Plein prix: $15,500. Peut être financé.

**ST-VITAL (Sadler)**
Bungalow: 3 chambres à coucher. Lot: 50' x 250'. Prix: $12,900.

**BUREAU: 233-4951**
**Azarie Bruce: 256-3779**
**Paul-H. Fournier: 256-1520**
**Placide Chatelain: 253-9864**
13-868-14C.

**A VENDRE**

Désire maisons à vendre dans région St-Boniface ou ailleurs.
Appeler **JOSEPH CARRIERE**
**269-2943**
6-785-T.F.

***PAUL'S REALTY LIMITED***
**120, boulevard Provencher**
**Angle Taché et Provencher**
**St-Boniface**

**PARC WINDSOR**
Tout près église Sts-Martyrs. Grand lot: 70' x 100'. Idéal pour bâtir une nouvelle maison. Plein prix: $5,000; une aubaine.

**ST-BONIFACE**
Près école Lacerte et centre d'achats Cottonwood. Beau grand bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très grande cuisine, 2 salles de bains complètes, tapis mur à mur au salon. Broyeur à déchets, laveuse de vaisselle et draperies inclus. Garage attenant. Réduit à $21,000. $7,500 comptant.

**ST-NORBERT**
Magnifique maison: 3 ans. Plus de 1,700 pieds carrés. Construite par propriétaire. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes, grande salle de récréation; aussi, grande cuisine avec nombreuses armoires en acajou (ribbon grain), salle à manger et salon spacieux avec tapis mur à mur, ainsi que draperies et tous rideaux inclus. Garage. Grand lot boisé et paysagé. Plein prix maintenant réduit à $26,900.

**NORWOOD**
Maison de rapport. Près Précieux-Sang. Revenu mensuel: $165. Plein prix: $16,500. Comptant requis: $3,500.

**Bureau: 247-9267**
**Paul GAGNON: 256-6538**
**ou Jean ALLARD 247-9267**
**233-3025**
10-842-14C.

**ALEXANDER AGENCIES LTD.**
**556, chemin Pembina**
**Winnipeg 9**

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Rue Kavanagh. Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz.

**St-Norbert** — Rue St-Gabriel. 2 étages, 7 pièces, 4 chambres à coucher. 2 salles de bains. 3 ans seulement. Propriétaire transféré.

**Rue St-Pierre** — Niveaux variés: 8 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Grand lot paysagé. Comme neuve.

**St-Norbert** — Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Peut être achetée avec ameublement. Lot clôturé et garage. Réduit de $1,500.

**St-Norbert** — Maison 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. A besoin de réparation. Idéale pour hypothèque C.M.H.C. Seulement $12,750.

**Avons clients avec bon montant d'argent désirant maisons dans la région de St-Boniface. Si intéressé**

**Appeler PIERRE PINEAU**
**284-5390 ou 269-1591**
10-841-14C.

**ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE**
**191, boulevard Dollard**
**St-Boniface**

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Epicerie. Logis attenant: 5 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Bon commerce. Raison de vente: santé. $8,000 comptant. Balance à termes.

**St-Boniface** — Rue Berry. Maison: 5 pièces, en très bon état. Soubassement. Possession immédiate. Prix: $12,000. A termes.

**Parc Windsor** — Joli bungalow: 2 chambres à coucher, salon et salle à manger. Possession: 1er septembre. $8,000 comptant. Balance à 6%. Mensualités: $100 P.I.T.

**St-Boniface** — Bertrand. Maison de rapport: 2 logis privés, 3 plomberies. Garage double. Bon revenu. Possession immédiate. Prix: $13,900.

**St-Boniface** — Langevin. Plein prix: $9,000. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. Garage. $3,500 comptant. Balance: termes.

**St-Boniface** — Restaurant doit être vendu pour cause de santé. Bon commerce. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

**APPELER**
**A. Ayotte: 233-5845**
10-837-14C.

## *Desjardins et NPD...*

(Suite de la première page)

lorsqu'il y aura divergence de vues en matière de planification sociale et économique, les discussions en caucus en seront plus profitables pour autant."

"Tout ce que M. Desjardins demande, et mes collègues et moi-même sommes d'accord là-dessus, c'est plus de travail et plus de responsabilité publique. A cause des problèmes qui affrontent actuellement la nation canadienne; à cause de l'importance que nous accordons aux fêtes et aux projets du Centenaire du Manitoba; à cause de l'insistance que j'ai mise moi-même sur le besoin d'une meilleure compréhension de la mosaïque culturelle et ethnique du Manitoba, le gouvernement du Manitoba désirera faire plus d'effort pour trouver les moyens d'atteindre une réalisation plus concrète de l'unité nationale en préservant notre héritage multiculturel et linguistique."

Pour y parvenir, M. Schreyer entend mettre sur pied un comité spécial de recherche avec M. Desjardins comme président.

Ce dernier a affirmé, au cours d'une interview, que son comité se proposerait d'examiner une revision complète du Bill ainsi que la possibilité d'établir une école normale française au Manitoba. Il a toutefois ajouté que ce comité travaillerait pour tous les groupes ethniques. M. Desjardins entend commencer son travail dès que le nouveau gouvernement aura été formé.

### Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ALFRED FONTAINE, du village de St-Pierre, au Manitoba, Fermier à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 1er août 1969.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de juin, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

# *Analyse sommaire...*

(Suite de la première page)

parvienne à attirer un libéral dans son camp, ce qui lui donnerait les 29 membres nécessaires pour former un gouvernement majoritaire.

**Le vote ethnique**

Dans la circonscription de Rupertsland, le vote indien a donné la victoire à M. Jean Allard, candidat néo-démocratique. Aux élections fédérales de 1968, M. Allard avait déjà attiré plusieurs votes du camp conservateur quand il s'était présenté sous l'étendard libéral. Il semble que ce pourcentage du vote l'ait suivi dans le camp néo-démocratique. En outre, les populations indiennes de Fort Alexandre, de Grand Marais et de Norway House ont voté en faveur du NPD.

Tel que prévu, M. Leonard Barkman a remporté la circonscription de La Vérendrye. Il a gagné dans 21 bureaux de scrutin sur 29. Le vote canadien-français qui était libéral du temps de M. Albert Vielfaure, dans la circonscription de Carillon, n'a pas changé d'allégeance avec la disparition de la circonscription. M. Barkman a remporté la victoire dans tous les bureaux de Steinbach, de Ste-Anne, de Giroux, de La Broquerie et de Marchand. Quant au candidat conservateur, il a remporté les bureaux de l'ouest, soit Niverville et New Bothwell.

Dans Springfield, M. René Toupin l'a remporté dans la plupart des villages canadiens-français, à l'exception de Ste-Agathe où le vote a été partagé entre les conservateurs et les libéraux. M. Toupin a gagné à St-Adolphe, Ile-des-Chênes, St-Norbert, Dufresne, Lorette, Ste-Geneviève, Ste-Rita et Dugald.

La défaite de l'ancien député libéral d'Emerson, M. Tanchak a surpris beaucoup de gens. Dans cette circonscription, le vote conservateur des villages de St-Pierre et de St-Malo semble avoir été décisif. Ces deux villages, ainsi que Dufrost et Aubigny, ont appuyé le candidat conservateur, M. Gabriel Girard.

A Ste-Rose, M. Gildas Molgat a remporté la victoire par une majorité de quelque mille voix. Il est intéressant toutefois de souligner que le village même de Ste-Rose lui en a donné 477 contre 67 pour son adversaire conservateur. En somme c'était assez pour lui assurer la victoire.

La circonscription de Rhineland est restée fidèle à M. Jake Froese, le seul créditiste victorieux. Il a gagné dans 9 bureaux de scrutin sur 10 à Winkler. Les villages canadiens-français de St-Joseph, Letellier et St-Jean-Baptiste ont appuyé le candidat libéral.

A Rock Lake, le candidat libéral, M. Rémi DePape a été défait par une majorité de 1,145 votes. M. DePape a reçu l'appui des villages de Bruxelles, de Notre-Dame-de-Lourdes, de Somerset et de St-Léon. Mais son adversaire conservateur, M. Einarson, a remporté le vote des bureaux de scrutin de Pilot Mound, Mariapolis, St-Alphonse, Swan Lake, St-Lupicin, Cardinal, Rathwell et Treherne.

Enfin, dans la circonscription de Morris, le candidat conservateur, M. Warner Jorgenson, a conservé son siège en l'emportant à Morris, Sanford, Starbuck, Fannystelle et Elm Creek pendant qu'Elie, St-Eustache et St-Claude appuyaient le candidat libéral, M. Jos. Legault. La Salle a voté pour le NPD. Depuis 1966, M. Jorgenson a dû affronter l'électorat de Morris à quatre différentes reprises. Aux élections fédérales de 1968, il fut défait dans la circonscription de Provencher par le candidat libéral, M. M. Smerchanski. Il avait perdu par une marge de 1,108 voix. Toutefois, au cours de trois élections provinciales, M. Jorgenson l'emporta facilement. En 1966, c'était par une marge de 230 voix; aux élections partielles de février dernier, il recueillait 1,305 voix et mercredi dernier, 1,282.

## Le Québec se classe toujours bon premier pour la production d'électricité

En 1968, près de 3,000,000 de kilowatts se sont ajoutés à la capacité totale de production d'électricité au Canada. Cela représente la plus forte augmentation annuelle jamais enregistrée.

Le Bureau fédéral de la statistique a publié les chiffres préliminaires de 1968 qui montrent que la capacité totale de la production nationale a augmenté de neuf pour cent pour atteindre 35,934,000 KW.

Sur cet accroissement total annuel de 2,968,000 KW, les installations hydroélectriques ont fourni 1,609,000 KW et les usines thermiques alimentées au pétrole ont produit 1,359,000 KW.

L'Ontario a augmenté sa production de 1,039,000 KW. La majeure partie de cette augmentation vient d'une expansion de 900,000 KW de l'usine génératrice alimentée au charbon de Lakeview, près de Toronto. La production totale de cette province est maintenant de 11, 289,000 KW.

La Colombie-Britannique a haussé sa puissance installée de 940,000 KW, grâce à la mise en marche des installations hydroélectriques de 681,000 KW à Portage Mountains et de 162,000 KW à l'usine thermique de Burrard. La puissance installée totale de cette province est maintenant de 5,046,000 KW.

La centrale hydroélectrique de 300,000 KW à Mactaquac, au Nouveau-Brunswick, a porté la puissance installation de cette province à 1,113,000 KW.

L'addition d'un groupe de 150,000 KW à l'usine thermique Tracy a représenté pour l'Hydro-Québec la majeure partie de l'augmentation de 192,000 KW en 1968. La puissance installée du Québec est ainsi passée à 11,797,000 KW, soit la plus élevée de toutes les provinces du Canada.

**J. Delaquis**
Assurances de tous genres
**REAL ESTATE**
**Téléphone: 45-3**
**Notre-Dame-de-Lourdes**

## *24 jeunes...*

(Suite de la première page)

entre autre à Calgary, Medicine Hat, Regina, Winnipeg, Kenora, Jasper, Vancouver, Saskatoon, ainsi qu'aux principales villes de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick.

M. Ouaknine a tenu à souligner que cette initiative unique en son genre est patronnée par le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier. M. Pelletier a accordé au projet un octroi de $4,000 afin de réduire à un coût minimum de $200 les frais encourus par chacun des participants.

Du succès de l'expérience 1969 dépendra la répétition et l'expansion de cette initiative. "Aventure canadienne 69" est avant tout un projet-pilote dont la réalisation servira de base de travail à l'élaboration d'expériences de même nature, mais plus poussées, au cours des prochaines années.

## Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 24 juin 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

**Les arrivages:** 4,700 bovins ,900 veaux, 5,500 porcs, 525 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,600 bovins, 800 veaux, 4,200 porcs, 650 moutons et agneaux.)

| | |
|---|---|
| **Bouvillons** | |
| Choix | $33.00—33.50 |
| Bons | $32.00—33.00 |
| Moyens | $30.00—32.00 |
| Communs | $25.00—30.00 |
| **Génisses** | |
| Choix | $30.50—31.00 |
| Bonnes | $29.50—30.00 |
| Moyennes | $28.00—29.50 |
| Communes | $25.00—28.00 |
| **Vaches** | |
| Bonnes | $24.50—25.50 |
| Moyennes | $22.50—24.00 |
| Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve | $15.00—22.00 |
| **Taureaux** | |
| Bons | $26.00—26.50 |
| Communs et gras | $20.00—25.50 |
| **Veaux** | |
| Bons et choix | $40.00—45.00 |
| Moyens | $35.00—40.00 |
| Communs | $25.00—35.00 |

**Porcs**
Les porcs de $36.10—36.90 ($36.75 à la fermeture). Les truies de $25.25—25.45.

**Agneaux et moutons**
Agneaux du printemps selon poids .......... $27.00—34.00




Avant d'acheter ne manquez pas de voir



**GASTON ROCHON**
chez
***Community***
CHEV-OLDS (1965) LTD.
**Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923**

**Le District Scolaire Richard Consolidé no 1092 de Somerset**

**désire une institutrice qualifiée bilingue pour l'enseignement de toutes les matières de la 1ère année y compris le français.**

**Salaire selon échelle.**

S'adresser en donnant qualifications et expérience à

**Rémi De Pape, sec.-trés.,**
**Somerset, Manitoba**

## La commission scolaire de Gravelbourg

**désire les professeurs suivants:**

1 pour classe française—2e année
1 pour grade six—div. 2e et 3e années
1 pour science en 8e, 9e et 10 années
1 pour histoire en français et "Social Studies" en 8e, 9e et 10e années
1 pour français en 8e, 9e et 10e années

Salaire selon échelle.

**S'adresser en donnant qualifications à:**
**A.-H. Lepage, sec.-trés.**
**Gravelbourg, Sask.**

**OCCASIONS DE PLACEMENT**

Nous avons présentement d'excellentes opportunités de placement sur des premières et deuxièmes hypothèques.

1ère hyp.: $5,500 à 10%, valeur totale de l'hyp.: $8,700
1ère hyp.: $21,000 à 10%, valeur totale de l'hyp.: $26,000
1ère hyp.: $15,000 à 9¾%, valeur totale de l'hyp.: $23,000
1ère hyp.: $12,000 à 10%, valeur totale de l'hyp.: $18,000
1ère hyp.: $5,500 à 10%, valeur totale de l'hyp.: $8,500
2e hyp.: $10,000 à 15%, valeur totale de l'hyp.: $60,000

**A VENDRE**
Deuxième hypothèque: valeur nominale $5,500 à 10%, escomptée de 20%. Terme: 4 ans et demi.

***AGENCE LUMEN Realty***
Edifice CKSB Builders
607, rue Langevin, St-Boniface, Man.
**Paul-H. Fournier: 256-1520**
**Bureau: 233-4951 — Placide Châtelain: 253-9864**

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
**JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED**
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: 942-3451
**Pour la semaine du 23 au 27 juin 1969**
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 78.6 | 78.4 | 77.6 | 76.6 | 75.6 |
| C.W. No 3 | 75.2 | 75 | 74.2 | 73.2 | 72.2 |
| Fourrage No 1 | 73.4 | 73.2 | 72.4 | 71.4 | 70.4 |
| Fourrage No 2 | 70.4 | 70.2 | 69.4 | 68.4 | 67.4 |
| Fourrage No 3 | 67.4 | 67.2 | 66.4 | 65.4 | 64.4 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. No 2 6 rangs | 122 | 122 | 122 | 122 | 122 |
| C.W. No 3 6 rangs | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 |
| Fourrage No 1 | 98.4 | 98.4 | 98.4 | 98.4 | 98.4 |
| Fourrage No 2 | 96.4 | 96.4 | 96.4 | 96.4 | 96.4 |
| Fourrage No 3 | 93.4 | 93.4 | 93.4 | 93.4 | 93.4 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 132⅝ | 131.6 | 131⅝ | 129.4 | 128⅛ |
| C.W. No 3 | 127⅝ | 126.6 | 126⅝ | 124.4 | 123⅛ |
| C.W. 2 rej. | 128⅝ | 127.6 | 127⅝ | 125.4 | 124⅛ |
| C.W. No 4 | 105⅝ | 104.6 | 104⅝ | 103.4 | 104⅛ |
| Ergot | 97⅝ | 96.6 | 96⅝ | 95.4 | 96⅛ |
| Sur voie net | 129⅝ | 128.6 | 128⅝ | 127.4 | 128⅛ |
| **OPTIONS — WINNIPEG** | | | | | |
| **COLZA —** | | | | | |
| Juillet | 214.2 | 215.4 | 217.4 | 216⅜ | 216⅛ |
| Novembre | 208⅞ | 209.2 | 209⅝ | 208.4 | 209 |
| Janvier | 204⅜ | 205 | 205.4 | 204⅞ | 206 |
| Mars | 204⅝ | 204⅝ | 204⅜ | 203.6 | 205.2 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Juillet | 76⅞ | 77 | 76⅞ | 76⅞ | 76⅞ |
| Octobre | 77⅝ | 77.2 | 76⅝ | 75⅞ | 75.4 |
| Décembre | 76⅞ | 76.4 | 76⅛ | 75.4 | 75.2 |
| Mai | 78 | 77⅝ | 76⅞ | 75⅞ | 74⅞ |
| **ORGE —** | | | | | |
| Juillet | 102 | 101⅞ | 102 | 102 | 102 |
| Octobre | 102 | 102 | 102.4 | 102⅞ | 102⅞ |
| Décembre | 101⅝ | 101.6 | 102.2 | 102.4 | 102⅜ |
| Mai | 102 | 102 | 102.6 | 103 | 102⅞ |
| **LIN —** | | | | | |
| Juillet | 328.2 | 329⅛ | 329⅛ | 328⅜ | 330⅛ |
| Octobre | 303.6 | 304.2 | 302⅞ | 301⅛ | 304 |
| Décembre | 294.2 | 294 | 292.4 | 291⅛ | 293.2 |
| Mai | 303.4 | 303.6 | 301⅞ | 301⅛ | 303 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Juillet | 129⅝ | 128.6 | 128⅝ | 127.4 | 128⅛ |
| Octobre | 126 | 125.4 | 126 | 124⅞ | 124.6 |
| Décembre | 123 | 122⅜ | 123⅛ | 122⅛ | 122.2 |
| Mai | 127.4 | 127.4 | 127.4 | 127.4 | 128.2 |

***Dawson Memorial***
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
**C.P. 144, Lorette, Man.** — **Tél.: 878-2931**

Entreprise Générale d'Electricité
***Fontaine & Compagnie***
**165, avenue Provencher, St-Boniface**
**Téléphone: 233-7425**

**GEORGES BOISJOLI, représentant de**
***CO-OP Insurance Services*** (CO-OP)
**1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911**
**991, Ducharme — Tél.: 269-2240**
Assurances: auto — feu — vie

*Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.*
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
**100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2**

**JOS. PIERSON**
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



**Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018**
***CARTER MOTORS LTD.***
Automobiles usagées "garanties" de première condition